



Violences, guerres, conflits armés : évolutions et résistances

**Violences, guerres,
conflits armés :
évolutions et
résistances**

PASSERELLE
www.ritimo.org

La collection Passerelle

La collection Passerelle est née dans le cadre de la Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale), un espace de partage de savoirs et de pratiques par et pour les acteur·rices du changement. Elle a pour objectif de traiter des sujets d'actualité qui font débat, à travers des analyses, des réflexions et des propositions issues de travail de terrain et de recherche.

Chaque Passerelle rassemble et fait dialoguer des contributions d'associations, de mouvements sociaux, de militant·es, de chercheur·ses, de journalistes, de syndicats, etc.

Tous les numéros sont disponibles sur le site : www.ritimo.org

Et téléchargeables gratuitement sur le site : www.coredem.info

L'éditeur : ritimo

L'association **ritimo** est l'éditrice de la collection Passerelle. **Ritimo** est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et pour un monde plus juste et plus durable. Il accueille et informe le public dans plus de 75 lieux en France, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations et des formations. Son travail éditorial contribue à rendre une information plurielle et critique accessible aux publics, en privilégiant les sources associatives, alternatives et indépendantes.

Un monde « à nouveau » en guerre, vraiment ?

Depuis février 2022 et l'invasion russe en Ukraine, les médias français répètent sans relâche que « le monde est à nouveau en guerre ».

De fait, il est indéniable que la violence et la militarisation sont en expansion dans la gestion des conflits. Selon un article de [The Atlantic](#)¹, les années 2022 et 2023 ont connu une recrudescence alarmante des conflits armés de par le monde. De Gaza à l'Ukraine en passant par l'Arménie, le Kosovo, l'est du Congo ou encore le Soudan et la région du Tigré en Éthiopie, le programme de collecte de données sur les conflits de l'Université d'Uppsala² confirme que nous traversons la période la plus conflictuelle depuis la fin de la guerre froide. L'article présente plusieurs hypothèses : la fin du monopole états-unien sur l'équilibre international et de son rôle exclusif comme gendarme du monde ; la (ré)émergence de la Russie et de la Chine comme acteurs et armées puissantes ; et la guerre en Ukraine et à Gaza comme message d'impuissance des modes diplomatiques de résolution des conflits, qui autorise ou rend possible la lutte armée comme modalité des conflits. La (re)militarisation, le rôle des armées dans les sphères sociales et politiques, les nouvelles formes de conflits armés, l'échec des modes pacifiques de résolution de conflits issus de la Seconde Guerre mondiale... sont des sources de préoccupations grandissantes pour les acteur·rices de la solidarité internationale.

Cependant, l'idée que la guerre serait de retour après des décennies d'un monde en paix relève plus d'un biais euro-centré qu'autre chose. En effet, au niveau international, la violence armée n'a jamais disparu d'un très grand nombre de territoires. Entre guerres d'indépendance nationales comme en Algérie ou en Angola ; dictatures militaires comme en Argentine ou au Chili ; conflits territoriaux armés comme au Cachemire ou au Darfour ; génocides comme au Guatemala, au Rwanda ou en Birmanie ; « guerre intégrale d'usure » contre les peuples qui

[1] <https://www.theatlantic.com/international/archive/2023/11/conflicts-around-the-world-peak/676029/>

[2] <https://ucdp.uu.se/exploratory>

défendent leur territoire comme au Mexique ou en Inde ; féminicides de masse conçus comme une « guerre de basse intensité » contre les femmes... La guerre et ses horreurs n'ont jamais disparu pour de nombreuses populations dans le monde. Or l'Europe – et en particulier la France – a souvent un soutien actif aux exactions commises, depuis la vente d'armes aux différentes parties prenantes des conflits armés, jusqu'à l'exportation des techniques de guerre contre-insurrectionnelles, en passant par les « opérations extérieures » où les militaires français interviennent directement dans des contextes guerriers. L'absence de conflit armé sur le territoire français ne signifie en aucun cas que la France n'y prend pas part, ailleurs dans le monde.

Quoi qu'il en soit, la guerre en Ukraine et le génocide en cours en Palestine semblent avoir fait prendre conscience, en Europe, du poids de la guerre dans le monde, et provoqué un regain d'intérêt pour questionner le rôle et les conséquences du militaire dans les mouvements sociaux, à l'aune de « nouvelles » préoccupations et en fonction de « nouveaux » sujets politiques. Ainsi, penser le militarisme et la militarisation aujourd'hui implique de couvrir des phénomènes sociaux nouveaux (ou renouvelés de façon différente) qui, au-delà des conflits inter-étatiques, vont des économies criminelles aux paramilitaires, milices, narco-évangéliques et autres oligarchies foncières et extractives.



Les nouveaux visages de la guerre

Ce numéro de la collection Passerelle tente en ce sens d'ébaucher quelques grandes évolutions des modes d'actions militaires et guerriers, qu'explorent les différents articles qui le composent.

Tout d'abord, l'évolution technique et technologique est cruciale pour penser le *modus operandi* des acteurs des conflits armés et pouvoir s'y opposer efficacement. Sous couvert d'efficacité et de raccourcissement des délais d'exécution, ces évolutions visent à éloigner le tireur de sa cible pour lui éviter le face-à-face et les questions existentielles que cela peut lui poser, au risque de désobéir aux ordres. Israël en particulier est un grand laboratoire et promoteur d'armes « high tech », depuis la surveillance de masse jusqu'aux drones sonores testés en temps réel sur le peuple palestinien. Les systèmes d'armement automatique, qui ne nécessitent plus d'intervention humaine, posent de graves problèmes éthiques et politiques, tout comme la production de technologie numérique à double usage (civil et militaire) qui brouille les pistes.

Ce mélange des genres, civil et militaire, se retrouve également dans la doctrine du continuum sécurité-défense. La militarisation des polices et les rôles de maintien de l'ordre interne dévolus aux militaires ; la militarisation des frontières européennes et états-uniennes ; la privatisation de la violence armée (pour des intérêts privés ou afin de ne pas avoir à assumer la responsabilité d'exactions commises)... La prolifération des scénarios de violence armée semble avoir dévié, et ne caractérise plus seulement des conflits inter-étatiques comme dans le cas Russie-Ukraine. Les deux décennies de « guerre contre le terrorisme » (qui, par définition, n'oppose pas deux acteurs étatiques, mais s'inscrit dans le cadre de relations asymétriques et inégales) en sont l'exemple le plus criant : que ce soit les États-Unis en Afghanistan ou la France au Sahel, cette « guerre » interminable a tendance à alimenter les causes des conflits plutôt qu'à les résoudre.

Ces évolutions impliquent une nécessaire redéfinition de ce qu'est une guerre, et de ce qu'elle n'est pas – en somme, une véritable bataille idéologique. Car nommer la guerre ou ne pas la nommer a des implications fondamentales dans le déroulement et l'issue du conflit, la relation à l'adversaire ou l'ennemi, la possibilité de construire ou non une paix juste et durable. L'incapacité à la nommer s'inscrit à son tour dans un contexte social où l'idéologie militaire est plus ou moins normalisée, et banalisée. La réhabilitation des dictatures militaires en Amérique latine, mais aussi l'opacité des dépenses et décisions militaires en France, ou l'indifférence générale (africaine et occidentale) face à la guerre catastrophique au Soudan... Tout cela participe à façonner un monde où l'horreur de la guerre n'est plus le résultat de décisions réellement politiques – et donc évitables.

La guerre est insoluble dans la démocratie

Car la guerre — et sa préparation — est toujours une décision politique, bien qu'elle soit souvent présentée autrement. Tout d'abord, parce que les budgets alloués à l'armée, les subventions publiques accordées aux entreprises d'armement, mais aussi la constitution d'une base industrielle de défense européenne (la militarisation en cours d'une Union européenne construite à l'origine pour garantir la paix et éviter le retour de la guerre), sont des priorités économiques éminemment politiques. En particulier, dans le cadre de l'eupéanisation des questions de sécurité / défense, les pouvoirs de décision se déplacent du niveau national et parlementaire au niveau européen et exécutif. La dépossession du pouvoir démocratique des citoyen·nes a un coût économique énorme : tout l'argent public dépensé pour la militarisation est de l'argent qui n'est pas dépensé pour la santé, l'éducation, la justice, les infrastructures, bref pour le bien-être des habitant·es. Dans le cadre des politiques d'austérité que l'on connaît, l'augmentation exponentielle des dépenses militaires semble donc doublement criminelle.

Le militarisme représente donc un défi fondamental pour l'idée même de démocratie. Le secret défense rend impossible toute redevabilité et contrôle démocratique autour des questions militaires. L'opacité et le manque de transparence construisent une impunité (presque) à toute épreuve dans des pays qui, comme les nôtres, se targuent de représenter — et d'exporter — l'idéal démocratique dans le monde.

Les nouveaux visages de la résistance à la guerre

Pour celles et ceux qui refusent la guerre comme inévitable et omniprésente, le sentiment d'impuissance peut sembler important ; le sujet est dense, les forces en présence semblent inébranlables. On ne peut que faire le constat de l'échec des solutions diplomatiques, de l'ONU, de la remise en cause des conventions de Genève et du droit international humanitaire. On ne peut que constater également un recul des mouvements antimilitaristes et pour le désarmement qui avaient agité la scène internationale à la fin du siècle passé. C'est pourquoi ce numéro de la collection propose de se centrer, dans la mesure du possible, sur la persistance ou la transformation des modes de résistance à l'essor du militarisme. Comment fait-on pour s'opposer à la guerre alors qu'elle s'est diversifiée, complexifiée, multipliée ?

Certaines stratégies restent d'actualité. Par exemple, les grèves ouvrières pour empêcher des navires d'armement de charger ou de débarquer leur stock ; les déserteurs des armées régulières refusant d'aller au front ; les étudiant·es qui occupent leurs universités, des protestations contre la guerre du Vietnam jusqu'au génocide palestinien ; ou encore les campagnes d'opinion pour exercer une pression sociale, politique et diplomatique, au niveau national ou international. Des avancées ont été obtenues, comme l'interdiction complète des essais nucléaires

(1995), les traités sur les mines antipersonnel (1997) et les armes à sous-munitions (2008) ou dernièrement le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (2017). D'autres stratégies naissent avec les reconfigurations du militarisme : la convergence des luttes écologiques et antimilitaristes sur des territoires spécifiques, comme à Grenoble où se déploient des entreprises de technologie de pointe qui produisent des semi-conducteurs à usages civils et militaires. La production de récits alternatifs sur le passé, et les batailles autour de la mémoire sont également de puissants outils pour désamorcer l'essor du militarisme actuel et celui des extrêmes droites qu'il accompagne souvent.

Enfin, ce numéro se pose la question de la possibilité de construire une culture de paix, lorsque la guerre fait rage depuis si longtemps, et s'interroge sur la manière de rouvrir les imaginaires politiques lorsque les traumatismes passés continuent de façonner les sociétés. Car il ne s'agit pas uniquement de bloquer les guerres, mais de s'assurer qu'elles ne pourront plus jamais avoir lieu.

Au-delà de l'émotion (compréhensible et nécessaire) face aux conflits armés et aux guerres actuelles, le travail de l'antimilitarisme consiste également à freiner les accumulations d'armes, dévier les préparatifs et les budgets militaires, détricoter les coopérations policières et militaires qui tissent l'imbrication des États – et donc leur soutien mutuel indéfectible... Un travail plus souterrain consiste également à détricoter les discours et les mises en récit qui favorisent la déshumanisation de pans entiers de la population mondiale ; à lutter contre les stéréotypes de genre qui glorifient le virilisme et le masculinisme sur lesquels se construit en partie le militarisme ; et à réduire les asymétries de pouvoir structurelles qui rendent possible le recours à la violence en toute impunité. C'est dans le cadre de ce travail sur le long terme que s'inscrit ce numéro de la collection Passerelle, telle une brique de plus à l'édifice du monde non-violent que nous voulons tou-tes, à notre échelle, construire.

Sommaire

Introduction 5

PARTIE I : TECHNOLOGIE ET ARMEMENT 13

Voir le monde comme un·e palestinien·ne.
Luttes intersectionnelles contre Big Tech et l'apartheid israélien 14
APOORVA PG, TRANSNATIONAL INSTITUTE

L'urgence d'un traité encadrant les systèmes d'armes autonomes 24
AYMERIC ELLUIN, AMNESTY INTERNATIONAL

S'opposer au « cerveau de l'armement ».
En lutte contre l'industrie des semi-conducteurs à Grenoble 30
STOPMICRO38

Quand les médecins luttent contre la folie nucléaire 38
ABRAHAM BÉHAR - ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS
POUR LA PRÉVENTION DE LA GUERRE NUCLÉAIRE

PARTIE II : LE CONTINUUM SÉCURITÉ - DÉFENSE 45

La privatisation de la sécurité et l'extension des SMP.
Le rôle de l'Amérique latine dans la marchandisation de la violence 46
ELDI PAOLA ROBAYO, EHES

Militarisation et extractivisme vert au Mexique :
les deux faces d'une même médaille capitaliste 58
CARLOS TORNEL

Écologies militarisées dans les marais d'Irak :
guerre sans fin et/ou système bâti sur du sable ? 70
ANSAR JASIM

Les changements de politique européenne de défense,
de migration et de sécurité modifient la nature de l'UE 82
YASHA MACCANICO

Face à la guerre et à sa préparation, le déni démocratique 92
PATRICE BOUVERET, OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

**PARTIE III : TERRORISME,
BANALISATION DE LA GUERRE ET BATAILLE IDÉOLOGIQUE 99**

De la défense globale au militarisme global 100x
JEAN-MICHEL LACROÛTE, COLLECTIF NATIONAL « NON AU SNU »

Nommer ou ne pas nommer la guerre,
telle est la question (démocratique) 108
NICOLAS LAMBERT

De l'huile sur le feu : la France et la guerre
contre le terrorisme en Afrique 114
RAPHAËL GRANVAUD, SURVIE

De quoi le « terrorisme » est-il (scientifiquement) le nom ? 127
MATHIAS DELORI, CERI - SCIENCES PO

Faire table rase d'une mémoire pour détruire
les capacités de résistance actuelles 135
MARIANO PACHECO

Notes sur l'état actuel du théâtre des opérations
psycho-politiques en Amérique latine : défis programmatiques
en temps de siège pour une gauche révolutionnaire à venir 145
OBSERVATOIRE « SYLVIA BERMAN » DE PSYCHOPOLITIQUE ET SANTÉ MENTALE POPULAIRE
DE L'INSTITUT PLEBEYO

Le monde ferme les yeux 152
AZHAR SHOLGAMI, AFRICA IS A COUNTRY

**PARTIE IV :
COMMENT BLOQUER LA GUERRE ET DÉMILITARISER ? 161**

Les dockers face aux armes :
en lutte contre le commerce des armements 162
LORENZO BUZZONI ET MANUEL RICO, INVESTIGATE EUROPE

Refuzniks. Les réfractaires à la guerre d'invasion de l'Ukraine 169

GUY DECHESNE, OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

Démilitariser les territoires et les mentalités :
ce que les paysan·nes colombien·nes peuvent nous apprendre
pour bien vivre l'après-guerre. Le cas du páramo de Sumapaz 179

ANA MARÍA JIMÉNEZ GUEVARA, EHES

Liste des auteur·rices 189

Bibliographie 191

Les derniers numéros de la collection Passerelle 193



TECHNOLOGIE ET ARMEMENT



des entreprises en R&D.

- Ces multinationales ont acquis un total de 100 compagnies israéliennes. Un certain nombre d'entre elles – telles Intel, Microsoft, Broadcom, Cisco, IBM et EMC – ont acquis plus de 10 compagnies locales durant leur temps opérationnel en Israël.
- Plus de 30 licornes de la tech – des start-up évaluées à plus d'un milliard de dollars – sont situées en Israël. Cela représente environ 10 % des « licornes » dans le monde.

Cette relation symbiotique promeut les investissements de la Big Tech en Israël et renforce l'expansion de la technologie numérique militarisée et de la surveillance, dont Israël a été le pionnier mais qu'il n'est pas le seul à utiliser.

Big Tech et les guerres impériales mondiales

Le contexte spécifique de la Big Tech et de l'apartheid israélien fait partie d'une structure mondiale de pouvoir de domination, de racisme et d'États coercitifs. La technologie numérique comprend des systèmes de surveillance d'abord utilisés par les militaires, comme le soutient le rapport Digital Walls :

Les deux processus –la numérisation et la militarisation– ne sont pas seulement des développements partiellement parallèles dans le temps. Ils sont inextricablement liés : les premiers ordinateurs ont surgi de la Deuxième Guerre mondiale et internet a été développé durant la Guerre Froide par les militaires états-uniens. On ne s'étonnera pas que la technologie, la recherche et l'industrie militaires font d'énormes profits dès le début de l'économie numérique.

Le Projet Maven du Pentagone illustre la façon dont ces processus et leurs liens continuent à grandir parallèlement aux guerres globalisées et impériales. Depuis le début des années 2000, les militaires US ont utilisé des drones pour attaquer des cibles dans d'autres pays, provoquant aussi de nombreuses victimes civiles. Le Projet Maven est conçu pour augmenter les attaques de drones en analysant les enregistrements de surveillance à l'aide de l'Intelligence artificielle. Google avait initialement été engagé pour ce projet mais s'est retiré suite aux objections émises par ses propres employés. Le contrat est alors passé à AWS et à Microsoft, et a depuis été transféré à l'Agence nationale de renseignement géospatial (National Geospatial-Intelligence Agency, NGA).

Le projet « Big Tech Sells War » (« La Big Tech Vend la Guerre », ndt), qui a suivi la piste de la collusion entre les corporations tech états-uniennes et la violence antimusulmane et l'islamophobie, a noté que « Le Patriot Act octroie des pouvoirs considérables au gouvernement pour surveiller les États-uniens et même détenir indéfiniment des migrant-es qui ne sont pas accusé-es de crimes. Cela ouvre les

la nature visible de la traditionnelle industrie de production d'armes, où les armes sont clairement conçues pour tuer et réprimer, Big Tech est plus insidieuse parce que, de manière simultanée, elle prétend être démocratique et accessible. La distinction floue entre utilisation civile et militaire aide à normaliser son ubiquité et émousse notre réponse aux défis urgents qu'elle présente.

La technologie d'apartheid d'Israël

Regarder la situation d'une perspective palestinienne aide à dissiper le brouillard, au vu de la complicité de la Big Tech dans le système d'apartheid israélien. Dès avant son établissement en 1948, à travers le nettoyage ethnique de centaines de milliers de Palestinien·nes, Israël a déployé son appareil militaire et de surveillance pour les déposséder, les fragmenter et les affaiblir encore plus. Le Corps de Renseignement des Forces israéliennes d'occupation, l'Unité 8200, fut créé en 1952. Depuis, il lui a été donné pour tâche la collecte de renseignements et le décryptage des codes. L'espionnage et la surveillance des Palestinien·nes est la force motrice derrière une grande partie du développement rapide israélien des nouvelles technologies. Voici comment l'Autorité des Innovations d'Israël se prononce concernant la cyberguerre :

La cyberguerre a toujours été à la pointe de l'industrie high-tech israélienne. [...] La combinaison gagnante entre les diplômés des unités technologiques de l'IDF (Israël Defense Forces) et l'environnement innovateur soutenu par l'Autorité de l'Innovation permet à la technologie de pointe israélienne de former le futur dès aujourd'hui.

Israël exporte ce paradigme sécuritaire de craintes créées de toute pièce justifiant des réactions autoritaires de la part d'États pour assurer leur 'sécurité' et leur 'survie', en plus de ses armes et de ses technologies. Dans le cas du régime d'apartheid israélien, ce besoin de sécurité s'étend seulement à la population juive, alors que les Palestinien·nes vivent des divers degrés de privation de droits, spolié·es de toute sécurité par les politiques israéliennes.

L'Unité 8200 peut intercepter toute conversation téléphonique dans les Territoires palestiniens occupés. Des caméras de reconnaissance faciale – une pour 100 Palestinien·nes– ont été installées à Jérusalem Est occupée. Des informations privées sont utilisées pour faire chanter des Palestinien·nes et les transformer en informateur·rices. Des caméras « Œil de Faucon » conçues pour lire les plaques de voiture permettent aux forces de police israéliennes d'obtenir des informations sur la situation de véhicules en temps réel. Les points de contrôle israéliens possèdent la technologie de reconnaissance faciale, fournies initialement par Hewlett Packard. Le logiciel 'Blue Wolf', surnommé le 'Facebook pour Palestinien·nes' secret de l'armée israélienne, capture des photos de Palestinien·nes sur toute la Cisjordanie et les compare aux bases de données gérées par les militaires et le renseignement israéliens. Les soldats israéliens sont récompensés

qui reste encore à dévoiler, c'est le rôle de la Big Tech dans la production et l'exportation des technologies répressives israéliennes.

Les profits de l'apartheid pour la Big Tech

Alors que l'apartheid et le régime de colonisation de peuplement sont le 'laboratoire' pour la production d'armes et de technologies répressives, c'est la Big Tech qui fournit les investissements nécessaires et soutient la prolifération de la technologie de l'information et de l'industrie de la cybersécurité, de laquelle elle tire de juteux profits.

Les géants de la tech, de Microsoft à Google à AWS (Amazon), sont activement engagés dans l'industrie technologique israélienne. On sait que Microsoft a acquis deux compagnies israéliennes de cybersécurité entre 2015 et 2017. Adallom, créée par un vétéran d'une unité spéciale du renseignement israélien, a été achetée en 2015 pour \$ 320 millions et Hexadite pour \$ 100 millions en 2017.

En 2019, AWS, retenue avec Google pour construire la plateforme Cloud israélienne, a travaillé avec des centres de données locaux pour en édifier l'infrastructure. Faisant partie du projet Nimbus, Google a récemment monté une région locale Cloud en Israël. Selon ce contrat, les deux compagnies « se sont engagées à réaliser des achats réciproques et à lancer une coopération industrielle en Israël équivalente à 20 % de la valeur du contrat ». La deuxième plus grande base R&D de Facebook est également située en Israël.

Les États qui achètent la technologie d'espionnage et numérique d'Israël pour réprimer leurs citoyen·nes enracinent le régime d'apartheid israélien et doivent être remis en question tout en exposant la complicité et les profits des corporations Big Tech basées aux États-Unis.

La praxis de l'intersectionnalité : la campagne 'Non à la tech pour l'apartheid'

Le contrôle croissant et la complicité dans la répression militaire de la Big Tech ont été contrés par divers défis et mouvements populaires. Depuis le début des révélations des lanceur·ses d'alerte aux campagnes actuelles dénonçant les profits de guerre de la Big Tech, il existe une demande croissante pour mettre fin à la militarisation de la technologie.

Aux États-Unis, par exemple, le mouvement populaire 'No Tech for ICE' (« Pas de Tech dans l'application des lois Immigration et Douanes », ndt) met en évidence le rôle clé joué par Palantir et AWS dans la fourniture de l'infrastructure destinée à l'ICE (« Immigration and Customs Enforcement », en anglais) ainsi qu'à d'autres

contre des travailleur-ses et de créer une ambiance de peur ». D'autres l'ont rejointe pour s'élever contre les actions de représailles prises contre celles et ceux qui soutiennent cette campagne.

En plus de la profonde complicité d'AWS dans l'industrie de la technologie de l'information et de la cybersécurité israélienne, et de son soutien pour la répression ailleurs, comme décrit dans l'exemple ICE, son bilan du traitement inhumain des travailleur-ses et sa destruction des syndicats ont été largement dénoncés. La formation du Syndicat du travail d'Amazon (« Amazon Labor Union » en anglais) sur l'île Staten de New York a ainsi été un moment historique pour le mouvement syndical états-unien. L'ensemble des actions de ces employé-es vont sans doute provoquer bien des inquiétudes auprès des PDG actuels de la Big Tech.

Au-delà du soutien aux agences militaires et de surveillance, contribuant en substance à une militarisation approfondie de la vie quotidienne des gens, il est aussi question du contrôle de Big Tech sur nos données. Des aspects de nos vies qui laissent des traces dans le monde virtuel –aujourd'hui inéluctables– sont tissés dans des algorithmes qui influencent profondément nos choix, nos opinions politiques et nos décisions. Les mouvements de droits numériques appellent à défendre notre vie privée et notre sécurité contre la commercialisation des données personnelles, nulle part plus évidente que chez Google. Il existe un défi croissant envers le contrôle de Big Tech sur les vies individuelles et les choix codifiés en données. L'alternative au colonialisme des données a aussi suscité des débats animés sur l'open source, la propriété publique, etc.

En première ligne face au colonialisme numérique, la Palestine est donc un signe de ce qui est à venir – et par conséquent le lieu où nous devons d'abord résister. Sous prétexte de combler la fracture numérique, Big Tech s'enracine de plus en plus, en extrayant des données et en tirant profit de celles-ci. L'épidémie de Covid-19 a exacerbé cela en ce que les gens partout dans le monde ont dû travailler et étudier chez eux, la plupart sans accès à la technologie numérique et sans équipement.

L'intérêt croissant des étudiant-es et des professeur-es pour remettre en question le contrôle des compagnies Big Tech, telle que Google, dans le domaine de l'éducation, ainsi que ses liens directs avec l'oppression des Palestinien-nés, a poussé la campagne mondiale 'No tech for Apartheid' à développer une boîte à outils pour s'organiser sur les campus universitaires.

La campagne contre le Projet Nimbus se situe au croisement de la solidarité palestinienne, de l'anti-apartheid, des droits des travailleur-ses, des droits numériques et des mouvements de décolonisation et de démilitarisation. Dans ce mouvement en évolution, elle offre un clair regard sur la matrice d'oppression, de la militarisation, du capital néolibéral et de l'apartheid israélien – tous promus

par la Big Tech qui en retire des profits massifs. Elle se construit sur la compréhension développée par les campagnes contre la Big Tech dans la guerre, et assemble de nombreuses communautés en lutte contre un contrat qui a de profondes implications pour toutes et tous. Des systèmes interconnectés qui nous oppressent exigent que nos formes de résistance s'unissent aussi, pour défier les forces qui cherchent à nous isoler. La solidarité n'existe que dans l'action, et par sa simple existence comme une force intersectionnelle, sape la violence infligée par le colonialisme, le patriarcat, le racisme et le néolibéralisme. La technologie n'est pas conçue pour être neutre et, au fur et à mesure que les aspects de nos vies s'enfoncent dans cette sphère, et que ses opérations et ses mécanismes restent loin d'être démocratiques, avec la force de la résistance mondiale ses outils de base peuvent encore être rendus démocratiques et accessibles.

Cet article, initialement paru en anglais le 14/02/2023 sur tni.org, a été traduit par Jac Forton, traducteur bénévole pour ritimo, et est republié ici avec l'autorisation de TNI.

L'urgence d'un traité encadrant les systèmes d'armes autonomes

AYMERIC ELLUIN, AMNESTY INTERNATIONAL

Stop Killer Robots est une coalition mondiale de plus de 250 ONG internationales, régionales et nationales, et partenaires universitaires travaillant à travers 70 pays afin de garantir que les humains maintiennent un véritable contrôle du recours à la force, par le biais d'une nouvelle législation internationale qui encadrerait l'utilisation d'armes autonomes. Amnesty International est une des neuf organisations faisant partie du comité directeur de cette coalition.



CAMPAIGN TO **STOP** KILLER ROBOTS

Amnesty International et la campagne *Stop Killer Robots* ont lancé mardi 2 novembre 2021 un filtre pour les réseaux sociaux donnant un aperçu terrifiant du futur de la guerre, du maintien de l'ordre et du contrôle aux frontières. *Escape the Scan*, un filtre destiné à Instagram et Facebook, fait partie d'une grande campagne en faveur d'une nouvelle législation internationale qui réglemente les systèmes d'armement autonomes – ces systèmes d'armes qui, une fois activées, ont la capacité de sélectionner une cible et d'engager la force sans intervention humaine supplémentaire. L'utilisation de la technologie de la réalité augmentée vise à montrer certains aspects de systèmes d'armement déjà en développement, tels que la reconnaissance faciale, les capteurs de déplacement, et d'autres dispositifs ayant la capacité de lancer des attaques contre des « cibles » sans véritable contrôle humain.

Plusieurs pays sont très investis dans le développement des armes autonomes, malgré les implications dévastatrices pour les droits humains et pour le droit international humanitaire qu'implique le transfert à des machines de la responsabilité du recours à la force. Amnesty International et *Stop Killer Robots* ont lancé une **pétition**⁰ demandant à tous les gouvernements d'exprimer leur soutien en faveur de négociations en vue de l'adoption d'un traité.

« Nous basculons dans un scénario de cauchemar, un monde où des drones et d'autres armes avancées peuvent sélectionner et attaquer des cibles sans aucun contrôle humain. Ce filtre est conçu pour donner aux utilisateurs une idée de ce que les robots tueurs seraient bientôt capables de faire, et montrer pourquoi nous devons agir de toute urgence afin que les humains gardent le contrôle du recours à la force », a déclaré Verity Coyle, conseillère principale sur les équipements militaires, de sécurité et de police pour Amnesty International.

« Permettre à des machines de trancher des questions de vie ou de mort constitue une atteinte à la dignité humaine, et risque en outre de causer des violations dévastatrices des lois de la guerre et des droits humains. Cela exacerbera par ailleurs la déshumanisation de la société sur l'espace numérique, qui réduit les personnes à des points de données à traiter. Il nous faut un traité international robuste et juridiquement contraignant afin de faire cesser la prolifération des robots tueurs – avant qu'il ne soit trop tard. »

Face aux risques éthiques, juridiques et sécuritaires des armes autonomes, la campagne contre les robots tueurs demande un traité qui interdirait les armes autonomes antipersonnel, c'est-à-dire activées par une cible humaine, ainsi que celles qui ne permettent pas un contrôle humain significatif. Le traité devrait aussi prévoir des obligations positives pour garantir l'existence de ce contrôle humain

[0] Pétition « Halte aux robots tueurs » disponible en ligne : <https://www.amnesty.org/fr/petition/stop-killer-robots/>

sur les armes : limitations géographiques, temporelles, compréhension des algorithmes, exclusion des algorithmes d'apprentissage automatique...

Les exigences d'un traité juridiquement contraignant afin d'encadrer la recherche, le développement et le déploiement de ce type d'armes se multiplient au sein des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge, parmi la communauté scientifique, les spécialistes de la robotique et de professionnel·les des technologies, etc.

Quel est le problème ?

Le remplacement de soldat·es par des machines rendra la décision de partir en guerre plus facile : elles peuvent être déployées à grande échelle, sans engager de soldat·es – à faible coût, mais avec des conséquences massives. Par ailleurs, les machines ne peuvent pas effectuer de choix complexes sur le plan éthique dans des contextes imprévisibles comme les champs de bataille ou des scénarios du monde réel ; rien ne saurait remplacer une prise de décision humaine. Laisser le choix de tuer à des machines franchit une ligne rouge morale et éthique, les algorithmes étant imparfaits et incapables d'appréhender la valeur de la vie humaine. Il n'est pas du tout évident qu'une intelligence artificielle permette le respect du droit international, notamment le principe de distinction entre combattant·es et non-combattant·es. En outre, si des crimes de guerre ou autres violations des droits humains sont commis par des machines qui ont pris la décision de tirer sur la base d'un traitement algorithmique, il sera très difficile d'engager des responsabilités concrètes. Qui serait jugé : le fabricant ? Le concepteur ? Le militaire l'ayant activé ? Le commandant ayant décidé de son déploiement ? Cette perte de responsabilité priverait les victimes de droit au recours et viderait des droits fondamentaux de leur substance, puisque leur violation ne serait pas sanctionnée.

Il a déjà été souligné que les technologies telles que la reconnaissance faciale, vocale, des émotions et de la démarche ont des difficultés à identifier les femmes, les personnes de couleur et les personnes présentant des handicaps ; mais également, qu'elles causent d'immenses torts aux droits humains lorsqu'elles « fonctionnent ». Employer ces technologies sur les champs de bataille, dans le domaine de l'application des lois ou de contrôle aux frontières, serait désastreux. Les civil·es en paieraient le prix. Les graves violations des règles de la guerre commises dans les conflits actuels en Ukraine, en Israël-Palestine et au Soudan entraînent un coût exorbitant en vies civiles. Les systèmes d'armes autonomes rendraient la guerre encore plus déshumanisante et meurtrière pour les civil·es.

Les armes autonomes représentent également une menace sécuritaire terrifiante. Les laisser proliférer entraîne aussi le risque que des groupes armés qui, déjà, ne respectent aucune règle de la guerre se les procurent. Et elles pourraient être

Ces types d'armes incarnent un glissement progressif vers l'autonomisation des armes qu'aucune règle juridique spécifique n'encadre pour limiter leur autonomisation pour identifier et attaquer des cibles.

En 2013, des discussions ont commencé sur les armes autonomes au sein de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) à Genève, notamment sous l'impulsion de la France. En 2017, un groupe d'experts gouvernementaux a été créé sur le sujet, laissant espérer que les États pourraient aller vers l'ouverture de négociations en vue d'un traité. Si le groupe d'expert-es a permis d'avancer vers des convergences politiques sur la définition des armes autonomes et la manière de les réglementer (avec des interdictions et des obligations positives, pour assurer un contrôle humain significatif), la CCAC échoue à ouvrir des négociations pour adopter un instrument juridiquement contraignant. La raison ? Les décisions doivent être prises par consensus, ce qui signifie que le blocage d'un pays peut empêcher toute avancée. La Russie a notamment été particulièrement réticente à progresser sur le sujet, allant jusqu'à contester les règles de procédures ou la participation de la société civile aux discussions. Résultat, le mandat actuel de la CCAC ne prévoit toujours pas que les membres doivent discuter des éléments d'un futur traité.

Vers un traité international qui interdise les armes autonomes

Face au blocage de la CCAC, la question des armes autonomes est discutée dans d'autres enceintes des Nations Unies : au Comité des droits de l'Homme, elle a fait l'objet de plusieurs rapports, et surtout dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), qui a adopté deux résolutions sur le sujet en 2023 puis en 2024. Ces résolutions ont été adoptées par une immense majorité d'États et permettent de déplacer les discussions dans le cadre de l'AGNU où les décisions se prennent à la majorité, ce qui permettrait de surmonter le blocage des pays qui rejettent toujours les réglementations sur les systèmes d'armement autonome. Si la résolution votée en décembre 2024 (avec 166 voix pour) n'ouvre toujours pas de négociations en vue d'un traité, elle prévoit des discussions informelles dans le cadre de l'AGNU en 2025 et l'inscription du sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de 2025. Une chance d'arriver à l'ouverture de négociations d'ici l'année prochaine ? Le CICR et le Secrétaire général des Nations Unies appellent à l'adoption de nouvelles normes sur les armes autonomes d'ici 2026.

Il y a urgence : l'automatisation croissante des technologies militaires nous rapproche dangereusement de leur déploiement massif. L'année à venir sera cruciale. Par le passé, d'autres traités ont interdit le développement, la production ou l'usage de certaines armes, à l'image du traité d'Ottawa sur les mines anti-personnel, en 1997, ou de celui d'Oslo sur les armes à sous-munitions, en 2008. Sur la base de ces traités, plus de cent États ont mis fin à la prolifération de ces armes. Un signal clair a été envoyé aux industriels et aux financeurs de ces armes, les

rendant plus difficiles à exporter et indiquant clairement que les États les utilisant seraient stigmatisés. Bien que ni la Russie ni l'Ukraine ne fassent partie de la Convention sur les armes à sous-munitions, l'utilisation de ces armes dans ce conflit a suscité une vague d'inquiétude et de dénonciations.

Il est essentiel que les différents États poursuivent leurs efforts pour avancer de manière constructive sur le sujet et soutiennent l'ouverture de négociations pour un traité en dehors de la CCAC. C'est l'unique moyen réaliste d'aboutir à l'adoption de normes juridiques solides dans un avenir proche. Plus que jamais, le monde a besoin que les dirigeants mondiaux se fixent des règles, en contrôlent le respect et sanctionnent les abus. Le développement et la prolifération de ces armes qui défient la morale et menacent la sécurité mondiale ne sont pas une fatalité. Le droit international est un choix politique.

S'opposer au « cerveau de l'armement »

En lutte contre l'industrie des semi-conducteurs à Grenoble

COLLECTIF STOPMICRO

En tant que 2^e vendeur d'armes au monde, la France doit sa prospérité économique en grande partie à l'industrie de l'armement high tech. La technopole grenobloise, parfois qualifiée de « cerveau de l'armement »¹ a justement fait de la « Tech » sa spécialité : en particulier micro-électronique et nanotechnologies. Centres de recherche publics et entreprises privées y travaillent en lien étroit avec les institutions militaires (Direction générale pour l'armement ou Direction des applications militaires du CEA)². Face à eux, le collectif STopMicro s'oppose depuis deux ans à l'agrandissement de deux usines de puces, grandes consommatrices de ressources naturelles et fournisseuses du complexe militaro-industriel. Récit de deux années de campagne menées sous le mot d'ordre « De l'eau, pas des puces ! ».

Grenoble est, avec Paris-Saclay et la région toulousaine, « *l'un des centres névralgiques de l'industrie de l'armement française, spécialisée en micro-électronique* »³. On y conçoit une bonne partie des puces et des circuits électroniques liés à la vision, au guidage et à la communication des

[1] Observatoire de l'armement, dans Le Postillon n°69 (été 2024).
[2] Fabrice Lamarck, Des treillis dans les labos. La recherche scientifique au service de l'armée, Le monde à l'envers, 2024.
[3] Idem.

drones et des missiles des armes produites en France. Grenoble est spécialisée dans les semi-conducteurs (ou puces électroniques). Tout ce business se fait en parfaite harmonie entre centres de recherche publics (Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Centre national de recherche scientifique (CNRS), Université Grenoble Alpes...) et entreprises privées (STMicroelectronics, Soitec, Lynred...), les secondes étant souvent issues de brevets déposés par les premiers⁴. Ces partenariats public-privé – et leurs implications militaires – étaient jusqu'à récemment très peu contestés par les nombreux collectifs militants que compte l'agglomération. Si l'on excepte une mémorable manifestation contre l'ouverture du « premier pôle européen en micro et nanotechnologies », Minatec, en 2006, et l'activité du « site de bricolage pour la construction d'un esprit critique à Grenoble » Pièces et Main d'Oeuvre, depuis le début des années 2000, ainsi que quelques incendies revendiqués par des anarchistes depuis 2020, les industriels travaillent tranquillement, sans souffrir de l'opprobre que devrait leur valoir l'implication dans des recherches au mieux inutiles et bien souvent nuisibles.

Ces derniers mois, le vent a tourné, et il est désormais de notoriété publique que la prospérité grenobloise repose sur un accaparement des ressources du territoire (eau, terres arables) à destination d'applications plus que contestables. À la tête de la contestation, le collectif STopMicro enchaîne enquêtes et mobilisations militantes, construisant un véritable rapport de force avec les industriels et les institutions qui les soutiennent. Point d'orgue : une manifestation de 2 000 personnes en avril 2024 et l'annonce par l'industriel Soitec de la suspension pour un an de ses projets d'agrandissement.



Les ferments de la contestation

Pour comprendre comment le sujet a (re)trouvé une place dans l'espace public et la sphère militante, il faut mentionner quelques événements qui ont jalonné les années précédentes. Ainsi de la publication début 2021 du livre du Groupe Grothendieck *L'Université désintégrée. La recherche grenobloise au service du complexe militaro-industriel*⁵, une enquête très documentée qui décortique les liens

[4] C'est ainsi le cas des trois entreprises citées, ex-start-ups du CEA.

entre université et industrie depuis un siècle, et le rôle discret mais prégnant de la Grande muette dans les noces du public et du privé. Les termes du débat y sont posés. En parallèle, trois éditions du cycle de discussions sur l'écologie politique *Érosions* se tiennent, malgré le contexte compliqué des restrictions sanitaires, et permettent la mise en réseau de différent-es activistes critiques de l'infrastructure capitaliste⁶. Mentionnons aussi l'organisation semi-pirate d'un colloque sur le campus de Grenoble sur le thème « Faut-il continuer la recherche scientifique ? » au printemps 2022, ou les rencontres nouées lors de la contestation du pass sanitaire, qui aboutissent à l'organisation d'une soirée critique du numérique à la librairie-bibliothèque Antigone en septembre 2022 par le collectif Ruptures. Tous ces événements pourraient sembler anecdotiques. C'est pourtant loin d'être le cas : ils ont contribué à une repolitisation de la question technologique à Grenoble.

Mi-2022, cette agitation militante vient rencontrer l'actualité économique, géopolitique et climatique. Lors d'un été caniculaire marqué par les sécheresses et les restrictions d'usages, Emmanuel Macron fait le déplacement dans le Dauphiné pour annoncer l'extension de l'usine de Crolles de STMicroelectronics, le premier employeur privé local, qui projette un doublement de ses capacités de production, impactant directement la ressource hydrique : le secteur de la microélectronique étant très gourmand en eau (il faut 1 700 litres pour rincer une seule plaquette de silicium lors de sa fabrication), l'usine prévoit de consommer après agrandissement 21 500 m³ quotidiens, soit 249 litres par seconde. Une augmentation de 190 % par rapport à 2021. C'est l'équivalent de ce que consomme une ville de 140 000 habitant-es, ses ménages, ses écoles, ses piscines et ses parcs.

La goutte d'eau qui met le feu aux poudres

C'est lors de la soirée critique du numérique de septembre 2022 qu'émerge l'idée de faire « quelque chose » contre l'agrandissement de l'usine de puces. Informé-es par les articles que le journal local *Le Postillon* a consacrés au sujet, on évoque à quelques un-es la modeste idée de faire des affiches pour dénoncer le scandale de la consommation d'eau de l'usine. Et puis non, finalement, on vise plus haut : on organisera une grande manifestation devant les usines au printemps ! On crée le collectif *STopMicro* et on écrit le premier tract, qui appelle à un rassemblement pour dénoncer cet accaparement de l'eau potable (!) et la collusion des pouvoirs publics qui l'accompagne. Le mois suivant, le 14 décembre, nous sommes une soixantaine sous la neige à déposer 249 bouteilles d'eau – l'équivalent de ce que consommera l'usine chaque seconde – devant la Régie des Eaux de Grenoble, avec

[5] Groupe Grothendieck, *L'Université désintégrée. La recherche grenobloise au service du complexe militaro-industriel*, Le monde à l'envers, 2021.

[6] Citons pêle-mêle des présentations du livre de l'Atelier Paysan *Reprenre la terre aux machines*, ou de la saison 4 des *Soulèvements de la terre*, un exposé sur la lutte menée dans les années 70 par Alexandre Grothendieck et le groupe *Survivre et vivre...*

Ici et maintenant, nous avons doublement à faire. Courant 2023, nous apprenons que l'usine Soitec basée à Bernin, petite sœur de ST produisant également des puces, menace elle aussi de s'agrandir. Des productions différentes mais complémentaires, toutes deux auréolées de la même fierté régionale et nationale : grâce à elles, c'est « la relocalisation de la production de puces » qui est en route ! Nous enquêtons donc également sur Soitec pour comprendre les origines de l'entreprise et ses principaux débouchés (téléphonie, voitures électriques...)⁸. Nous comprenons sans surprise que l'argument de la relocalisation permet de ne jamais remettre en question le bien-fondé des productions, ni des dommages qu'elles génèrent. Dès l'automne 2023, nous décidons de faire de l'extension de Soitec l'un des objets de notre lutte.

Nous mettons alors en lumière l'importance militaire de Soitec et de STMicroelectronics. Un secret de polichinelle, quelque chose que tout le monde sait mais cherche à oublier, car c'est moralement inconfortable. Les faits sont là : Soitec a été créée au début des années 1990 pour industrialiser une technologie développée au sein du CEA en partenariat avec la Direction des applications militaires du CEA (CEA-DAM) dans le but de répondre aux besoins de défense, en particulier de dissuasion nucléaire⁹. En effet, les puces conçues par Soitec ont la propriété d'être plus résistantes aux « environnements critiques », tels les milieux irradiés. L'entreprise devient donc un enjeu stratégique pour l'État français. Ainsi, en 2018, le responsable de la CEA-DAM confirmait l'implication de Soitec dans les activités militaires : « Les composants électroniques [de STMicroelectronics et Soitec] servent pour la dissuasion [nucléaire] »¹⁰. Deux ans auparavant, un rapport parlementaire affirmait également que la capacité de dissuasion nucléaire française serait affectée « si STMicroelectronics ou Soitec arrêtaient leur activité défense »¹¹. Nous découvrons aussi les partenariats de Soitec avec ST, Ecrin System ou la Direction générale de l'armement (DGA), son acquisition de l'entreprise de design de puces pour applications militaires Dolphin Design en partenariat avec le missileier MBDA¹², ou encore la production de puces spéciales en nitrure de gallium pour les radars¹³.

L'enquête révèle aussi les ramifications militaires de l'usine de Crolles de STMicroelectronics. Un exemple parmi d'autres : l'usine est à la tête du consortium

[8] Collectif STopMicro, « Soitec: 30 ans de nuisances sans merci », sur <https://stopmicro38.noblogs.org>

[9] François Geleznikoff (directeur du CEA/DAM), « Soixante ans d'innovations scientifiques et technologiques à la Direction des applications militaires du CEA », *Hérodote* n°170, 2018, <https://www.cairn.info/revue-herodote-2018-3-page-37.htm>

[10] « Supercalculateurs : l'atome trouve un nouveau souffle », *Libération*, 7/02/2018, https://www.liberation.fr/france/2018/02/07/supercalculateurs-l-atome-trouve-un-nouveau-souffle_1628227/

[11] M. J-J Bridey et J Lamblin, « en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les enjeux industriels et technologiques du renouvellement des deux composantes de la dissuasion », N° 4301, 14.12.2016. [https://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4301\(index\)/rapports-information](https://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4301(index)/rapports-information)

[12] Pour plus de détails, lire Collectif STopMicro, « Soitec: 30 ans de nuisances sans merci », sur <https://stopmicro38.noblogs.org> et

[13] <https://www.defense.gouv.fr/aid/actualites/great-developper-technologie-nitrure-gallium-gan-enjeu-strategique-defense>

Produire des effets

Lutter contre ces extensions nous donne une prise contre l'emballage technologique, l'extractivisme et le saccage des milieux naturels. Il est évidemment toujours difficile de juger des effets qu'une lutte produit et de démêler ce qui est de l'ordre d'autres facteurs et de son action propre. On peut cependant mettre à notre crédit plusieurs effets.

La contestation est connue à Grenoble et ses habitant·es sont désormais informé·es des enjeux, de même que les salarié·es des usines. Les deux entreprises, qui ont toujours œuvré sans aucune contestation, savent maintenant qu'elles doivent prendre plus de précautions et mettre plus de formes à leurs mouvements. Elles communiquent abondamment ces derniers mois auprès de leurs salarié·es sur les efforts fournis pour économiser l'eau (une préoccupation que ces entreprises n'avaient jamais eue auparavant). En outre, le rapport de force que nous avons imposé oblige l'État à respecter certaines procédures dites « démocratiques » telles que les concertations préalables. Quoique produisant un fort son de pipeau, ces concertations constituent une épine dans les projets des industriels. Elles leur font perdre du temps, les obligent à constituer des dossiers plus solides que d'habitude et permettent de faire fuiter des informations sur lesquelles nous nous appuyons pour lutter. L'exemple de la concertation sur l'agrandissement de Soitec (en cours à l'heure où nous écrivons) est éclairant : alors que l'entreprise comptait se cacher derrière la Communauté de communes et Isère Aménagement, porteurs d'un simple « projet d'extension d'une zone d'activité économique », le collectif STopMicro a imposé que Soitec soit reconnu comme co-porteur du projet. Ce qui déclencha, quelques mois plus tard, le retrait de l'industriel, vraisemblablement gêné de la visibilité inhabituelle accordée à ses projets. La peur des « dommages réputationnels » l'amena à annoncer la suspension de ses projets d'agrandissement. Alors que le projet d'agrandissement de la zone d'activité économique est, lui, toujours d'actualité, nous comptons tout mettre en œuvre pour *annuler* ces deux projets (qui n'en forment en réalité qu'un seul). L'histoire est en train de s'écrire et on prépare des banderoles.

Perspectives

Si, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, les usines restent bien installées, une fissure s'est formée dans la technopole grenobloise. Nous tâchons de nous y engouffrer. De l'élargir.

Nous terminons ces jours-ci une nouvelle enquête sur les ramifications internationales des entreprises crolloise et berninoise : leurs partenariats internationaux et leurs réseaux d'approvisionnement extractivistes sur tous les

[16] Groupe Grothendieck, « De Grenoble à Tel-Aviv », sur <https://lundi.am>

Quand des médecins se coalisent contre la folie nucléaire

ABRAHAM BÉHAR, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS POUR LA PRÉVENTION DE LA GUERRE NUCLÉAIRE

Tout commence au cours d'un congrès de cardiologie en 1980 : un participant a un arrêt cardiaque, et deux cardiologues se précipitent pour le réanimer. Il s'agit d'un Étatsunien, Bernard Lown, et d'un Soviétique, Evgeni Chazov : après l'alerte, ils en viennent à parler de prolifération nucléaire. Ils s'accordent totalement sur un point : en cas d'utilisation de la bombe, aucun traitement, aucun secours n'est possible par des soignant-es irradié-es. Faute de traitement, seule la prévention est possible. Ils fondent alors dans leurs deux pays respectifs une internationale, l'IPPNW (Internationale des praticiens pour la prévention de la guerre nucléaire) en 1980. Avec un seul objectif : la *prévention*, à rebours des mouvements anti nucléaires classiques qui réclament la paix sans s'attaquer aux causes premières de la guerre. La section française, l'AMFPGN, se crée en 1984, suivie par 80 pays au-delà de tous les pays dotés de l'arme nucléaire. En 1988, nous recevons le prix Nobel de la paix.

Un choix redoutable : comment s'y prendre en santé publique ?

Contrairement à la médecine de soin, la prévention exige d'avoir recours à toute une batterie d'actions pour convaincre des patient-es... en pleine santé. Pour ce faire, il faut être à la fois simple et accessible, en proposant des solutions acceptables et efficaces pour combattre ce mal, comme le port du masque pendant une épidémie.

uniquement à partir des effets nocifs sur la santé publique, preuves scientifiques à l'appui. Le stock de plus de 10 000 têtes nucléaires par pays (États-Unis et URSS) va décroître à quelques centaines. Nous allons ensuite parcourir le monde pour arrêter et au moins freiner la prolifération atomique. Avec les collègues de l'association internationale, je suis parti plaider cette cause à Moscou, Washington, Pékin, New Delhi, Karachi, sans oublier Londres, Paris, et même Pyongyang. En traînant les pieds, la France et le Royaume-Uni vont aussi diminuer leur stock.

Que peut-on faire pour les pays futures cibles et non nucléaires ? L'idée est venue de la filiale australienne de l'IPPNW. Le 30 avril 2007, nous proposons *un traité d'interdiction des armes nucléaires (le TIAN)*, visant directement à l'abolition de toutes armes atomiques. Cela, non seulement pour stopper la prolifération mais aussi pour être une issue possible pour les États nucléarisés. Le succès de la campagne du TIAN soutenue par plus de 100 pays nous a valu un deuxième prix Nobel, en cohérence avec le premier en 1988. Même si cela est difficile, c'est en s'appuyant sur la volonté populaire tout particulièrement exprimée dans les pays cibles du tiers monde, que nous avons contribué à de telles avancées. C'est particulièrement le cas en Afrique, avec des États inquiets devant l'extension de la menace nucléaire pour leur continent.

2014, le grand tournant

Le vertige du succès nous a empêchés de voir de suite le grand changement. Contrairement aux diverses actions bellicistes des États-Unis avec *occupation* de différents pays comme l'Irak ou l'Afghanistan, la Russie ouvre une nouvelle ère avec *l'annexion* de territoires comme la Crimée, sous couvert du *parapluie nucléaire* : à chaque étape des conquêtes russes, la menace atomique sert à empêcher toute riposte des occidentaux. Il faut être honnête, nous n'avons pas su tirer toutes les conséquences de ces annexions, et nous avons laissé nos compatriotes se laisser bercer par les discours lénifiants sur le maintien de la paix.

En 2022, la guerre en Ukraine est venue confirmer le changement total de paradigme : dans la pyramide de la violence, la violence d'État conduit à *une fusion* des 4 premiers étages. Dans cette guerre de conquête la terreur d'État est décisive : en Russie, le conflit avec l'Ukraine entraîne non seulement une violence sociale interne, non seulement l'écrasement de tous les terrorismes comme celui des Tchétchènes, mais aussi l'étouffement de toute révolte civile comme en Géorgie : la violence d'État s'introduit ainsi dans la pyramide.

Que faire ? Comment reconstruire une problématique de prévention alors que la guerre est à nos portes et que le délire russe d'annexion règne en Ukraine, comme à Taïwan par la Chine, autorisée par la menace de l'usage de la force nucléaire ? Comment agir alors que d'autres conflits s'éternisent comme à Gaza ? Peut-on

l'on retrouve Ukrainien-nes, Russes, Allemand-es, Français-es, Néerlandais-es et autres) depuis de longues années a également permis de renforcer des liens politiques et/ou personnels étroits, qui permettent des actions plus individuelles et concrètes (aider à évacuer des journalistes et des familles, par exemple) jusqu'à la coordination d'actions plus collectives (relayer et soutenir les actions anti-guerre en Russie et les résistances en Ukraine).

Nous avons gardé des liens avec des républiques en Sibérie, qui sont sous le joug de la terreur d'État russe : peut-on appuyer leur demande actuelle d'un retour au pays de leurs soldats ? Cela existe dans toutes les républiques caucasiennes, mais la répression féroce a mis à mal nos liens, en particulier avec le Kazakhstan.

Comment détricoter la fusion des quatre étages de la pyramide par la violence d'État ?

La première démarche, à notre niveau, est de populariser chez nous la grande plainte des victimes de cette guerre. Pour ceux d'Ukraine, les médias le font, pourquoi ne le fait-on pas pour les victimes de la population russe ?

La seconde est d'initier l'entraide civile : nous l'avons fait dans le milieu médical français au cours de l'hiver 2023-2024 quand les hôpitaux ukrainiens gelaient faute d'électricité. Il y a eu un mouvement parmi nous, avec l'envoi dans 14 hôpitaux de générateurs électriques de secours. Avec nos liens avec la Croix Rouge, peut-on envisager de telles aides y compris pour la population russe ?

Mais il y aussi un travail interne chez nous, les soignant-es, pour revoir les fondements de notre prévention dans ce contexte actuel. Nous ne pouvons pas nous cantonner aux secours médicaux pour les victimes : le passage à la prévention, qui nous est familière dans notre métier, doit aussi se faire dans ce contexte.

En conclusion

C'est parce que nous sommes pressés devant l'aggravation de la situation qu'il faut aller lentement. Il n'y a pas pire que les "propositions" qui jaillissent dans l'affolement (rappelons les leçons du Covid, avec le tombereau de bêtises parfois mortelles, comme les traitements inefficaces liées à la panique) : par exemple, le recours à l'arme nucléaire de représailles brandie dès maintenant par certains États limitrophes de la Russie.

Toute nouvelle idée doit être testée dans l'action et obligatoirement évaluée avant de l'étendre. Faut-il alourdir encore les sanctions contre la Russie ? Comment prendre en compte les effets sur la seule population russe ? Comment croiser la

juste campagne contre les horreurs de la guerre pour les Ukrainien·nes, sans dire un mot des victimes russes ? Cela entraîne un effort considérable et un dialogue intense, comparable à celui qui nous a animé au début de l'IPPNW. Nous n'avons pas le choix, c'est l'unique chemin pour redevenir audible.

Premier objectif pour la synthèse, notre congrès mondial en 2025 à Hiroshima.

BIBLIOGRAPHIE

- Abolir l'arme nucléaire, Le parcours de l'Association internationale des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire , Anne-Marie Roucayrol, Dans *La Pensée* 2018/3 (N° 395), pages 74 à 85
- La pyramide de la violence, A. Behar, *médecine et guerre nucléaire*, 2008, 3, vol 24*

LE CONTINUUM SÉCURITÉ - DÉFENSE

stabilité régionale et la légitimité des États. Cette analyse se centre sur la manière dont la Colombie a réussi à se positionner au niveau mondial comme l'un des principaux fournisseurs de personnel dans le domaine de la sécurité privée, et se penche sur les implications de cette tendance pour la sécurité, la stabilité régionale et la légitimité des États.

L'article se structure en trois parties. La première analyse la façon dont les SMP ont remplacé les mercenaires traditionnels et agissent en zone de conflit de basse intensité avec des contrats légaux, mais en créant une grande instabilité, c'est-à-dire la perturbation ou l'affaiblissement des structures politiques et sociales des États, ce qui provoque une dépendance vis-à-vis des forces étrangères et l'érosion de la légitimité du pouvoir gouvernemental et local. La deuxième partie examine le rôle fondamental des États-Unis en tant que promoteurs de ce phénomène. Enfin, la troisième partie présente le cas de l'Amérique latine, en soulignant son rôle de fournisseur de main d'œuvre pour ces compagnies.

L'apogée des compagnies militaires et de sécurité privée : la fragmentation du monopole de la force des États

Le personnel de ces entreprises s'appelle des mercenaires, un terme historiquement utilisé pour décrire des individus qui s'enrôlent volontairement dans les forces armées d'un État belligérant duquel ils ne sont pas citoyens, dans le but d'obtenir des bénéfices personnels, principalement économiques. Bien que les mercenaires aient joué un rôle important durant le Moyen Âge et les conflits coloniaux, leur utilisation a été condamnée et interdite par différentes lois et conventions internationales telles que la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'entraînement de mercenaires de 1989, la Convention de l'Union africaine de 1972 et le Protocole I des Conventions de Genève de 1949.

Étant donnée leur illégalité, actuellement, les Sociétés Militaires Privées (SMP) déclarent engager des *contractors*³ en sécurité, mais la différence entre « mercenaires » et « *contractors* » est problématique et constitue très souvent un changement de nom qui ne change rien à la réalité des faits. Bien que les SMP se présentent comme des entreprises qui agissent sur la base de contrats légaux, établissant ainsi un lien formel avec leurs employeurs, leur motivation reste éminemment économique et, dans de nombreux contextes, leurs activités ressemblent beaucoup à celles des mercenaires traditionnels.

Le changement de terminologie n'implique pas un changement de la nature de

[3] Employé d'une Société Militaire Privée. L'emploi du mot anglais ici est délibéré, la littérature scientifique sur le sujet faisant de même.

leurs opérations. Bien que les SMP travaillent dans un cadre régulé (souvent mal établi), elles évoluent dans une zone d'ambiguïté légale qui leur permet d'échapper à leurs responsabilités et d'agir de façon autonome, ce qui défie la capacité des États à exercer leur contrôle sur l'utilisation de la force à l'intérieur de leur territoire. Autrement dit, changer le nom, de « mercenaires » à « *contractors* », ne modifie pas le fait que ces compagnies exercent la violence et génèrent de l'instabilité dans des contextes de conflit⁴.

La Colombie est un cas emblématique de ce phénomène ; à partir des années 1990, les SMP ont commencé à opérer dans le pays dans le cadre de la coopération militaire avec les États-Unis pour lutter contre le trafic de drogue. Leur participation s'est notamment étendue avec le Plan Colombie, un « package » d'assistance états-unienne pour des opérations de sécurité, l'entraînement de forces locales et des activités anti-narcotiques. Cependant, au lieu d'envoyer directement des officiers de l'armée états-unienne, les États-Unis ont décidé de sous-traiter une grande partie de cette assistance à des entreprises privées. Ces compagnies ont pris la responsabilité d'entraîner et de moderniser les forces armées colombiennes, ainsi que d'intervenir lors d'opérations spécifiques, principalement pour la fumigation aérienne des cultures illicites de coca.

La stratégie états-unienne consistant à utiliser des SMP leur permettait d'éviter le déploiement massif de leurs troupes et de réduire ainsi le coût politique d'une intervention directe. En ce sens, les États-Unis ont promu le déploiement de ces entreprises qui recrutent principalement d'anciens militaires, tant états-unien que d'autres nationalités, au moyen de contrats privés, financés par le gouvernement des États-Unis lui-même.

Ce modèle d'intervention a ensuite été exporté à d'autres conflits, comme en Afghanistan, où des compagnies telles que DynCorp ont reproduit l'expérience colombienne en participant à l'entraînement de forces armées locales et à des opérations de sécurité⁵. Le cas de la DynCorp en Colombie illustre clairement cette évolution. Au départ, cette entreprise était dans la fumigation de culture de coca et dans des tâches de soutien logistique. Avec le temps, ses activités se sont étendues pour inclure la protection d'infrastructures et du personnel, et plus tard vers sa participation directe aux affrontements armés. Un autre cas significatif est celui de l'entreprise israélienne Spearhead dirigée par Yair Klein⁶, embauchée par des hommes d'affaires et des narcotrafiants colombiens pour entraîner des groupes

[4] Chesterman, Simon, éd 2009. *From Mercenaries to Markets: The Rise and Regulation of Private Military Companies*. 1. Publié en livre de poche. Oxford : Oxford Univ. Press.
 [5] Pour en savoir plus à ce sujet, consulter : Perret, Antoine. 2009. *Las compañías militares y de seguridad privadas en Colombia : ¿una nueva forma de mercenarismo ?* 1^o éd. Pre-textos 34. Bogotá : Univ. Externado de Colombia.
 [6] Yair Klein a été embauché par des hommes d'affaires colombiens, principalement liés au cartel de Medellín dirigé par Pablo Escobar et par des propriétaires terriens qui cherchaient à se protéger contre les menaces

paramilitaires pendant les années 1980. Klein a formé des paramilitaires en techniques militaires, contribuant ainsi à la militarisation du conflit colombien et à la création d'un contexte de violence qui échappait totalement au contrôle de l'État⁷.

L'expansion et le développement des SMP présentent plusieurs défis et risques. L'un des plus importants est la fragmentation du monopole de la force d'État. La présence d'acteurs privés dans des opérations de sécurité et de défense affaiblit le contrôle de l'État et génère des zones d'insécurité, en particulier dans des contextes de conflit interne. En Colombie, la participation de SMP telles que DynCorp, AirScan et Northrop Grumman lors d'opérations militaires a conduit à une société militarisée et à la perte de légitimité de l'État⁸. Une autre problématique est la violation des droits humains et les pertes civiles qui restent impunies. C'est le cas, en Irak, de la participation de la SMP Blackwater au massacre du Square Nisour en 2007, qui a provoqué la mort de 17 civil-es irakien-nes ; et en Colombie, du bombardement de Santo Domingo, Arauca, en 1998, dans lequel est impliquée l'entreprise Airscan, qui a causé la mort de 17 civil-es. Ces deux exemples illustrent comment ces entreprises agissent en toute impunité dans la région, renforçant la difficulté à exercer un contrôle démocratique et à lutter contre l'impunité des crimes de guerre.

Aujourd'hui, en Ukraine, on observe une participation de plus en plus importante de compagnies militaires et de sécurité privées qui opèrent tant du côté russe que du côté ukrainien. Des entreprises telles que Wagner, qui entretient des liens étroits avec le gouvernement russe, ont joué un rôle clé dans ce conflit, en assumant des missions qui vont de l'entraînement et du déploiement de combattants jusqu'à des opérations de combat direct. Non seulement l'intervention de ces entreprises

de plus en plus fréquentes de guérillas telles que les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Klein est arrivé en Colombie sous prétexte de diriger une entreprise de sécurité appelée Hod Hahanit, qui proposait un entraînement militaire et tactique. Cette entreprise fournissait des formations en techniques de combat et de contre-insurrection à des groupes paramilitaires qui, par la suite, deviendraient des acteurs-clés dans le conflit armé colombien, ce qui a exacerbé la violence dans le pays. Sa présence et ses activités dans le pays ont fait l'objet d'une polémique internationale lorsqu'ont été rendus publics des vidéos révélant la relation directe entre le narcotrafic et les groupes paramilitaires qu'il avait entraînés. Bien qu'il n'ait pas été embauché directement par l'État colombien, son intervention a eu un impact significatif sur la dynamique du conflit armé interne.

[7] « Bogota attend l'extradition de Russie d'un mercenaire israélien », publié le 13 mars 2008. Consulté le 10 octobre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2008/03/13/bogota-attend-l-extradition-de-russie-d-un-mercenaire-israelien_1022407_3210.html

[8] La légitimité de l'État se fonde sur sa capacité à exercer le contrôle exclusif de la force et à garantir la sécurité de ses citoyen-nes. Lorsque ce contrôle est partagé ou affaibli par la présence d'acteurs privés tels que les SMP, la perception publique de l'État comme garant de l'ordre et de la justice se voit affectée. Dans le cas de la Colombie, la participation d'entreprises privées à des opérations militaires et de sécurité a non seulement fragmenté le monopole de l'État sur l'usage de la force mais produit une perception d'incapacité de l'État à résoudre lui-même les problèmes de sécurité. Cela peut mener à une érosion de la confiance dans les institutions publiques qui poussent les citoyen-nes à chercher des solutions alternatives hors du cadre de l'État, ce qui affaiblit la cohésion sociale et aggrave l'instabilité. Le manque de contrôle sur les acteurs privés peut, de plus, leur éviter d'avoir à rendre des comptes et favoriser la multiplication d'abus, ce qui exacerberait encore plus la crise de légitimité de l'État.

controverse, tant sur le plan international qu'international. Au lieu de dépendre exclusivement des forces armées traditionnelles, les États-Unis utilisent ces entreprises comme une ressource qui leur permet de façonner le contexte de sécurité mondial selon leurs intérêts et, dans le même temps, de minimiser les coûts politiques et diplomatiques qu'impliquerait le déploiement de troupes officielles. Ainsi, l'utilisation des SMP est non seulement une question d'économies et d'efficacité, mais également une stratégie délibérée afin de maintenir leur hégémonie et répondre avec flexibilité aux défis mondiaux⁹.

Diverses raisons stratégiques expliquent le fait que les États-Unis soutiennent et promeuvent le développement de ces entreprises. Tout d'abord, la réduction des coûts et des ressources : l'utilisation des SMP leur permet de déployer du personnel hautement qualifié sans avoir à recourir à des coûts permanents liés à la prise en charge financière d'une force militaire régulière. Contrairement aux armées conventionnelles, les entreprises privées ne sont employées que lorsqu'on a besoin d'elles, ce qui réduit significativement les dépenses de logistique et de maintenance. De plus, le profil type du personnel embauché par ces entreprises est constitué d'anciens militaires qui ont déjà reçu une formation de la part des forces armées d'autres États ou organisations. Cela permet aux États-Unis de privatiser les coûts des entraînements et de tirer profit des connaissances acquises par ces anciens soldats sans avoir à investir dans leur formation initiale. Résultat : des économies significatives, en particulier dans des contextes où une intervention militaire prolongée n'est ni durable ni politiquement viable.

Deuxièmement, les SMP permettent de réduire le coût politique des interventions militaires. En engageant des entreprises privées, le gouvernement états-unien peut mener des opérations à haut risque ou participer à des conflits sans que leurs forces armées ne soient directement exposées. Cela réduit l'impact politique en cas de pertes humaines car la mort de personnels privés ne suscite pas le même degré d'examen attentif du public et ne génère pas de pressions internes pour modifier la stratégie d'intervention. Par exemple, en Irak, la perte d'agents de Blackwater et d'autres SMP n'a pas reçu la même attention que la mort de soldats états-unis, ce qui a permis aux États-Unis de maintenir un plus grand nombre de soldats sur le terrain sans souffrir de répercussions politiques qui auraient pu surgir de la perte de personnel militaire.

La troisième raison-clé est la flexibilité opérationnelle qu'offrent les SMP. Ces entreprises ont la capacité de s'adapter rapidement à des contextes divers et de fournir une large gamme de services qui vont de la protection d'infrastructures

[9] Kinsey, Christopher. 2007. *Corporate Soldiers and International Security: The Rise of Private Military Companies*. Transferred to digital print. Contemporary Studies, London New York, NY: Routledge, Taylor & Francis Group.

et de personnel à des opérations de combat, de conseils stratégiques et de formation de forces locales. Leur structure modulaire et leur capacité à agir de façon autonome leur permet de se mobiliser rapidement partout dans le monde, sans les longs processus bureaucratiques et diplomatiques auxquels doivent faire face les forces militaires traditionnelles. Cela facilite la mise en œuvre de réponses rapides et spécialisées dans des contextes de conflit, ce qui fait des SMP un outil précieux pour les besoins de sécurité changeants des États-Unis.

Finalement, l'utilisation des SMP est liée à la mise en œuvre de la politique états-unienne dans des régions où une intervention directe pourrait être politiquement dangereuse ou diplomatiquement irréalisable. En engageant ces entreprises, les États-Unis peuvent réaliser des opérations de renseignement, de combat et d'entraînement au nom du gouvernement sans avoir à assumer officiellement la responsabilité des actions menées. En Amérique latine, un exemple évident est le Plan Colombie, où la présence des SMP a permis aux États-Unis de soutenir l'entraînement des forces armées locales, de participer à l'éradication de cultures illicites et de mener des actions de contre-insurrection sans avoir à déployer de troupes. Ce modèle a été reproduit dans d'autres régions, comme au Moyen-Orient et en Afrique où une intervention directe aurait pu faire l'objet de critiques tant de la communauté internationale que des citoyens états-unien-nes elleux-mêmes.

Outre ces problèmes, la dépendance croissante des États-Unis vis-à-vis des SMP interroge le monopole de la violence qui est traditionnellement une prérogative exclusive de l'État. L'accès à la sécurité et à la défense par des acteurs privés fragmente l'autorité de l'État et affaiblit la capacité des gouvernements à exercer un contrôle effectif sur l'utilisation de la force. À long terme, cette dépendance peut éroder la légitimité étatique, en permettant que des entités privées assument des fonctions qui devraient être contrôlées par l'État. Ainsi, le modèle états-unien d'intervention par l'intermédiaire des SMP a non seulement transformé le paysage de la sécurité internationale, mais a également créé de nouveaux défis pour la gouvernance mondiale et la protection des droits humains. Dans ce contexte, il est urgent de débattre et de réglementer le rôle de ces entreprises afin d'éviter que leur utilisation sape le monopole d'État de la violence et aggrave l'instabilité dans les régions où elles opèrent.

La contribution de l'Amérique latine et le problème du mercenarisme

L'Amérique latine a contribué significativement au phénomène de privatisation de la sécurité, non seulement comme un marché attractif à l'installation et à

l'expansion de ces entreprises mais aussi comme une source de main d'œuvre hautement qualifiée et accessible. Des ex-militaires et ex-paramilitaires¹⁰ de pays tels que la Colombie, le Chili, le Pérou et le Salvador ont été enrôlés par des Sociétés Militaires Privées (SMP) et ont été impliqués dans les conflits au Moyen-Orient et en Afrique. Ces dynamiques ont donné lieu à un nouveau type de mercenariat moderne, au sein duquel du personnel militaire latino-américain participe à des conflits éloignés de ses intérêts nationaux et avec des motivations principalement économiques¹¹.

La Colombie est un cas emblématique de cette dynamique de privatisation de la sécurité et de l'externalisation du personnel militaire. Comme cela a été mentionné plus haut, dès les années 1990, dans le cadre du Plan Colombie, le gouvernement états-unien a favorisé la coopération militaire avec ce pays afin de lutter contre le narcotrafic et le terrorisme. L'alliance stratégique entre les États-Unis et la Colombie a renforcé un schéma de privatisation de la sécurité et donné lieu à un phénomène d'exportation de la main d'œuvre militaire colombienne : la Colombie est le pays qui a reçu l'entraînement le plus important de la part des États-Unis. De ce fait, ce pays a le plus haut indice de recrutement de personnel par les SMP, car les militaires colombiens connaissent les opérations, les instruments, les tactiques et les doctrines états-uniennes.

De plus, les coûts de recrutement d'un Colombien sont très inférieurs à ceux de ses homologues d'autres pays. Les contractors colombiens ont été déployés en Irak, en Afghanistan et, plus récemment, au Yémen et aux Émirats Arabes Unis avec des conditions salariales qui, en moyenne, varient entre 1000 et 3000 \$ par mois. Des chiffres bien en deçà des salaires offerts aux *contractors* de pays « développés ». Malgré cela, nombre de travailleurs colombiens acceptent ces emplois car, bien que les salaires soient bas comparés à ceux de leurs homologues étrangers, ils restent considérablement plus élevés que ce qu'ils pourraient obtenir dans leur propre pays. Très souvent, particulièrement pour les postes aux échelons inférieurs, ils acceptent ces emplois sans une connaissance réelle des conditions de travail. Cela les expose à des situations de précarité et de dangerosité importantes.

[10] Un paramilitaire est un membre d'un groupe armé organisé, qui agit en dehors des forces militaires officielles de l'État, mais dont il peut bénéficier de certaines formes de soutien, de tolérance ou de coordination. Souvent, ces groupes agissent à des fins politiques, de contrôle territorial ou de protection d'intérêts privés, et souvent ils participent à des activités illégales comme la violence politique, la répression ou, dans certains cas, le crime organisé. Bien que ne faisant pas officiellement partie de l'armée, leur activité peut compléter les fonctions des forces armées officielles ou s'y substituer. Dans le contexte colombien, le terme *paramilitaire* fait référence aux groupes armés illégaux qui ont surgi en tant que force d'autodéfense pour protéger des intérêts privés face à la guérilla. Avec le temps, ces groupes ont commencé à prendre part aux massacres, aux déplacements forcés et au narcotrafic. Malgré la démobilisation des Autodéfenses Unies de Colombie (AUC) en 2003, de nouveaux groupes ont fait surface, connus sous le nom de bandes criminelles émergentes (BACRIM), et ont continué à prendre part aux activités illicites et de contrôle territorial.

[11] Perret, Antoine, éd. 2010. *Mercenarios y compañías militares y de seguridad privadas: dinámicas y retos para América Latina*. Bogotá: Univ. Externado de Colombia.

Le profil de ces *contractors* est généralement celui d'ex-militaires expérimentés en combats, avec des capacités tactiques et un entraînement contre-insurrectionnel. Étant donné que la majorité a été formée au sein des forces armées colombiennes avec l'appui des États-Unis, les SMP n'ont pas besoin d'investir dans un entraînement supplémentaire. Cette force de travail rentable et efficace a permis aux SMP d'opérer avec des coûts réduits en zones de conflit. Dans ce sens, la Colombie est passée de bénéficiaire d'une assistance militaire à exportatrice de main d'œuvre mercenaire.

Ce phénomène a contribué non seulement à l'expansion des SMP au niveau mondial mais également à la création de réseaux internationaux de recrutement qui opèrent en marge de la légalité. Nombre de ces réseaux se connectent via des intermédiaires locaux, connus comme « recruteurs de mallettes » qui agissent comme courroie de transmission entre les SMP internationales et les effectifs disponibles en Amérique latine. L'utilisation de ces intermédiaires facilite le recrutement de personnel à bas coût et sans garanties d'emploi, comme cela est normalement exigé dans les pays « développés ». Cela expose les *contractors* latino-américains à des conditions de travail précaires et souvent dangereuses.

Un bon exemple de cette situation peut être observé en Colombie, où le nombre d'entreprises privées de sécurité qui offrent des services de protection armée pour des propriétés privées a explosé. Les gardes de sécurité, ex-militaires ou ex-policiers pour beaucoup d'entre eux, sont chargés de la surveillance de bâtiments résidentiels mais avec la particularité d'utiliser des armes à feu. Ces entreprises sont également chargées de « protéger » les compagnies minières et pétrolières, agissant comme des forces de contrôle face à tout type de protestation socio-environnementale. Un cas significatif est celui des entreprises de sécurité embauchées par des sociétés comme Ecopetrol ou des entreprises étrangères comme Pacific Rubiales, qui ont utilisé des gardes privés pour protéger leurs infrastructures dans des zones d'extraction de ressources naturelles. Ces gardes ont été chargés, à plusieurs reprises, de contenir et de réprimer des manifestations de communautés locales qui dénonçaient la pollution de l'environnement, l'usage excessif des ressources hydriques et les déplacements forcés – ces agissements aggravant les conflits sociaux dans les régions où elles opèrent. Cette militarisation de la sécurité privée en matière d'intérêts extractifs renforce la marginalisation des communautés et exacerbe les problèmes socio-environnementaux dans le pays. Enfin, ce sont aussi des mercenaires colombiens qui ont participé à l'assassinat du président haïtien, Jovenel Moïse, en juillet 2021. Plusieurs ex-militaires colombiens, embauchés via des réseaux de recrutement privés, ont été impliqués dans l'opération qui a mené au magnicide.

Un autre aspect à souligner est le coût politique et social que cette situation génère. En laissant ces entreprises agir comme des extensions de ses forces armées, alors

que les responsabilités du gouvernement sont minimisées en cas de sévices ou de violations des droits humains, la légitimité de l'État se voit ébranlée. Les expériences de sévices de la part des *contractors* dans des pays comme l'Irak ou l'Afghanistan et, plus récemment, dans des pays d'Afrique et du Moyen-Orient, ont montré que le manque de régulation effective et l'ambiguïté du statut légal de ces *contractors* rendent compliqués le traitement judiciaire et le rendu de comptes.

En résumé, le lien entre les SMP et l'Amérique latine, avec la Colombie comme épicerie stratégique, a fait de la région un important fournisseur de services de sécurité privée et un exportateur de main d'œuvre entraînée. Ce lien, qui s'est initialement consolidé avec l'appui des États-Unis dans le cadre du Plan Colombie, a évolué vers un schéma au sein duquel les ressources humaines de la région sont devenues une pièce maîtresse dans la mécanique internationale de privatisation de la guerre. La réalité actuelle expose la région à un phénomène de mercenariat moderne, dans lequel se négocient les capacités militaires de ses effectifs en échange de bénéfices économiques qui, en dernier ressort, entretiennent la dynamique d'instabilité et de violence dans les pays d'origine et de destination de ces *contractors*.

Réflexions finales

La privatisation de la sécurité a transformé la dynamique des conflits et la violence au niveau mondial et régional, créant un contexte au sein duquel les acteurs non étatiques jouent un rôle de plus en plus important dans les opérations militaires et de sécurité. En Amérique latine, l'essor des Sociétés Militaires Privées (SMP) a eu des répercussions significatives, transformant la région en un fournisseur stratégique de personnel formé participant aux conflits dans différentes parties du monde, du Moyen-Orient jusqu'en Europe de l'Est.

La Colombie en est un cas emblématique, non seulement du fait de la participation active de SMP sur son territoire sous couvert d'initiatives comme le Plan Colombie, mais également du fait de son rôle d'exportateur de main d'œuvre militaire. L'expérience acquise par les effectifs colombiens, entraînés à plusieurs reprises avec l'appui états-unien, a facilité leur intégration dans des conflits internationaux en contribuant à la marchandisation de la violence et à la fragmentation du monopole d'État de la force. Des scénarios de violence armée plus généralisée entre les mains de différents acteurs se profilent.

L'impact de ce phénomène est multi-dimensionnel : elle sape la légitimité des États, elle pérennise l'instabilité régionale et elle engendre des vides de sécurité dans les pays d'origine. Parallèlement, elle favorise les réseaux internationaux de recrutement aux pratiques de travail précaires et risquées pour les *contractors*. La participation de SMP dans des conflits comme l'Ukraine, avec l'intervention du

groupe Wagner, montre comment ces entreprises sont devenues des acteurs déterminants dans la configuration des scénarios de conflit modernes. Le groupe Wagner, une entreprise militaire privée russe, a joué un rôle fondamental dans des conflits comme en Ukraine et en Syrie en agissant comme une force paramilitaire, de facto, en défendant les intérêts du Kremlin. En Ukraine, Wagner a été accusée de commettre des violations de droits humains et des crimes de guerre, alors qu'elle menait des activités clés dans la région du Donbass. De plus, Wagner a recruté des milliers de mercenaires, souvent dans des conditions de travail précaires, et a profité du manque de contrôle et de régulation de l'État sur les opérations qu'elle menait. Les *contractors*, dont la majorité a une faible connaissance des conditions de travail, sont envoyés dans des zones à haut risque, où leurs vies sont constamment mises en danger. Dans le même temps, l'usage de ces entreprises privées par la Russie permet à l'État de maintenir un niveau de déni plausible et d'éviter les répercussions politiques et diplomatiques qu'entraîne le déploiement direct des forces armées régulières. Cela souligne l'impact négatif de ces SMP dans les conflits modernes, renforçant l'instabilité régionale et mondiale en affaiblissant la légitimité des États touchés.

Face à ce tableau, il devient urgent de mettre en place un cadre de réglementation internationale qui aborde les ambiguïtés légales et les lacunes en matière de responsabilité des SMP. L'absence de supervision effective permet aux acteurs d'opérer en « zone grise », agissant en toute impunité et compliquant la judiciarisation des cas de violations de droits humains. Réguler l'activité des SMP est non seulement crucial pour garantir la sécurité et la stabilité dans les régions touchées, mais également pour rétablir la capacité des États à exercer un contrôle sur l'utilisation de la force sur leurs territoires.

En conclusion, la prolifération des SMP et leur influence croissante dans les conflits internationaux représente un défi significatif pour l'ordre et la sécurité mondiale. L'expérience de l'Amérique latine, en particulier celle de la Colombie, met en évidence la nécessité de repenser la manière d'aborder les problématiques de sécurité et de mercenariat moderne, en cherchant des solutions qui reconnaissent et atténuent les implications de la privatisation de la violence dans le contexte actuel.

Militarisation et extractivisme vert au Mexique : les deux faces d'une même médaille capitaliste¹

CARLOS TORNEL, ACTIVISTE ET UNIVERSITAIRE

Introduction

Le 22 novembre 2021, le gouvernement du président Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a publié un décret reconnaissant comme enjeu « d'intérêt public et de sécurité nationale » l'intégralité des projets et travaux mis en œuvre par le gouvernement mexicain (DOF, 2021). Pendant la pandémie de COVID-19, il a imposé un « état d'exception » et la présence des forces armées sur ces chantiers de construction, créant un climat d'intimidation et affaiblissant les mouvements sociaux et l'opposition locale. Dans le cadre plus large d'une stratégie géopolitique et économique destinée à offrir un environnement favorable aux investissements (désormais traduite par le concept de « *nearshoring* »²), encourager la circulation des marchandises et renforcer les chaînes de valeur, le gouvernement AMLO a initié de grands travaux d'infrastructure tels que le mal-nommé « train Maya », le Train interocéanique (et d'autres décrits ci-dessous) – aujourd'hui sous la tutelle de l'État. Cet instrument majeur de promotion et de développement de l'extractivisme dans le pays crée des conditions territoriales favorables aux investissements, à l'extraction et à

[1] Une précédente version de cet article a été publiée par la fondation Frederick Ebert à Mexico.

[2] Le *nearshoring* est une stratégie géopolitique et économique qui consiste à transférer les sites de fabrication et de production dans les territoires les plus proches de la consommation. On pourrait soutenir que la présidence d'AMLO au Mexique prolonge cette vague progressiste jusqu'en 2024. Pour en savoir plus sur ce sujet, voir : Tereault (2023) et Silva et Moreno (2023).

tivisme et des désastres, mettant en évidence son incapacité à se reproduire selon ses propres critères (Jappe, 2017 ; Ornelas, 2023). Pour le dire plus simplement, avec l'automatisation et l'exigence de croissance économique perpétuelle, le travail humain perd sa centralité, et ce que David Harvey (2004) appelle l'« accumulation par la dépossession » devient la principale forme de production de valeur dans le capitalisme contemporain. Dans ce contexte, le capitalisme se maintient en extrayant des ressources naturelles, des minerais, de l'énergie, des aliments « bon marché » et du travail précarisé, comme par exemple l'exploitation des migrants dont les droits sont limités ou la destruction des écosystèmes par l'agriculture industrielle. Par ailleurs, la bifurcation systémique du capitalisme génère une inégalité à l'échelle planétaire, offrant en sacrifice certaines régions et territoires, pour assurer la prospérité d'autres. Cette dynamique est une réactualisation des vieux discours du colonialisme, dont dépend toujours le capitalisme, pour s'appropriier le travail et l'énergie non rémunérés (Patel et Moore, 2017), ce qui renforce la dépendance du capitalisme envers les États et leur capacité à recourir à la force et la violence des forces armées, que les activités soient licites ou non. Invoquant généralement le prétexte de la sécurité nationale et couvertes par un état d'exception, les opérations militaires protègent des régimes extractifs toujours plus violents, servant à entretenir les mythes libéraux de la « démocratie représentative », du « développement durable » ou de la « croissance verte ».

En réalité, l'extractivisme en Amérique latine est une constante du capitalisme depuis cinq siècles (Acosta, 2013). Cependant, ces trente dernières années, nous assistons à une transition des consensus extractivistes qui passent du « consensus de Washington » – dicté par un accord tacite avec le marché et le néolibéralisme – au « consensus des matières premières » – un modèle extractif basé sur l'exportation des minerais bruts. Plus récemment, est apparu ce que Breno Bringel et Maristela Svampa (2023) appellent le « consensus de la décarbonation », qui inaugure une nouvelle phase de l'accumulation par dépossession du capitalisme. Ce nouveau consensus instaure un pacte capitaliste mondial orienté vers la « transition énergétique » ou le « développement durable », s'appuyant sur le généreux prétexte de « décarboner », « atténuer » et « s'adapter » au changement climatique aggravé par le capitalisme lui-même. Cela a permis d'identifier de nouvelles zones d'expansion et d'opportunités d'investissement. La prolifération de méga-projets d'énergie solaire et éolienne, parallèlement au développement de technologies telles que la géoingénierie, d'une part rajoute une couche du modèle extractiviste pré-existant en créant de nouvelles sources de profits miniers avec l'extraction des minerais dits « critiques », l'occupation et la spoliation des terres ; et d'autre part, crée une illusion permettant de resservir les anciens modèles coloniaux, tel le concept de *Terra Nullius*, à savoir des terres considérées comme « vides », « oisives » ou « mal utilisées », ayant aujourd'hui le « potentiel » de décarboner l'économie (Gómez-Barris, 2017 ; Tornel et Montaña, 2023). Si, comme le souligne Patrick Wolfe (2006), l'objectif final du colonialisme est d'assurer l'accès

à la terre, l'extractivisme vert et le consensus de la décarbonation représentent un nouveau tournant pour le modèle d'accumulation capitaliste, qui inaugure une phase de colonisation encore plus grande (Isla, 2022 ; Lang et al., 2024), justifiée à présent par la protection de l'environnement et la durabilité.

Les résultats sont sans appel : l'Amérique latine est devenue la région la plus dangereuse pour les personnes qui défendent leur territoire. Au cours de la dernière décennie, au moins 2 100 assassinats ont été répertoriés, la plupart en lien avec l'exploitation minière et le développement de méga-projets (Global Witness, 2024). Le Mexique reflète cette tendance avec au moins 204 assassinats, selon une estimation prudente, tandis que les assassinats et les disparitions liées à ce qu'on appelle la « guerre contre le narcotrafic » a fait 36 000 victimes pendant les six ans de présidence d'AMLO (Paley, 2023). Sous prétexte d'assurer la « sécurité nationale » ou de protéger leur « souveraineté », les États ont justifié une militarisation accrue face à des menaces telles que le crime organisé, la crise climatique, les urgences sanitaires comme la pandémie de COVID-19, ou encore la perturbation du transport des marchandises et des chaînes d'approvisionnement. Ces situations ont été invoquées pour instaurer un état d'exception permanent, l'urgence devenant ainsi la norme (Agamben, 2005). Notons en particulier, le cas du crime organisé, qui constitue autant un prétexte à l'état d'urgence qu'une convergence de forces qui, selon Dawn Paley (2014), offre une « solution » à grande échelle aux problèmes du capitalisme. Combinant la terreur avec la mise en place de politiques néolibérales, ouvrant des territoires auparavant inaccessibles au capitalisme globalisé, la distinction entre le « licite » et l'« illicite » est un élément clé du fonctionnement du capitalisme qui, comme le décrit Segato (2015), s'appuie sur une « économie secondaire ».

L'interaction entre capitalisme, militarisme, crime organisé et extractivisme

Ce que l'on appelle « économie secondaire » n'est pas étrangère mais bien inhérente au capitalisme. C'est un moyen pour le capitalisme de s'étendre à des territoires et des formes de production qui lui étaient auparavant inaccessibles. La nomenclature officielle de « crime organisé » ou « cartels de la drogue » permet d'invisibiliser les industries et les chaînes de valeur qui bénéficient de ces activités, notamment les entreprises transnationales, les banquiers, les actionnaires et, très souvent, les forces répressives de l'État (Paley, 2014). Reconnaître le rôle majeur des économies « illicites » exige de comprendre que la distinction entre le licite et l'illicite est non seulement un élément clé du modèle extractiviste-colonial, mais une partie intégrante du capitalisme de ces 500 dernières années, tout au long des différents régimes d'accumulation qui se sont succédé. La distinction résulte des relations de pouvoir qui caractérisent et légitiment certaines formes d'accumulation tout en excluant d'autres (Teran, 2023). Pour reprendre l'affirmation

d'Agamben (2017: 2-3), « de nos jours les pouvoirs et les institutions ne sont pas délégitimés parce qu'ils sont tombés dans l'illégalité, bien au contraire, c'est parce que les pouvoirs ont perdu toute conscience de leur légitimité que l'illégalité s'est tellement diffusée et généralisée ».

Le caractère exceptionnel du contexte actuel réside dans le paradoxe de la porosité croissante de l'État et la dépendance accrue des économies criminelles qui brouillent les frontières entre le légal et l'illégal, le formel et l'informel, et l'influence et l'articulation entre les institutions officielles et non officielles (Teran, 2023). En d'autres termes, « le crime et l'accumulation du capital par des moyens illégaux ont perdu leur caractère d'exception pour devenir structurels et des éléments sur lesquels s'appuient la politique et l'économie » (Segato, 2015: 76). L'effacement croissant des frontières entre ces sphères suppose une rupture avec la définition classique des interventions militaires et des affrontements armés du *xxe* siècle et du début du *xxie* siècle. La militarisation et les conflits belliqueux ne se limitent plus à des confrontations entre États ; désormais, ils traversent la vie économique et sociale, donnant à la sécurité nationale et à l'organisation logistique du capitalisme une place centrale. Ils deviennent des composants « d'un régime de guerre perpétuelle », où la gouvernance et l'administration militaire sont étroitement liées aux structures capitalistes et vice-versa (Hardt et Mezzadra, 2024). Ainsi, la constitution en entreprise des forces armées et la militarisation des entreprises favorisent une culture militaire fondée sur une « pédagogie de la cruauté » (Segato, 2015). Cette pédagogie promet une nouvelle forme de guerre dont l'objectif n'est pas la victoire sur un ennemi concret mais la guerre elle-même, c'est-à-dire que la guerre devient une forme d'existence.

La convergence entre la crise systémique du capitalisme, l'extractivisme et le militarisme se manifeste à différents niveaux. On observe tout d'abord une militarisation croissante des territoires afin de soumettre et de contenir les résistances. Les conflits socio-écologiques en Amérique latine révèlent un usage de la force toujours plus systématique de la part des États afin de garantir l'accumulation par la dépossession, depuis la construction de méga-projets jusqu'à l'activité minière, licite comme illicite, et pour perpétuer une culture de la peur qui inhibe et immobilise l'organisation locale (Zibechi, 2023). La militarisation est utilisée comme une stratégie de contre-insurrection et associée à des tactiques d'ingénierie sociale qui visent à fabriquer le consentement et à légitimer l'avancée des processus extractivistes. Parmi ces tactiques, notons l'usage de la propagande, la pression psychologique, des mécanismes de participation et de reconnaissance, ainsi que l'argument de la sécurité et du développement social comme outil de persuasion (Verweijen et Dunlap, 2021). Ensuite, le déploiement des forces armées se présente comme une réponse « naturelle » aux déclarations d'état d'urgence ou à l'insécurité pour garantir et sauvegarder les intérêts de la sécurité nationale. Paradoxalement, la présence accrue du crime organisé sert de prétexte pour

légitimer les états d'exception, en même temps qu'elle offre une alternative pour les personnes considérées comme « jetables » ou « inutiles » aux yeux du capitalisme (Jappe, 2017), leur proposant une identité, un projet ou un moyen de subsistance (Terán, 2023). Pour finir, « verdir » l'industrie militaire et la guerre (Bigger et Neimark, 2017 ; Edwards, 2023), au-delà de constituer une forme de « greenwashing » des interventions militaires, est devenu une stratégie pour créer de nouveaux espaces de valorisation et d'accumulation dans les zones de conflits.

Au Mexique, le discours politique qui proclame la fin du néolibéralisme fait figure de trompe-l'œil et occulte la nature profondément capitaliste et extractiviste du gouvernement AMLO et de ce qu'il appelle sa « quatrième transformation » (4T). Au lieu de rompre avec les structures du capitalisme, la 4T reconfigure le territoire national pour favoriser les investissements et la circulation du capital par le biais de méga-projets comme le Train interocéanique, baptisé « train Maya », la construction d'aéroports et une gigantesque raffinerie publique. La stratégie d'AMLO (et de son parti MORENA) a consisté à désamorcer le mécontentement populaire et le désenchantement envers les élites partisans, et à créer une structure clientéliste qui dépend de caciques locaux et régionaux. Cette stratégie lui a évité d'opérer une véritable transformation du modèle économique, politique et social (Olvera et Gutiérrez, 2023). Elle a engendré une dépendance croissante envers les forces armées pour garantir le déploiement et la légitimité de ces projets, ainsi qu'une guerre d'usure et de basse intensité fondée sur une série de stratégies et d'actions qui visent à discréditer les mouvements et organisations qui résistent à la spoliation de leurs terres avec l'usage de la force. Cette guerre d'usure se sert également de stratégies psychologiques et d'ingénierie sociale basées sur la peur, la persuasion, la dépréciation économique et le déclenchement de divisions internes dans les communautés. Ces tactiques relèguent au second plan les droits des communautés autochtones, rurales et d'autres groupes marginalisés afin de protéger les intérêts du capital, tout en encourageant les discours populistes à caractère immunologique, qui criminalisent les personnes migrantes, les personnes qui défendent leur territoire, les journalistes et les activistes, et les accusent d'être des « délinquant-es », des « terroristes », des « menaces à la sécurité nationale » ou des « extrémistes » (Fryba, 2023).

La mise en œuvre de la guerre d'usure et de basse intensité est inscrite dans le projet de la 4T et son alliance avec les forces armées pour articuler extractivisme et spoliation. Premièrement, le cas du train Maya, où le gouvernement aurait commis une soi-disant « erreur » dans l'évaluation de l'impact environnemental du projet en affirmant que « l'ethnocide [pouvait] jouer un rôle positif, l'ethno-développement ». Cette « erreur » met en évidence le caractère profondément colonial inscrit dans ces méga-projets d'infrastructure et aggrave la spoliation et la destruction de la nature par une approche développementaliste et clientéliste qui prétend apporter le « développement durable » à la région (voir la critique de

impliquent de construire des territorialités en dehors de l'État de façon à favoriser les dialogues et les rencontres entre ces alternatives. Selon la formule zapatiste, ces alternatives s'articulent autour d'un refus partagé : un « non en commun » et un retentissant « Ya basta ! », qui laisse place à une pluralité d'alternatives propres à chaque territoire, histoire et processus (Esteva, 2022).

Bien que condamnée par de nombreux penseur·ses, en particulier au sein de la société civile, l'autodéfense est intégrée à la plupart de ces processus. Comme le souligne Gelderloos (2021), la non-violence a non seulement servi à délégitimer les groupes qui aspirent à un changement structurel et radical profond grâce à différentes tactiques, mais a été un facteur clé pour justifier l'usage de la force pour opprimer mais pas pour résister. Il est donc paradoxal d'interpréter ce moment caractérisé par une quatrième guerre mondiale du capitalisme, qui se livre au quotidien et dans les corps-territoires, sans envisager le recours à l'autodéfense. Cependant, la justification de l'usage de la force ou de la violence contre l'infrastructure et l'oppression n'implique pas de réduire le débat sur l'autodéfense à une simple valorisation de sa légitimité mais de la considérer comme une partie intégrante de la construction d'autres horizons politiques au-delà de l'État, du marché et de la démocratie. En d'autres termes, l'autodéfense – comme celle qui se pratique dans le Rojava, à Cherán (Michoacán) ou dans les territoires zapatistes ou du Cauca colombien – fait partie d'un ensemble de tactiques qui proposent de mettre à mal le capitalisme. Au lieu de chercher à atteindre les structures de pouvoir « d'en haut », elles s'efforcent de transformer et défendre la réalité quotidienne à partir de laquelle d'autres mondes sont possibles. Ces alternatives montrent que, devant la déliquescence évidente du capitalisme et sa descente progressive vers la barbarie, la militarisation et l'extractivisme – désormais repeints en vert –, les résistances ne proposent pas de remplacer un régime global par un autre mais d'engager un dialogue, d'apprendre et d'articuler les contestations de ceux d'en bas.

RÉFÉRENCES

- Acosta, A. (2013). Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse. In Miriam Lang et Dunia Mokrani (Éd.) *Beyond development: alternative visions from Latin America* (p. 61-86). Fondation Rosa Luxemburg/Éditions Abya Yala.
- Agamben, G. (2005). *The State of Exception*. University of Chicago Press.
- Bigger, P. et Neimark, B. (2017). Weaponizing nature: The geopolitical ecology of the US Navy's biofuel program. *Political Geography*, 60: 13-22.
- Bringel, B. y Savampa, M. (2023). Del «Consenso de los Commodities» al «Consenso de la Descarbonización». *Nueva Sociedad*, 306: 51-70.

- Centro PRO, (2022). *Poder militar. La Guardia Nacional y los riesgos del renovado protagonismo castrense*. Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez, México.
- De Parres, F. (2023). *Internacionalismo crítico y luchas por la vida. Hacia la construcción de horizontes futuros desde las resistencias y autonomías*. CLASO
- Diario Oficial de la Federación (2021). Decreto de Consideraciones de interés público y seguridad nacional. Disponible sur : https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5635985&fecha=22/11/2021#gsc.tab=0 (dernier accès : 20/09/24).
- Edwards, N. (2023). *Resisting Green Militarism: Building Movements for Peace and Eco-Social Justice*. World Peace Foundation. Tufts University.
- Esteva, G. (2022). *Gustavo Esteva: A critique of development and other essays*. Routledge, Londres.
- EZLN (2005). Sixième déclaration de la forêt lacandone. Disponible sur : <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/sdsl-fr/>
- EZLN (2023). Catorceava Parte y Segunda Alerta de Aproximación: La (otra) Regla del Tercero Excluido. <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/2023/11/28/catorceava-parte-y-segunda-alerta-de-aproximacion-la-otra-regla-del-tercero-excluido/>
- Gelderloos, P (2021). *The Failure of Non-violence*. Detritus Books, Olympia, WC.
- Gibler, J. (2023). The instruction: how the Lopez Obrador administration blew up the Ayotzinapa investigation. *NACLA- Report on the Americas*, 55(4): 437- 447.
- Giraldo, O. F. (2022).
- Global Witness (2024). *Missing voices. The violent erasure of land and environmental defenders*. Global Witness.
- Gómez-Barris, M. (2017). *The extractive zone. Social ecologies and decolonial perspectives*. Duke University Press.
- Hardt, M y Mezzadra, S. (2024). “A Global War Regime”. *Sidecar: New Left Review*. <https://newleftreview.org/sidecar/posts/a-global-war-regime>
- Harvey, D. (2004). The 'New' Imperialism: Accumulation by Dispossession. *Socialist Register*, 40: 63-87.
- Isla, A. (2022). “Greening,” the Highest Stage of Extractivism in Latin America. En, Brownhill et al. (Eds.). *The Routledge Handbook on Ecosocialism* (pp: 67-80). Routledge, Londres.
- Jappe, A. (2017). *La sociedad autófaga. Capitalismo, desmesura y autodestrucción*. Pepitas de Calabaza, La rioja.
- Kyle, B. y Reiter, A. (2023). Military legal power, unchecked. *NACLA: Report on the Americas*, 55(4): 430- 436.
- Lang, M., Brigel, B. y Manhattan, M.A. (2024). *The geopolitics of green colonialism*. Pluto Press, Londres.

- Leff, E. (2017). Las relaciones de poder del conocimiento en el campo de la ecología política. *Ambiente & sociedade*, 20(3): 229-262.
- México Unido Contra la Delincuencia (2024). Inventario Nacional de lo Militarizado. Disponible sur : <https://mucd.org.mx/wp-content/uploads/2024/04/INM-2024.pdf>
- Olvera, R. y Gutierrez, A. (2023). *Legado de los pueblos y comunidades zapatistas en la lucha por la Tierra y la Vida frente a la Tormenta*. México. Colección Al Faro Zapatista.
- Ornelas, R. (Coord). (2023). *Estrategias para empeorarlo todo. Corporaciones, dislocación sistémica y destrucción del ambiente*. UNAM, Mexico.
- Paley, D. (2014). *Drug War Capitalism*. AK Press, Édimbourg.
- Paley, D. (2023). Nobody's safe when the military is in charge. *NACLA: Report on the Americas*, 55(4): 403-408.
- Patel, R. y Moore, J. (2017). *A history of the world in seven cheap things*. California University Press.
- Segato, R. (2015). *La Guerra contra las mujeres*. Traficantes de Sueños, Madrid.
- Silva, D y Moreno, O (2023). El progresismo en México: entre el neoextractivismo y las reivindicaciones indígenas. *TLA-MELAU*, 16 (53): 96-120
- Svampa, M. (2015). Commodities Consensus: Neoextractivism and Enclosure of the Commons in Latin America. *The South Atlantic Quarterly*, 114(1): 65-82.
- Svampa, M. (2018). *Las fronteras del neoextractivismo en América Latina*. Universidad de Guadalajara y Centro Maria Sibylla Merian de Estudios Latinoamericanos.
- Teran, E. (2023). Crimen organizado, economías ilícitas y geografía de la criminalidad: Otras claves para pensar el extractivismo del siglo XXI en América latina. In López, P. et Betancourt, M. (Coords.). *Conflictos territoriales y territorialidades en disputa. Re-existencia y horizontes societales frente al capital en América Latina* (pp: 419-457). CLACSO, Buenos Aires.
- Tetreault, D. (2023). Extractive Policies in Mexico Under López Obrador: Bargains for Whom? In Bowles, P., Andrews, N. (Éd.). *Extractive Bargains. Frontiers of Globalization*. Palgrave Macmillan.
- Tornel, C. et Montañó, P. (2023). *Navegar el colapso. Una guía para enfrentar la crisis civilizatoria y las falsas soluciones al cambio climático*. Bajo Tierra Ediciones, Mexico.
- Verweijen, J. et Dunlap, A. (2021). The evolving techniques of the social engineering of extraction: Introducing political (re)actions 'from above' in large-scale mining and energy projects. *Political Geography*, 88, 102342.

- Wolfe, P. (2006). Settler colonialism and the elimination of the native. *Journal of Genocide Research*, 8(4): 387-409.
 - Zibechi, R. (2023). The multiple faces of militarization. *NACLA: Report on the Americas*, 55(4): 417-423.
-

Cet article a été traduit de l'espagnol vers le français par Sandrine Merle, traductrice bénévole pour ritmo.

Écologies militarisées dans les marais d'Irak : guerre sans fin et/ou système bâti sur du sable ?

ANSAR JASIM, MILITANTE

La région des marais en Irak est classée au patrimoine mondial de l'Unesco, mais sa population continue à souffrir des activités extractives des compagnies pétrolières et de la militarisation de la zone. La population autochtone résiste et nous devrions résister avec elle.

Introduction

L'« eau *Aro* », comme l'appellent les gens, est un système de filtrage utilisé en Irak qui purifie par ce qu'on appelle l'« osmose inverse » (OI) et rend potable l'eau du robinet. Au départ, cette technique a été développée par l'armée et utilisée par la NASA. Cette technique d'assainissement de l'eau est utilisée en Irak depuis 2003. Les infrastructures hydriques ayant été gravement endommagées partout en Irak, surtout dans les villes, par la guerre avec les États-Unis – la guerre de 1991 a particulièrement visé les infrastructures du pays –, l'« eau *aro* » est aujourd'hui transportée dans des réservoirs mobiles sur des camions-citernes et vendue dans les villes et les villages. Pour annoncer l'arrivée du camion aux habitant-es, une chanson est diffusée. C'est la même partout en Irak : sur un air de flûte. Plutôt que de suggérer les possibilités offertes par l'eau, l'espoir et la vie, la chanson évoque l'insuffisance de cette ressource vitale. Les camions-citernes appartiennent à des opérateurs privés. Que ce soit à Bagdad ou dans les villages du sud-ouest de la

province d'Amara, la mélodie se diffuse dans toutes les rues. Cependant, elle ne fait pas seulement référence à une infrastructure résultant de la guerre ; dans les marais d'Amara, c'est le synonyme d'une guerre sans fin contre les gens qui vivent ici.

Cet article parle d'une guerre sans fin et met en évidence la violence trop souvent passée sous silence dans la vie quotidienne des habitant-es : ses aspects matériels, mais aussi son aspect affectif. Cette violence a modifié la façon de vivre des gens, ce que l'anthropologue irakien-étatsunien Kali Rubaii appelle la « violence moins que mortelle »¹. L'histoire des marais irakiens montre que l'accumulation de cette violence mène inévitablement à la mort, non seulement d'individus, non seulement d'un écosystème, mais bien de tout un mode de vie non marchand. Si cette guerre sans fin a été mise en œuvre par l'avidité d'accumulation précapitaliste², elle a été poursuivie par les forces coloniales britanniques, le pouvoir impérial des États-Unis et par l'État-nation irakien lui-même. Les marais racontent l'histoire de la fraternisation entre la militarisation et le capitalisme.

La destruction de l'Ahwar

La région marécageuse de *Hor* (pl. *Ahwar*), qui s'étend du sud-est de l'Irak au sud-ouest de l'Iran, est née des bassins fluviaux de deux fleuves, l'Euphrate et le Tigre. Le *hor* est une plaine inondée composée de roseaux, de lacs et d'un réseau d'affluents qui abritent une grande variété de flore et de faune. Les marais sont aussi un point d'étape pour les populations d'oiseaux migrateurs. Ils s'étendent sur des rivières autrefois reliées entre elles et traversent trois provinces du sud irakien : Amara, Nasriya et Basra. Les gens qui peuplaient cette région vivaient de la pêche, de l'agriculture – en particulier du riz – et de l'élevage de buffles. Ceux-ci produisaient du lait pour la confection de yaourts et de fromages. Leur culture en matière de logement et de transport reposait largement sur les eaux : les maisons étaient construites sur des îlots de roseaux et les gens se déplaçaient en *mashhoufs*, de longues pirogues de bois. Il y a cent ans, lorsque cet écosystème était encore intact, il était possible de rejoindre en bateau le port de Basra situé à 180 km. Aujourd'hui, il faut prendre une voiture en utilisant des combustibles fossiles comme l'essence.

« Avez-vous jamais vu un buffle boire de l'eau *Aro* ? », demande Jamal, 21 ans. Il y a à peine trois ans, sa famille possédait 20 buffles ; aujourd'hui, il ne lui en reste que 10. Les buffles ont des noms, une façon de reconnaître leur contribution aux moyens de subsistance de la population et leur dimension affective : ils sont considérés comme des membres de la famille.

[1] Rubaii, Kali J. (2018) : Counterinsurgency and the Ethical Life of Material Things in Irak's Anbar Province (PhD) : UC Santa Cruz Electronic Theses and Dissertations.
Disponible en ligne sur : <https://escholarship.org/uc/item/4df600nv#author>.

[2] <https://ahwari.net/environments-extraction-and-resistance>



La rareté de l'eau les affecte gravement. Assise sur le devant de sa maison surélevée d'environ un mètre, Nassima, la mère de Jamal, observe la grande étendue de buissons épineux. Dans le passé, tout était recouvert d'eau. « Viens ici, je veux te montrer quelque chose ». Elle m'emmène derrière le coin de la maison. Elle ouvre le réservoir d'eau utilisé pour les besoins quotidiens tels que la vaisselle ou le lavage du linge. L'eau, de couleur brune, stagne, sent mauvais et y flottent quelques insectes. Elle est directement pompée à partir du seul canal situé à quelques mètres. Mais il n'y a plus d'eau. La seule eau disponible ici est celle des égouts, de la pluie et parfois de « l'hussa », la part gouvernementale que les autorités sont censées laisser couler dans les canaux.

Bien qu'il soit possible d'acheter de l'eau pour les buffles et pour les gens eux-mêmes, il n'y a maintenant plus

d'espace pour que les animaux puissent acclimater leurs corps. Ce sont des animaux aquatiques, qui ne sont pas faits pour l'extérieur. Acheter l'eau *Aro* coûte cher. Cinq tonnes valent 15 000 dinars irakiens, environ 10 dollars. C'est beaucoup d'argent pour des familles de dix personnes et encore plus lorsqu'il n'y a qu'une personne qui gagne de l'argent, avec un salaire qui dépasse à peine 20 000 dinars par jour. Le buffle est au cœur de la reproduction de la vie et de la culture Ahwari.

Leur maison est à la périphérie du village presque abandonné. À 500 mètres subsistent quelques flaques d'eau. Pour s'y rendre, ils doivent obtenir une autorisation du poste de contrôle de sécurité situé à moins de 50 m de leur maison. Mais pour y arriver, ils doivent traverser le lit d'une rivière asséchée recouvert d'une barrière qui bloque le passage. Bien que cette barrière de plastique enveloppée par du fil barbelé semble primitive, elle fait partie d'une infrastructure de sécurité plus large.

Militarisation et poste de contrôle

Ce poste de contrôle n'est pas uniquement le vestige d'une infrastructure sécuritaire établie dans les années 1980. C'est plutôt l'expression du développement

de la sécurité dans une région qui a été fortement militarisée au cours des quarante dernières années. Il regroupe deux objectifs dans une même logique sous-jacente.

Cette infrastructure de sécurité avait été mise en place pour contrôler la région pendant la guerre Iran-Irak entre 1980 et 1988. A partir de 1983, dans le cadre de l’ euphémisme « Opération Paix », la population des marais a été déportée de force et un grand nombre de personnes ont été détenues et tuées au nom de la sécurité nationale, des actes justifiés par la logique raciste selon laquelle les habitant·es des marais étaient des infiltré·es soutenant « l’État ennemi » iranien.

Déjà auparavant, la région des marais incarnait l’imaginaire d’un Irak résistant. En 1968, Ahmad Khaled Zaki était venu organiser une résistance armée contre l’État central après que le parti nationaliste Ba’th ait pris le pouvoir³. Tout comme d’autres mouvements, il concevait l’Ahwar comme une écologie de résistance.

Plus tard, après la guerre de 1991, juste après que Saddam Hussein ait donné l’ordre à son armée d’attaquer le Koweït et qu’une alliance menée par les États-Unis ait attaqué l’Irak dans une guerre visant les infrastructures, la population du Kurdistan irakien, le sud de l’Irak et l’Ahwar se sont soulevés contre Saddam Hussein. Les marais étaient un bon endroit pour se cacher. Saddam les a donc asséchés. Il est intéressant de noter que pour faire construire de nouveaux barrages, il a utilisé des plans et une infrastructure hérités des forces coloniales britanniques qui avaient leurs propres projets concernant l’exploitation de cette région dans les années 1920⁴.

Saddam Hussein a poussé l’infrastructure sécuritaire encore plus loin. Routes militaires, casernes militaires et policières se sont étendues à toute la région. C’est à cette période que le poste de contrôle mentionné plus haut a été installé à côté de la maison de Jamal, qui n’était pas encore né, ses parents étant encore jeunes.

Puis la guerre de 2003 a éclaté. L’armée irakienne a abandonné les lieux et l’armée étatsunienne les a occupés pendant 8 ans. C’est à cette période qu’est né Jamal. Il a grandi avec la décharge de la base militaire juste à côté de sa maison. Les enfants y jouaient, les buffles y mangeaient sans savoir que les déchets d’une base militaire sont parmi les plus toxiques – et le buffle de son voisin est mort⁵.

Aujourd’hui, cette infrastructure sert les services de sécurité des compagnies pétrolières qui extraient du pétrole des marais asséchés. Ici, dans les marais Hawazeh, se trouve la troisième plus grande réserve de pétrole du monde. La zone

[3] <https://ahwari.net/envIRONNEMENTS-extraction-and-resistance>.

[4] Priestley, Cara (2021) : « We Won’t Survive in a City. The Marshes are our Life. ». Une analyse d’un génocide écologique provoqué dans les Marais irakiens. Dans le *Journal of Genocide Research* 23 ((2), pages 279-301

[5] Voir aussi un travail sur le lien entre les décharges brûlées par les militaires et la violence de l’occupation sur <https://culanth.org/fieldssights/killing-space-stealing-time-the-stink-and-burn-of-occupation>.

derrière le poste de contrôle et dans le hor asséché autour de la maison de Nassima est couverte de caméras infrarouges tous les 500 mètres. Pour recevoir l'autorisation de traverser le poste de contrôle vers les parties du hor couvertes d'eau, les habitant-es doivent renouveler leur carte de résidence de l'Ahwar tous les six mois. Ensuite, ils et elles doivent encore demander l'autorisation de traverser la zone. « La dernière fois, mon père a reçu l'autorisation de passer avec ses buffles pour à peine deux heures. Il a eu 20 minutes de retard. Quand il est revenu, ils l'ont interrogé sur ce délai. Avant même qu'il puisse répondre, ils lui ont montré l'enregistrement des caméras de sécurité ». Cette infrastructure leur permet de surveiller chaque mouvement de l'éleveur de buffles. Pour l'intimider, ils lui ont dit que la prochaine fois, il ne recevrait peut-être pas l'autorisation de traverser. Le gouvernement prétend que c'est à cause de sa guerre contre la drogue, mais les gens d'ici savent que ce ne sont que des excuses.



?? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ???? ? ???? ?

Que ce soit la guerre Iran-Irak, la contre-insurrection, l'armée étatsunienne ou la guerre à la drogue, la vie des gens de l'Ahwar est considérée superflue au regard du « bien de la nation ».

La militarisation de la région est ancrée par trois strates reliées entre elles. La première est la façon dont la terre est octroyée aux compagnies pétrolières : en Irak, plusieurs partis politiques ont des milices impliquées dans des activités économiques, ce qui revient à attribuer la terre aux compagnies productrices de pétrole.

La deuxième strate sont les sociétés de sécurité privée des entreprises qui viennent souvent de Bagdad, mais n'offrent qu'une sécurité mineure aux entreprises. Il faut prendre en compte la composition sociale locale : les tribus ont retrouvé un certain pouvoir dans le système politique de Saddam Hussein. Une des activités économiques des tribus est l'extorsion d'argent à toute personne entrant sur leur territoire d'influence. D'autre part, c'est précisément cette infrastructure que les entreprises utilisent comme troisième strate de leur complexe sécuritaire. Elles négocient directement avec les tribus au moyen de « l'atawa », une sorte de « paiement pour protection ». De plus, des membres de la tribu travaillent dans la section sécurité de l'entreprise et utilisent les structures mobiles de l'infrastructure de production de pétrole (les drills mobiles) pour signifier aux autres tribus que cette compagnie pétrolière « est déjà prise ».

Il existe donc une relation organique entre le rôle para-étatique des tribus de la région et les compagnies pétrolières. Tout d'abord, le pouvoir colonial britannique en Irak avait renforcé le rôle des tribus afin d'affaiblir la position de la bourgeoisie urbaine. En leur donnant des terres, il a ainsi établi une structure hiérarchique à l'intérieur des tribus, dans laquelle le cheikh avait la nouvelle fonction de responsable politique et économique de la tribu. Cette fonction est devenue obsolète avec l'expropriation des terres et leur redistribution aux petits fermiers après la chute de la monarchie soutenue par les Britanniques en 1958. Dans les années 1990, Saddam Hussein a rétabli les cheikhs comme de puissants soutiens de son régime pour pénétrer en particulier les sociétés rurales, en leur fournissant argent et armes. Après le changement de régime en 2003, les partis politiques ont continué à fournir aux cheikhs des ressources importantes avec l'espoir d'une allégeance politique. Aujourd'hui, lorsque l'on analyse le rôle des tribus dans l'infrastructure des compagnies pétrolières, il ne faudrait pas les identifier comme des acteurs non-étatiques mais plutôt comme des acteurs qui remplissent une fonction para-étatique. Comme les tribus sont lourdement armées aujourd'hui, elles font complètement partie de l'infrastructure de contrôle de la société par l'État. Cela va au-delà de la militarisation dans un objectif militaire ; il s'agit du contrôle de la population et de politiques extractives qui endommagent particulièrement la société locale.

Exploitation nationale et multinationale, du colonialisme au capitalisme

Ahwar souffre d'un fort extractivisme. La Banque mondiale considère l'Irak comme « l'un des pays les plus dépendants du pétrole dans le monde ». Au cours de la dernière décennie, les recettes pétrolières ont représenté plus de 99 % des exportations, 85 % du budget du gouvernement et 42 % du produit intérieur brut (PIB)⁶. Si le système politique et économique irakien repose effectivement sur les

[6] <https://www.worldbank.org/en/country/iraq/overview>

recettes pétrolières, ce sont les multinationales qui tirent profit du pétrole irakien. Dire que l'Irak est dépendant du pétrole, c'est occulter l'héritage colonial de la production pétrolière dans la région⁷.

Pour faire court : les ruines de l'Ahwar sont des « écologies de guerre » qui « se réfèrent à un héritage de subjugation impériale qui, pendant des siècles, a diminué les corps humains en contrôlant leur engagement avec la terre, l'eau et le ciel⁸ ».



La ruine de l'Ahwar n'a pas commencé il y a trois ans. Bien que cela ait toujours été un endroit riche en ressources que le gouvernement central pouvait exploiter pendant et avant l'époque ottomane (1534-1920), à l'époque précoloniale, ces ressources n'étaient pas extraites au sens capitaliste du terme. Mais dans un mode de production capitaliste, « dans le cadre de la division internationale du travail, l'extractivisme est le mécanisme qui relie l'exploitation des ressources et des matières premières dans la périphérie - avec toutes ses conséquences néfastes pour la vie des [...] travailleurs, de leurs communautés et de l'environnement⁹ » à notre mode de vie qui dépend de ces ressources.

Une partie de ce mode de production consiste à laisser la population locale à l'écart de la connaissance de ce qui se passe. Alors que nous réfléchissons à une campagne visant à empêcher l'expansion du prochain champ pétrolifère, Jamal raconte : « Mon grand-père m'a raconté comment les Américains - mais je pense qu'ils étaient britanniques - sont venus dans les années 1920 ou 1930. Ils l'ont payé pour qu'il enlève le *qasab* (roseau) sur leur chemin, afin qu'ils puissent forer dans les marais à la recherche de pétrole ». En effet, avant que l'empire britannique ne

[7] <https://www.aljazeera.com/opinions/2023/6/12/southern-iraqs-toxic-skies-are-a-colonial-legacy>
 [8] <https://culanth.org/fieldsights/introduction-ecologies-of-war>
 [9] Santos, Boaventura de Sousa ; Meneses, Maria Paula (Eds.) (2020) : Knowledges Born in the Struggle. Constructing the Epistemologies of the Global South. New York, London : Routledge Taylor & Francis Group (Epistemologies of the south).

vienne avec son armée occuper l'Irak à la suite de la « distribution » des terres de l'empire ottoman, il est venu arpenter le terrain pour trouver du pétrole. À cette fin, ils ont fondé en 1912 la Turkish Petroleum Company (TPC). Après avoir pris le contrôle de l'Irak en 1918, la TPC a fusionné en 1930 avec un consortium composé de BP, Total Shell et d'autres sociétés étatsuniennes sous le nom d'Iraqi Petroleum Company. En 1932, l'Irak est officiellement devenu indépendant, mais des consultants britanniques continuaient de faire partie des ministères et même du Parlement. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1938, l'IPC ait obtenu les concessions pour l'extraction de tout le pétrole découvert en Irak pour les 75 années suivantes. Rapidement, d'autres gisements ont été découverts et ouverts. Dès 1952, le brûlage de gaz a été utilisé pour la production de pétrole. Bien que le gouvernement irakien ait demandé à plusieurs reprises l'utilisation d'une technique permettant d'utiliser le gaz, celle-ci n'a été appliquée à la production qu'au moment de la nationalisation de l'industrie pétrolière, en 1972. En effet, le torchage du gaz a été réduit de 95 % dans les années 1990. Mais la guerre de 1991, qui a lourdement affecté toutes les infrastructures, n'a pas épargné les capacités de l'industrie pétrolière¹⁰. Après 2003, l'industrie pétrolière a non seulement été privatisée, mais de nouvelles concessions pétrolières ont été négociées pour des sociétés étrangères, cette fois encore alors que le pays était encore officiellement occupé par l'alliance anglo-britannique. C'est dans ce contexte que les entreprises ont créé un monde parallèle sans loi : dans ce qu'elles ont appelé les « clauses de stabilisation », elles ont obtenu l'impunité légale de toute sanction concernant les dommages environnementaux causés par leurs activités.

Le système politique et l'hétérotopie

Le système politique irakien est appelé « muhasasa Ta'ifiya », un système sectaire de partage des quotas qui est un pacte d'élite exclusif qui distribue les revenus de l'État entre les partis au pouvoir. Ce système postérieur à 2003 fonctionne de la manière suivante, comme l'explique le politologue Toby Dodge :

« le système Muhasasa a dicté l'attribution des ministères et de leurs ressources aux partis ethno-sectaires dans les gouvernements d'unité nationale. Chaque parti a utilisé ses ministres pour exploiter les ressources du gouvernement. Ils augmentent les effectifs du gouvernement pour employer leurs membres et leurs partisans. En conséquence, l'accès à un emploi gouvernemental, dominant sur le marché du travail irakien, n'est garanti qu'en s'alliant à l'un des partis politiques promouvant le système Muhasasa. Les Irakiens à la recherche d'un emploi gouvernemental sont interpolés en tant que membres de communautés ethno-sectaires exclusives, sunnites, chiïtes ou kurdes »¹¹.

[10] <https://www.aljazeera.com/opinions/2023/6/12/southern-iraqs-toxic-skies-are-a-colonial-legacy>

[11] <https://fpc.org.uk/iraq-and-muhasasa-taifia-the-external-imposition-of-sectarian-politics/>

Le nombre de personnes employées par l'État étant passé de 850 000 en 2004 à 7 ou 9 millions en 2016¹², on peut comprendre comment les partis achètent l'allégeance. De même, les milices paramilitaires para-étatiques sont financées par ce système tout en ayant leurs propres activités économiques et politiques. Cette réalité est le résultat du démantèlement de l'infrastructure de sécurité en Irak après l'invasion et l'occupation de l'Irak par les États-Unis. La dissolution de l'armée et d'autres institutions a créé un vide qui a été comblé. Il existe une relation paradoxale entre l'État et ces acteurs paramilitaires : « L'une des milices actives dans la lutte contre l'EI a par la suite également formé un bloc électoral et est parvenue à être représentée au parlement, obtenant ainsi un accès supplémentaire aux ressources de l'État pour son financement. Cette même milice a participé à la répression des manifestant-es lors des manifestations d'octobre 2019, dont beaucoup ont eu lieu dans la région d'Ahwar. Comme 90 % des revenus de l'État proviennent du pétrole, c'est ce système qui est financé par les revenus du pétrole et c'est ce système qui a peur de ne pas satisfaire ses partisans si le prix du pétrole baisse - ce qui signifie qu'une production plus importante est nécessaire - ou si la production de pétrole risque d'être perturbée. C'est pourquoi, aux yeux de l'élite politique et dans le discours public, la vie des Ahwari est superflue. Il faut donc le dire sans ambages : leur mort garantit l'existence du système politique.

La résistance interne et la lutte pour le récit

La résistance commence par la capacité à se définir soi-même, à déterminer soi-même qui l'on est. Une nouvelle génération qui a grandi dans la région des Ahwar ou dans des zones de déplacement se nomme elle-même *Ahwari* (pl. Ahwariyin), une dénomination clairement associée à la notion d'indigénéité liée à la terre ahwari. Ici, être ahwari implique des revendications de protection territoriale et de mode de vie autochtone pour les générations futures. Le discours des groupes qui revendiquent cette notion d'identité est également internationaliste et en lien avec les luttes autochtones en Iran et en Palestine.

Ce discours est foncièrement anti-extractiviste. Les positions au sein de la communauté divergent sur les demandes à formuler vis-à-vis des compagnies pétrolières et de l'État. Une partie de la communauté a perdu tout espoir que les forces de domination respectent leurs droits et se contente de demander des compensations. Les Ahwariyin affirment qu'aucune récompense ne sera satisfaisante : la terre, le mode de vie et les moyens de subsistance qu'elle procure ne peuvent être indemnisés. Depuis ces marges les plus exploitées, un nouveau discours de justice sociale émerge, qui pourrait inspirer la gauche irakienne. Elles sont à l'avant-garde de la dénormalisation du mode d'existence capitaliste en Irak.

[12] <https://fpc.org.uk/iraq-and-muhasasa-taifia-the-external-imposition-of-sectarian-politics/>

Cependant, le paysage est militarisé et sécurisé. Quand un groupe d'Ahwariyin organise des réunions communautaires pour discuter de leur approche d'un nouveau champ pétrolier avec les notables locaux, ses membres reçoivent des appels des « services de sécurité nationaux », les services secrets intérieurs. Depuis 2011 et pendant les trois gouvernements irakiens consécutifs, ils étaient contrôlés par Falih Al-Fayyadh, un des responsables de la violente répression des manifestations pendant la révolte populaire de 2019. Cette agence est en lien direct avec le bureau du Premier ministre. Falih Al-Fayyadh exerce une double fonction : il était aussi le chef des Forces de mobilisation populaire (FMP), une milice fondée en 2014 pour lutter contre Daech (acronyme arabe d'ISIS). La milice n'a pas été dissoute mais intégrée au budget de l'État, tout en fonctionnant indépendamment des structures armées étatiques. Le chef des FMP n'est autre que Falih Al-Fayyadh lui-même. Ainsi, la capacité à réprimer des structures militaires en Irak se nourrit des ressources de l'État et agit à l'intérieur et à l'extérieur de ses structures.

Les Ahwariyin ne sont pas reconnus-es comme des défenseur-ses des droits humains par la communauté internationale alors que leur vie est constamment en danger. Pour les ONG qui travaillent dans la zone, le sujet des Ahwar est uniquement considéré comme un discours sur le changement climatique.

Le discours normalisant de la « responsabilité sociale des entreprises » qui demande aux compagnies pétrolières et à l'État irakien d'investir dans les zones d'exploitation pétrolière est multiforme en Irak. D'une part, la population de la région des Ahwar est confrontée à la raréfaction de l'eau depuis trois ans. Dans le village de Jamals, il ne reste que trois familles. Une partie du discours est axée sur la possibilité pour les Ahwariyin de travailler dans les champs pétroliers. Ce discours ne fonctionne que si les gens acceptent que l'eau ne reviendra plus jamais dans la région. En effet, les Ahwariyin qui travaillent pour les compagnies pétrolières sont des travailleurs peu qualifiés. Comme à l'époque coloniale, les gens sont les « boys » des ingénieurs venus de l'étranger (occidentaux mais aussi chinois). Souvent les cheikhs locaux exploitent le désespoir de la population locale et la persuadent de leur vendre ses terres, qu'ils revendent ensuite aux compagnies pétrolières. En échange, ces dernières s'appuient sur l'infrastructure (économique) que ces notables locaux leur fournissent : sécurité, apport de main d'œuvre bon marché et de matériaux de construction. La plupart du temps, ils ne leur demandent pas d'assumer leur « responsabilité sociale » qui exigerait qu'elles investissent dans l'infrastructure locale. Presque comme aux premiers temps du capitalisme, les seules routes asphaltées mènent aux installations et aux sites des compagnies.

De nombreuses personnes documentent cette situation dans la région des Ahwar, elles filment lorsqu'elles se rendent dans ce qu'il reste du *hor*, filment les limites atteintes par l'eau et là où il n'y en a plus. Non seulement le gouvernement les

discrédite, mais il surveille étroitement leurs réseaux sociaux. Ces activités suscitent le scepticisme des ONG qui s'approprient leurs demandes et les manipulent, selon elles et eux. Pour les Ahwariyin, les mots de Rosa Luxemburg restent d'une grande actualité : « l'acte le plus révolutionnaire est une vision claire du monde tel qu'il est réellement¹³ ».



22 22222222 2 222 22222 22 2222 2222 22

Il est nécessaire que les mouvements sociaux qui ont émergé en Irak en 2019, et qui ont commencé à dessiner une vision socio-économique plus large pour le pays, apprennent des communautés situées à la marge et s'en servent comme point de départ pour revendiquer un monde utopique socialement juste. Au plus fort des manifestations antisystème en 2019, sur la place Tahrir à Bagdad, les activistes ont peint un poing avec le majeur dressé représentant une compagnie pétrolière. En dessous était écrit « Here is your oil world », un jeu de mot s'inspirant du f-word (fuck) qui devenait ici le « oil world »,

le monde du pétrole¹⁴. Au même moment, dans la région des Ahwar, les gens se mobilisaient. Les deux mouvements doivent converger et élaborer une vision plus vaste que la seule question de *comment* redistribuer les revenus de l'État liés à l'extractivisme (issus à 90 % du pétrole). Une vision qui place la justice sociale au cœur des préoccupations comme le demandent les Ahwariyin.

Prologue

Au moment de la rédaction de cet article, les relevés pour le prochain site d'exploitation pétrolière, paradoxalement baptisé « Hor al-Huwaizah », commençaient. Des pierres de 50 cm portant des chiffres et des lettres sont enfoncées dans le sol. Si ce site ouvre, il sera impossible de revenir en arrière.

Les activistes en parlent sur les réseaux sociaux. Le gouvernement continue d'affirmer sans honte que le site est situé hors de la zone des marais. Un cheikh à l'influence considérable, cité plus haut et rencontré pendant les discussions avec

[13] <https://rosalux.gr/en/about-rosa/>

[14] <https://www.nplusonemag.com/online-only/online-only/extraction-rebellion/>

Les changements de politique européenne de défense, de migration et de sécurité modifient la nature de l'UE

YASHA MACCANICO, STATEWATCH

Le financement de l'Union européenne (UE) favorise la militarisation des politiques de sécurité et de migration

La militarisation des politiques de sécurité et de migration et de leur mise en œuvre, qui semble inéluctable, a conduit Statewatch et le Transnational Institute (TNI) à se concentrer sur les budgets de sécurité de l'UE pendant deux périodes successives, 2014-2020 et 2021-2027¹. Quand Ursula von der Leyen et Josep Borrell ont confirmé que la Facilité européenne pour la paix (FEP) serait utilisée pour soutenir l'Ukraine, notamment en lui fournissant des armes létales après son invasion par la Russie en février 2022, la voie vers la militarisation de la politique étrangère de l'UE avait déjà été tracée. Plusieurs instruments budgétaires de l'UE font partie du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, ce qui a affecté un montant de financement sans précédent à des fins de sécurité et de défense. Les instruments dotés de lignes budgétaires pour la sécurité, la défense et l'équipement militaire comprennent,

[1] A quel prix ? <https://www.statewatch.org/publications/reports-and-books/at-what-cost-funding-the-eu-security-defence-and-border-policies-2021-2027/>

entre autres, le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGI), le Fonds pour l'asile et la migration (FAM), le Programme de recherche sur la sécurité et le Fonds européen de défense (FED).

Les augmentations de financements à tous les niveaux font sourciller

Les fonds mis à disposition pour les dépenses de sécurité et de défense ont plus que doublé par rapport au précédent cycle de sept ans, passant de 19,7 à 43,9 milliards d'euros, avec près de 8 milliards d'euros réservés au FED, soit une augmentation de 1,256 % par rapport aux programmes précurseurs du FED, l'action préparatoire de la recherche en matière de défense et le Programme Européen de Développement Industriel pour la Défense (PEDID). Pour la première fois, ces fonds seront utilisés pour la recherche et le développement d'armement militaire de haute technologie. Le budget de la FEP a plus que doublé (jusqu'à 5,7 milliards d'euros) et ses résultats potentiels comprennent la recherche et le développement d'armes militaires, ainsi que des initiatives militaires hors budget, avec un manque de contrôle démocratique et de transparence. Le FSI a augmenté de 90 % à 1,9 milliard d'euros, l'allocation au FGI, volet « Frontières et Visas », a plus que doublé pour atteindre les 6,2 milliards d'euros, tout comme le financement destiné aux agences européennes Frontex et Europol, financé à hauteur de 9,6 milliards d'euros, tandis que le financement du FAM a augmenté de 43 % (9,9 milliards d'euros).

Le budget du programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » a plus que doublé pour atteindre 1,4 milliard d'euros. Pourtant, il faut souligner le déséquilibre entre le financement de ces préoccupations et celui des activités de maintien de l'ordre, de contrôle des frontières, de recherche, de développement et d'opérations militaires – dans le contexte inquiétant de la réorientation des fonds d'aide au développement au profit des activités de maintien de l'ordre, de contrôle des migrations et de sécurité. De fait, 10 % des fonds alloués à l'IVCDI (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale) doivent être utilisés pour renforcer la capacité de ce l'on a appelé les « États tiers » à contrôler les mouvements migratoires. Ceci s'inscrit dans la continuité d'initiatives précédentes visant à utiliser le Fonds de développement de l'UE et le Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique afin de poursuivre des objectifs stratégiques en matière de politique migratoire.

Les efforts visant à garantir « l'efficacité » du contrôle des frontières et de la gestion des migrations ont pour objectif de :

- développer « la dimension extérieure de la gestion de l'asile et des migrations » (FAM) ;
- « faciliter les franchissements légitimes des frontières, prévenir et détecter l'immigration illégale et la criminalité transfrontalière et gérer efficacement les flux migratoires » (FGI);

- renforcer la « coopération interinstitutionnelle » entre les États membres, les organes de l'Union et les pays tiers ; et
- déployer des officiers de liaison « immigration » (OLI) dans les pays tiers pour recueillir des informations et des renseignements sur les mouvements migratoires (FGI), Frontex étant dotée d'une équipe d'OLI.

Des changements conceptuels au service de la sécurité et du militarisme

Au-delà des sommes croissantes en jeu, le budget 2020-2027 a été révélateur de deux changements majeurs qui affectent les fondements de l'Union européenne. Les évolutions incarnées par les cadres changeants de la Facilité européenne pour la paix et du Fonds européen de défense modifient la nature originelle de l'UE en tant que projet se battant pour la promotion de la paix. Ces deux fonds permettent la fourniture d'armes létales dans des situations de guerre (l'Ukraine étant le premier exemple de ce type), les activités de R&D associées et le financement de projets militaires, qui étaient auparavant interdits. Ces interventions renforcent également le complexe industriel de sécurité de l'UE par le biais de contrats lucratifs de sécurité intérieure, adhérant à sa vision de développement et de déploiement continus de solutions techniques fondées sur des techniques de surveillance améliorées. Par le passé, les entreprises appartenant à ce milieu ont reçu la majeure partie des contrats de recherche sur la sécurité intérieure, une tendance qui devrait se poursuivre sur la période 2021-2027.

Les principaux bénéficiaires du programme de recherche sur la sécurité de l'UE 2007-2013 étaient des entreprises transnationales du secteur de la défense comme Airbus, Selex et Thales, ainsi que de grands instituts de recherche comme l'Institut Fraunhofer (Allemagne), TNO (Pays-Bas) et l'Institut suédois de recherche sur la défense. La période de financement suivante (2014-2020) a vu une répartition comparable des fonds entre les entreprises privées (41 %, soit un peu plus de 663 millions d'euros), les instituts de recherche (25 %), l'enseignement supérieur (21 %), les organismes publics (10 %) et d'autres types d'organisations (3 %). Ainsi, différents secteurs économiques et professionnels sont impliqués dans les projets de sécurité et les flux de financement et en deviennent dépendants – ce qui explique pourquoi les efforts de la société civile pour dénoncer ces évolutions néfastes sont souvent ignorés et ne parviennent pas à changer la direction du mouvement.

Au-delà des composantes militaires et de défense de ces dynamiques, au sein de l'UE, la militarisation de la vie civile en temps de paix (Joxe, 2010) et la subordination des droits et des encadrements normatifs aux préoccupations de sécurité (y compris l'immigration irrégulière) et à la soi-disant « raison d'État » sont inquiétantes. Le refus fondamental et de longue date de l'UE de financer la



d'euros par an sont censés permettre à Frontex de remplir son rôle élargi, notamment le développement de son « corps permanent » de 10 000 garde-frontières. La Commission européenne est tenue de prendre en compte les avis de Frontex sur les dépenses nationales au titre des flux de financement FAM et FGI, et Frontex doit être consultée sur la manière dont les États membres traitent les recommandations résultant des évaluations systématiques de la gestion des frontières. L'équipement acheté par les autorités nationales aux frontières grâce au FGI doit être conforme aux normes techniques de Frontex et être disponible pour l'agence. En outre, Frontex est également appelée à jouer un rôle dans l'identification et l'évaluation des activités de recherche pertinentes, dans le cadre du programme de recherche sur la sécurité intérieure « Sécurité civile pour la société ».

Les éléments qui semblent faire défaut dans ces évolutions sont la transparence, la surveillance et la responsabilité. En ce qui concerne le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), le Parlement européen peut formuler des recommandations basées sur les rapports de la Commission sur les dépenses et les résultats, dont la Commission « s'efforcera de tenir compte », bien que cette exigence ne s'applique pas au FAM et au FGI. Malgré l'obligation pour les autorités nationales de publier des informations sur le FSI, le FAM et le FGI, il existe des failles qui permettent de limiter la transparence en s'appuyant sur des exceptions prévues dans le droit de l'UE et le droit national « pour des raisons de sécurité, d'ordre public, d'enquêtes

criminelles ou de protection des données personnelles ». De telles exceptions pourraient être interprétées de manière large par des fonctionnaires trop zélés, tandis que la transparence pour le Fonds européen de défense et la Facilité européenne pour la paix a été réduite au minimum. Un autre problème qui accentue l'opacité est la répartition des fonds pour la dimension extérieure de la migration entre plusieurs flux de financement (développement, migration, sécurité), ce qui rend difficile l'exercice du rôle de surveillance et de contrôle des député-es européen·nes dans la pratique.

Outre ce qui précède, il convient de noter que les activités de collecte et de traitement de données de Frontex³ et d'Europol⁴ ont été renforcées par le développement de solutions d'IA au service des procédures, visant à empêcher soit la migration « irrégulière » soit le « mauvais usage » du système d'asile de l'UE. Les évolutions récentes dans le contexte du nouveau règlement sur le filtrage et de la réforme du système d'asile, laissent penser que l'utilisation préventive de données biographiques pour déterminer si une personne peut représenter une « menace » pour la sécurité et/ou l'ordre public pourrait devenir une pratique courante. Les efforts visant à améliorer la coopération avec les autorités de maintien de l'ordre des pays tiers signifient que les données dont disposent les agences de l'UE pourraient devenir moins fiables, tout comme l'intégration de « renseignements » dans ces efforts. Dans le même temps, des interprétations larges de ce qui constitue un « pays d'origine sûr », qui ne tiennent parfois pas compte de la situation sur le terrain, sont déployées par les États membres afin de « restaurer la crédibilité du système de retour de l'UE » en augmentant les retours⁵. De fait, un simple coup d'œil à l'organigramme⁶ de Frontex montre que l'agence a été dotée d'une division du renseignement EIBM et d'une division des retours au sein de son unité des opérations, dans le cadre de son étendue et de sa croissance aux multiples facettes.

Résister à la militarisation des frontières de l'UE et à l'assistance aux mesures coercitives des États tiers

Les organisations de la société civile et les militant-es de l'UE dénoncent ces

- [3] Statewatch, 2023, Frontex et bases de données interopérables : la connaissance comme pouvoir ?, <https://www.statewatch.org/frontex-and-interoperable-databases-knowledge-as-power/>
- [4] Statewatch, 2022, renforcer la police, retirer des protections : la nouvelle réglementation d'Europol <https://www.statewatch.org/publications/reports-and-books/empowering-the-police-removing-protections-the-new-europol-regulation/>
- [5] Statewatch, 2023, Frontex a aidé à l'expulsion de près de 25,000 personnes en 2022, <https://www.statewatch.org/news/2023/june/frontex-aided-the-deportation-of-almost-25-000-people-in-2022/>
- [6] https://www.frontex.europa.eu/assets/About_Frontex/Frontex_Organisational_Structure_Apr_2024.pdf
- [7] TNI, 2023, Raconter l'histoire de la militarisation des frontières de l'UE, <https://www.tni.org/en/publication/telling-the-story-of-eu-border-militarization>
- [8] Statewatch/Heinrich Boll Stiftung, 2022, Accès refusé : secret et externalisation du contrôle des migrations de l'UE <https://www.statewatch.org/access-denied-secret-and-the-externalisation-of-eu-migration-control/>

évolutions sous trois angles : d'une part, la militarisation des frontières⁷, d'autre part, le fait que la gestion des migrations favorise la répression par des régimes autoritaires, et enfin, l'opacité des accords d'externalisation⁸ qui ébranle certains des objectifs fondamentaux de l'UE. Parmi ces objectifs, on peut citer la promotion des droits humains dans le monde, une idée qui contraste fortement avec la vague de violence et de violations des droits qui touche les régions frontalières et avec deux accords de coopération récemment ratifiés, les protocoles d'accord signés avec la Tunisie et l'Égypte. Le pari de l'UE sur l'utilisation de solutions de haute technologie pour améliorer la surveillance des réseaux sociaux et les capacités de contrôle social, soi-disant pour lutter contre la migration « irrégulière », mais susceptible d'être déployée contre la société dans son ensemble, suscite des inquiétudes⁹. Malgré les contestations de ces initiatives pour des raisons de transparence et de respect des droits humains – par exemple en France¹⁰ et en Italie¹¹ concernant la coopération avec la Tunisie et la Libye (parfois confirmées par le pouvoir judiciaire) – cela n'a pas suffi à changer de cap en ce qui concerne l'externalisation de la politique migratoire, qui est au cœur des initiatives du Pacte. Statewatch est un projet visant à faire le suivi des groupes de travail du Conseil et de l'externalisation des tentatives de l'UE de contrôler la migration et la mobilité tout en multipliant les « retours ». Cette institution cherche à obtenir et à rendre disponibles des documents pour permettre un contrôle citoyen et une responsabilisation des politiques, tout en éclairant le débat public et en rendant disponibles les documents¹² de ces groupes de travail. Une présentation de la Commission, rendue publique à la suite d'une demande d'accès à l'information de l'organisation allemande Frag den Staat, révèle que depuis 2007, 3,5 milliards d'euros ont été dépensés en R&D de systèmes technologiques de surveillance des frontières et de gestion des migrations (avec 800 projets de ce type financés par les fonds de sécurité intérieure et de gestion des frontières)¹³.

Au-delà des préoccupations liées à la politique migratoire et au domaine de la

[9] Deux rapports pour EuromedRights, 2023, *Les techno-frontières européennes (Statewatch) et l'Intelligence Artificielle : La nouvelle frontière de la stratégies d'externalisation des frontières de l'UE* (L. Napolitano), sont disponibles ici, <https://euomedrights.org/publication/the-human-cost-of-artificial-intelligence-and-surveillance-technology-in-migration/>

[10] Middle East Eye, 21.6.2023, Aide française à la Tunisie : des ONG dénoncent « un marchandage sur le dos des migrants », <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/immigration-tunisie-france-ong-denonce-chantage-diplomatie-economie>

[11] Projet ASGI, Sciabaka et Oruka, 2.9.2021, Pétition sur la mauvaise gestion des fonds en Libye : le Parlement accueille favorablement les demandes de l'ARCI, ASGI et GLAN, <https://www.asgi.it/en/sciabaca-oruka/petition-on-mismanagement-of-funds-in-libya-the-european-parliament-welcomes-the-requests-from-arci-asgi-and-glan/>

[12] Statewatch et migration-contrôle-info, 2024, Externalisation des frontières : suivi de l'externalisation de la politique de l'UE, projet financé par <https://www.statewatch.org/outsourcing-borders-monitoring-eu-externalisation-policy/>

[13] Architectures de sécurité dans l'UE, 8.11.2024, Surveillance et contrôle des frontières : l'UE a investi 3.5 milliards dans la recherche anti-migration <https://digit.site36.net/2024/11/08/border-surveillance-and-control-eu-has-invested-3-5-billion-in-anti-migration-research/>



123 45678910111213 141516171819202122 2324252627282930313233 34353637383940414243 444546474849505152

politique JAI, la militarisation et le lien étroit qui s'est affirmé entre la mise en œuvre de la politique migratoire et la sécurité, ainsi que les intérêts industriels et commerciaux, constituent de nouveaux obstacles à un changement de paradigme ou à un changement de perspective. Les cadres normatifs applicables aux activités entreprises dans le cadre des missions de l'UE à composantes militaires (politique de sécurité et de défense commune, PSDC, comme celles en Libye, EUBAM et au Niger, EUCAP Sahel) et des efforts diplomatiques (SEAE) sont, à juste titre, sujets à moins de transparence en raison de leur dimension opérationnelle liée aux préoccupations de sécurité et à la nécessité de protéger les relations internationales. Dans le même temps, cependant, l'ampleur et la valeur monétaire des activités externalisées soulèvent la question de savoir si les citoyen·nes de l'UE devraient avoir un meilleur accès à l'information sur ces évolutions, et si ce droit d'accès devrait également inclure les citoyen·nes des « États tiers » où ces activités ont lieu.

Conclusion : barrières, surveillance, sécurité et pseudo-science

Au-delà des inquiétudes sur la légalité, les énormes budgets et la transparence, la véritable bataille concerne les valeurs et les principes de l'UE, ainsi que l'utilisation abusive du cadre de l'Union européenne par les États membres désireux de bénéficier des fonds communs de l'UE tout en étant hostiles au projet européen dans son ensemble, au nom de la « souveraineté ». Malgré la diminution progressive des limites à l'utilisation des fonds européens pour ériger des murs aux frontières, l'utilisation de ces fonds pour développer des « techno-frontières »

a avancé à grands pas. Les technologies numériques développées et utilisées à cette fin « favorisent les atteintes à la vie privée, les violations brutales des droits humains et rendent la frontière ‘mobile’, par exemple par le biais de l’utilisation accrue des technologies d’identification biométrique mobiles, telles que les scanners d’empreintes digitales portables utilisés par la police et les autorités aux frontières »¹⁴. Cela s’accompagnera d’une augmentation des données demandées aux voyageurs-ses dans le cadre du déploiement de l’EES et de l’ETIAS. À leur tour, les informations seront utilisées pour former des algorithmes permettant d’évaluer les niveaux de risque ou de menace des candidat-es à l’entrée dans l’UE, ce qui pourrait conduire à des refus d’entrée. Le développement expansif de l’architecture de surveillance autour des frontières et au-delà, par exemple pour établir une « connaissance de la situation avant la frontière », a servi de contrepoids pour ne pas financer directement les barrières ou les murs, via le déploiement de drones, de caméras, d’images satellite et de réseaux de capteurs, ainsi qu’à la promotion de la surveillance des médias sociaux.

Dans ce contexte, il convient de noter que les États membres font largement usage des fonds européens. La Grèce, un État clé de « première ligne » aux frontières extérieures de l’UE, a reçu près de 977 millions d’euros de fonds des affaires intérieures de l’UE entre 2014 et 2020 dans les domaines de la police, des frontières, de l’asile et de l’intégration. Ce montant est passé à 1,5 milliard d’euros pour la période 2021-2027, les dépenses spécifiquement consacrées aux frontières passant de 303 millions d’euros à plus d’un milliard d’euros malgré de fréquents rapports de violations des droits humains dans les pratiques de contrôle aux frontières du pays. Les budgets des frontières d’autres pays provenant de ces fonds augmentent également : en France, 207 millions d’euros, soit près de 200 % de plus qu’au cours de la période 2014-2020 ; la Croatie doit recevoir près de 100 % de plus, soit 155 millions d’euros ; et les fonds des frontières de l’Espagne augmentent de 34 %, à 325 millions d’euros.

La mise en œuvre de la politique migratoire est constamment considérée comme une avancée en matière de sécurité, en intégrant les préoccupations liées au trafic et à la contrebande (en tant que crime organisé), au terrorisme et, plus récemment, aux attaques hybrides menées par des gouvernements d’États tiers. Cela a donné lieu à des ramifications législatives telles que le règlement sur les crises et les cas de force majeure. Parallèlement au règlement Eurodac, au règlement sur le filtrage, aux modifications du code frontières Schengen et à la loi sur l’intelligence artificielle, l’opportunité de traiter les franchissements irréguliers de frontières comme une justification pour suspendre le fonctionnement normal de l’État de droit peut être accompagné d’efforts pseudo-scientifiques utilisant des algorithmes

[14] Les techno-frontières de l’Europetechno, voir note 9.

pour renforcer le pouvoir de l'État sur les citoyen-nes, sous couvert de contrôle des migrations.

RÉFÉRENCES

Joxe, A. (2010) La barbarie de la paix : la transformation néo-conservatrice de la guerre et ses perspectives, dans *Dal Lago, A. et Palidda, S. (2010) Conflit, sécurité et remodelage de la société. La civilisation de la guerre*, Routledge : Abingdon et New York.

Cet article a été traduit de l'anglais vers le français par Angéline Bourgoïn, traductrice bénévole pour ritimo.

Face à la guerre et à sa préparation, le déni démocratique

PATRICE BOUVERET, OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

Avec le déclenchement des guerres menées par la Russie contre l’Ukraine et celle d’Israël contre Gaza, la question militaire fait son retour dans l’agenda des associations de solidarité internationale et plus largement dans les préoccupations de la société civile. Alors que cette question semblait s’être complètement évaporée du débat public, comme si la guerre et sa préparation relevaient d’une problématique essentiellement technique, de moyens disponibles et non pas d’abord du politique.

« Nous sommes en guerre » affirmait-il y a peu le président Macron, appelant à un réarmement tous azimuts, économique, mais également civique, démographique, etc. Comme si la guerre avait disparu de l’horizon politique, alors qu’elle n’a jamais eu de cesse de façonner nos sociétés et d’impacter les relations internationales. La guerre russo-ukrainienne n’est pas le déclencheur du mouvement de réarmement mondial, seulement un amplificateur. Atrophiée par la politique des « dividendes de la paix » des années 1990 consécutive à la dislocation de l’URSS, la Russie chaotique ne représentait plus, aux yeux des dirigeant·es de l’Occident, une menace existentielle. Le mouvement de réarmement a été amorcé il y a déjà une dizaine d’années, dès le



LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DES EXPORTATIONS D'ARMES

LE CONTRE RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS



début de la décennie 2010, face notamment à la volonté chinoise d'ouvrir de nouvelles routes de la soie et de combler leur retard militaire vis-à-vis des États-Unis.

Bien sûr au sein de la société civile et du mouvement de solidarités internationales, quelques personnes et associations ont toujours tiré la sonnette d'alarme, mais sans grand succès. D'autant que, face à l'armée et plus largement à la question militaire, nous nous heurtons très vite à l'opacité — sous couvert de secret défense — qui vient mettre un frein à toute sensibilisation et aux mobilisations. Sans oublier que les avancées dans ce domaine s'inscrivent dans le temps long.

Confiscation du débat démocratique

Le chef de l'État revendique de jouer un rôle-clé, non seulement sur la scène internationale mais également dans le domaine militaire au nom de ce qu'il est convenu d'appeler son « domaine réservé ». Objectif : transformer les citoyen-nés que nous sommes en simples sujets passifs, à l'opposé du principe démocratique qui devrait régir notre société. Mais cette confiscation par l'exécutif n'a rien de sanctuarisé dans la Constitution. La lecture du texte conduit à un « domaine partagé » non seulement entre la présidence et le gouvernement, mais également avec les parlementaires en charge du contrôle de l'activité du gouvernement.

Certes, selon l'article 15 de la Constitution de la Ve République¹, le président de la République est le chef des armées. De plus il est élu au suffrage universel depuis 1962 pour avoir la légitimité populaire d'appuyer sur le bouton rouge, c'est-à-dire de déclencher les foudres de l'anéantissement nucléaire. Mais c'est le gouvernement et son Premier ministre qui disposent de la force armée (article 20) et qui sont chargés de l'organiser pour que le président puisse en disposer en cas de besoin. Les parlementaires, quant à elles et eux, non seulement votent le budget, mais ont aussi comme mission de contrôler l'action du gouvernement (article 24). Sauf qu'il s'agit d'un contrôle qui, de fait, s'exerce a posteriori, ce qui en restreint fortement la pertinence.

[1] Texte complet disponible : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

Cette confiscation du débat permet à l'exécutif d'intervenir militairement dans n'importe quelle partie du monde à son bon vouloir. Jusqu'à la révision constitutionnelle de 2008, le Parlement n'avait tout simplement aucune voix au chapitre sur l'engagement des militaires à l'extérieur du territoire, les Opex, sauf cas particulier de la déclaration de guerre. Un cas de figure qui est devenu extrêmement rare. La dernière déclaration de guerre de la France remonte au 3 septembre 1939 contre l'Allemagne nazie... Alors que les armées françaises ont été engagées dans quelque 111 opérations menées à l'extérieur des frontières nationales depuis 1995, selon une source officielle².

Lorsque le gouvernement veut engager une opération militaire, sa seule obligation est de prévenir le Parlement dans les trois jours qui suivent la décision. D'ailleurs c'est souvent par le biais des médias que les parlementaires apprennent l'envoi des troupes. Il faut attendre quatre mois pour que le gouvernement soit obligé d'organiser un débat au Parlement et lui demander l'autorisation de poursuivre l'opération.

Le fait que l'armée soit constituée uniquement de professionnel·les depuis fin 2001, contribue à cette absence de débat au sein de la société. Il ne s'agit pas bien sûr de réclamer le retour d'un service national dont l'inutilité n'est plus à démontrer ! Mais un des arguments avancés pour sa suppression, outre son caractère inégal et discriminatoire, était justement qu'il favorisait le développement de l'antimilitarisme au sein de la société.

Armement, un système bien verrouillé

En matière de production et de transferts d'armement, le système mis en place comporte lui aussi des verrous particulièrement efficaces. Le régime juridique, adopté avant même l'instauration de la Ve République, est celui de la prohibition. Pour fabriquer, vendre et exporter du matériel militaire — détaillé dans une liste spécifique —, les industriels sont soumis à autorisation du gouvernement. Pour la fabrication, il s'agit d'une autorisation renouvelable tous les cinq ans. Pour le commerce et l'exportation, l'autorisation est délivrée au cas par cas. Ce qui signifie que, pour chaque exportation de matériel militaire, elle doit être demandée auprès de la Cieemg (Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre) avant toute négociation avec un éventuel acheteur. Ce sont ensuite les services du Premier ministre qui délivrent le précieux sésame sous forme de licences d'exportation pouvant contenir différentes restrictions pour l'utilisateur (par exemple, une clause de non-réexportation). Sauf que bien sûr toute cette procédure et les documents associés sont classés secret défense. Ce qui

[2] Cf. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18474-les-operations-militaires-externes-de-la-france-opex>

entrave les éventuelles actions en justice pour contester telle ou telle décision et arriver à bloquer l'envoi du matériel.

L'instrument majeur, permettant au gouvernement d'empêcher qu'un débat démocratique puisse s'installer, est l'utilisation à outrance du secret défense qui vient drastiquement limiter l'accès à l'information. Sans entrer dans le détail des différentes catégories et des procédures de classement des documents, ni de son évolution au fil des années, le régime du secret défense permet bien évidemment au pouvoir de protéger des informations sensibles, mais également de dissimuler des agissements sujets à contestation s'ils étaient connus. Une utilisation du secret défense à laquelle se heurtent tout particulièrement les journalistes tout comme les chercheur·ses ou les associations qui veulent alerter notamment sur les transferts d'armes de la France.

Un exemple parmi d'autres : le 19 juillet 2024, en rendant son jugement, le tribunal administratif de Montreuil s'est opposé à ce que Amnesty International France, le Centre pour les droits humains et constitutionnels et Disclose accèdent aux documents douaniers liés aux livraisons d'armes françaises vers l'Arabie saoudite, l'Égypte et les Émirats arabes unis, soupçonnés de crimes contre l'humanité au Yémen. Une procédure judiciaire initiée quatre ans auparavant par les associations qui se sont pourvues en cassation devant le Conseil d'État³.

Or, mi-novembre, le président Macron affirmait que « cesser les exportations d'armes qui sont utilisées sur ces théâtres de guerre » est « l'unique levier qui pourra aujourd'hui y mettre un terme ». Certes, il parlait uniquement de la guerre que mène Israël contre Gaza et le Liban. Ce constat, cela fait de nombreuses années que les associations l'ont élargi à l'ensemble des guerres dans lesquelles la France est impliquée. De plus, le président visait uniquement les exportations d'armes prêtes à l'usage. Or, il s'agit d'un secteur industriel qui s'est fortement mondialisé. Les armes intègrent des éléments pouvant provenir non seulement du monde entier, mais également des composants à double usage, civil et militaire. Les entreprises elles-mêmes sont de plus en plus mondialisées, délocalisant leur production ou créant des filiales étrangères et autres coentreprises. Ce qui permet, en cas de besoin, de contourner les réglementations nationales ou les mesures d'embargo prises par les instances régionales comme l'Union européenne ou internationales au niveau de l'ONU.

Des avancées en matière de transparence

Pour dépasser le seul stade de la dénonciation et par exemple engager des poursuites judiciaires, il faut disposer d'éléments de preuves, en règle générale

[3] Cf. <https://disclose.ngo/fr/article/armes-francaises-utilisees-au-yemen-la-justice-administrative-verrouille-tout-acces-a-linformation>

inaccessibles car couverts par le secret défense. Cela relève du parcours du combattant même si des avancées ont eu lieu en matière de transparence. En effet, depuis le début des années 2000, suite notamment à des campagnes menées par différentes ONG, le gouvernement français publie un rapport annuel sur les exportations d'armement contenant la répartition des exportations d'armement par pays.

Depuis 2023 ce sont les exportations des biens à double usage civil et militaire qui font l'objet d'une publication annuelle permettant de disposer des montants financiers par pays répartis en dix grandes catégories de type de matériel.

Ces rapports sont un premier pas mais sont encore très insuffisants. Au minimum, il faudrait qu'ils contiennent les listes des produits exportés et pas seulement des montants financiers. Des avancées qui restent à obtenir !

Vers l'implication du Parlement ?

Les demandes de renforcement du contrôle des transferts d'armes ne sont pas nouvelles : elles ont été exprimées par des chercheur·ses et des centres d'expertises indépendants comme l'Observatoire des armements ou différentes associations (Agir Ici, devenue Oxfam France, Amnesty International, etc.) dès la première guerre du Golfe en 1991, puis ont été rééditées suite à d'autres conflits impliquant la France comme l'Angolagate et le Rwanda (1994). En 2000, une première mission d'information conduite par les députés Sandrier, Veyret et Martin a été mise en place⁴. Son constat : « Ce qu'on connaît le mieux du système français de contrôle des exportations d'armement, c'est son opacité. L'ensemble du système apparaît en effet comme une sorte de boîte noire, un monde d'initiés appliquant des règles inconnues de façon incontrôlable. Pire encore, cette situation amène certains à considérer qu'en réalité les exportations d'armement en France ne sont régies par aucune règle. » Les propositions d'amélioration que la mission avait formulées pour renforcer le contrôle et la transparence sont restées lettre morte.

Rebelote vingt ans après, suite à la guerre du Yémen où là encore les armes françaises se sont trouvées en première ligne aux mains notamment de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale décide d'une nouvelle mission d'information. Leur constat est similaire : « Dans notre pays, l'exécutif est juge et partie de la qualité du processus d'examen des demandes de licences, notamment quant à l'examen rigoureux du respect du droit humanitaire international. Cette situation n'est pas à la hauteur d'une démocratie mature organisant un contrôle de l'action

[4] Rapport d'information n° 2334 des députés Jean-Claude Sandrier, Christian Martin et Alain Veyret au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, « Le contrôle des exportations d'armement », le 25 avril 2000. Disponible sur www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i2334.asp

publique », notaient Jacques Maire et Michèle Tabarot dans leur rapport sur le contrôle des exportations d'armement publié en novembre 2020⁵.

Cette seconde mission parlementaire débouche sur deux principales mesures : la publication du rapport sur les exportations des biens à double usage évoqué plus haut ; et la création d'une « commission parlementaire d'évaluation de la politique du gouvernement d'exportation de matériels de guerre et de matériels assimilés, de transfert de produits liés à la défense ainsi que d'exportation et de transfert de biens à double usage »⁶. La dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 n'a pas permis que cette commission démarre ses travaux.

Sans vouloir préjuger d'avance des résultats, il s'agit d'un premier pas fort modeste compte tenu de sa composition très limitée, 3 sénateur-rices et 3 député-es, et qu'il s'agit d'un contrôle a posteriori. De plus le texte de loi ne prévoit pas l'audition des associations ou d'organismes de recherche indépendants, ni l'obligation de publication d'un rapport de son activité.

En conclusion de ce rapide tour d'horizon, nous pouvons constater que briser le secret défense et l'impunité, et favoriser un véritable contrôle démocratique des questions militaires, nécessitera un long chemin d'engagement des différentes associations regroupées au sein de collectifs. Au risque, sinon, que se poursuive la complicité de la France dans les guerres qui se déroulent. Il y a urgence.

Patrice Bouveret, est co-fondateur et directeur de l'Observatoire des armements, un centre indépendant d'expertise créé à Lyon en 1984. Il est responsable des publications et notamment de la revue Damoclès.
Pour en savoir plus : <https://www.obsarm.info/>

[5] Disponible : www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/15b3581_rapport-information

[6] Article 54 de la Loi de programmation militaire 2024-2030, cf. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047914986>

03

TERRORISME,
BANALISATION DE LA GUERRE
ET BATAILLE IDÉOLOGIQUE

De la défense globale au militarisme global

JEAN-MICHEL LACROUTE, COLLECTIF NON AU SNU

« Dans le contexte de retour de la guerre sur le sol européen, la France est actuellement confrontée à des menaces conventionnelles et hybrides croissantes. Ce contexte géopolitique impose de repenser une stratégie interministérielle de défense globale qui pour être efficace suppose une participation active des citoyens ». Dans l'introduction à un récent rapport auprès de la commission de la défense de l'Assemblée nationale déposé le 29/05/2024¹, l'objectif est clair ; et dans les domaines de l'éducation et de la culture, l'embrigadement « à bas bruit » de la jeunesse est à l'œuvre.

La mise en place du service national universel (SNU) est la manifestation la plus visible de cette notion de défense globale. Il trouve son origine dans un discours sur la défense prononcé le 18 mars 2017 par Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle, à l'Hôtel des Arts et Métiers, à Paris : « La situation stratégique [...], les menaces qui pèsent sur notre pays nous commandent aussi de renforcer le lien armées-nation, en permettant à l'ensemble de notre jeunesse de faire l'expérience de la vie militaire et d'être des acteurs à part entière de l'esprit de défense [...] » .

[1] Les citations qui suivent sont, pour la plupart, extraites de ce rapport.

Les cadets de la sécurité civile (dispositif similaire concernant la sécurité civile et la gestion des crises) concernent 360 classes au bénéfice de 5 560 jeunes.

Les cadets de la Gendarmerie nationale concernent près de 2 600 jeunes. Ces cadets de la Gendarmerie nationale sont à présent fondus dans la phase 2 du SNU (mission d'intérêt général).

Les « **escadrilles air jeunesse** » pilotées par l'armée de l'air et de l'espace s'inscrivent dans le prolongement des cadets de la défense. Elles ont pour objectif le développement et la fidélisation d'un vivier de jeunes femmes et hommes âgés de 12 à 25 ans souhaitant s'impliquer dans le domaine aéronautique et spatial.

Les préparations militaires. Chaque année entre 11 000 et 13 000 jeunes effectuent une période militaire d'initiation ou de perfectionnement dans l'une des trois armées.

Dans l'armée de terre, les préparations militaires sont des « stages d'immersion » destinés à faire découvrir l'armée de terre par des activités physiques à caractère militaire tout en initiant les jeunes aux techniques et aux connaissances de base du soldat. Elles sont accessibles à tout jeune Français·e de plus de 16 ans, recensé·e et apte médicalement. Elles sont proposées tout au long de l'année généralement pendant les vacances scolaires.

Dans la Marine nationale, le dispositif des préparations militaires marines (PMM) connaît une forte dynamique. L'ensemble de ces dispositifs « jeunesse » suscite de l'intérêt, mais ils ne sont pas toujours connus au sein de l'Éducation nationale.

La pédagogie de projets et les concours. Il existe aujourd'hui de nombreux projets pédagogiques relatifs à la défense nationale conduits par les enseignants. Ces projets ne se rapportent pas uniquement à la mémoire combattante. La recherche de financements pour les mettre en œuvre peut s'avérer complexe et chronophage pour les enseignant·es volontaires. Afin d'améliorer l'interaction entre le monde militaire et le monde enseignant, des pistes sont à creuser du côté de la formation des enseignant·es, dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé).

Le parcours de citoyenneté a été mis en place en 1997. L'enseignement à la défense constitue la première étape de ce parcours. Le recensement et la journée défense et citoyenneté en constituent les deuxièmes et troisièmes étapes obligatoires.

« Tout Français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser. À l'occasion du recensement, les Français déclarent leur état civil, leur situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle à la mairie de leur domicile ou au

consulat dont ils dépendent. L'administration leur remet une attestation de recensement ». Ce recensement citoyen est obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Elle se déroule entre la date du recensement des Français-es et leur dix-huitième anniversaire. Elle dure une journée. À l'issue de la journée défense et citoyenneté, il est délivré un certificat individuel de participation. L'article L 114-3 du code du service national précise : « Lors de la journée défense et citoyenneté, les Français reçoivent un enseignement adapté à leur niveau de formation et respectueux de l'égalité entre les sexes, qui permet de présenter les enjeux et les objectifs généraux de la défense nationale et du modèle français de sécurité civile, les moyens civils et militaires de la défense et leur organisation, le service civique et les autres formes de volontariat ainsi que les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale et les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve ou en qualité de sapeur-pompier volontaire. Ils sont sensibilisés aux droits et devoirs liés à la citoyenneté et aux enjeux du renforcement de la cohésion nationale et de la mixité sociale. La charte des droits et devoirs du citoyen français mentionnée à l'article 21-24 du Code civil leur est remise à cette occasion. Ils bénéficient également d'une sensibilisation à la sécurité routière ».

II - Le lien armée–nation dans le domaine culturel

La culture, qui accompagne les citoyen·nes tout au long de leur vie, constitue « un puissant vecteur de sensibilisation à l'esprit de défense ». Lorsqu'on évoque les relations armée- culture, vient immédiatement à l'esprit l'aspect historique (les dates, les batailles, la construction de la nation), et l'aspect patrimonial (casernes, châteaux, armes de guerre, uniformes, etc.). Mais au-delà de l'aspect du patrimoine entretenu et rénové, et des musées modernisés, mieux mis en valeur, le ministère des Armées s'attache aux industries culturelles les plus populaires.

L'industrie du podcast se développe, comme par exemple Le Collimateur qui offre une diversité de points de vue : « ce n'est pas un podcast pour défendre ou mettre en valeur mordicus les armées françaises ou les critiquer gratuitement. ».

Une « mission cinéma » a été créée en 2016. Son objectif est de favoriser l'émergence de projets cinématographiques sur le fait militaire et les enjeux de défense. Les séries audiovisuelles se développent, depuis le succès du « Bureau des Légendes », ainsi que les bandes dessinées (le ministère des Armées a créé son propre prix, « Les Galons de la BD »). La photographie, le jeu vidéo, l'industrie musicale et la radio sont aussi, selon diverses modalités, investis dans un but de sensibilisation à l'esprit de défense. Quinze musées peuvent être visités et constituent un levier d'éveil aux enjeux de défense. Il convient dans ce cadre d'assurer une coordination régulière avec le monde enseignant, le monde universitaire, le monde associatif.

la police, nationale ou privée ! Bientôt, petit à petit, il n'y aura plus besoin d'embrigader personne.

IV - Ailleurs dans le monde

Même résiduels, l'Observatoire des armements continue d'exister, l'Union pacifiste de France aussi, le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), des anarchistes, des féministes, quelques écologistes (de plus en plus rares) continuent de s'opposer à l'armée, à la guerre. Dans beaucoup d'autres pays, des organisations de ce type sont interdites.

Une entrée significative pour avoir une idée de la militarisation à l'œuvre sur notre planète reste l'extension régulière des dépenses militaires. Dans un article du *Monde* du 23 avril 2024, il est indiqué qu'en 2023 ces dépenses « ont atteint 2 443 milliards de dollars (2 109 milliards d'euros), soit + 6,8 % en termes réels par rapport à 2022, affirme l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) dans son rapport annuel ». Rien d'étonnant lorsqu'on prend le temps de faire un inventaire (rapide et non exhaustif) des guerres en cours sur notre globe. Bien sûr, en tête de gondole, Ukraine, Gaza, Liban. Mais aussi, moins médiatisées : Soudan, Yémen, Congo, Burkina Faso ; celles qui durent : Syrie, Birmanie, Nigeria. À cela peuvent s'ajouter aussi les conflits potentiels, notamment en Europe : Russie -Europe de l'Est, en Asie : Chine-Taiwan, Chine-Inde, Inde-Pakistan. Sans oublier une extension permanente des domaines de la guerre (fonds marins, espace, cyberspace...). Ce sinistre bouillonnement mondial va continuer, à coup sûr, à nourrir l'activité des industries militaires et expliquer la hausse des dépenses publiques pour les armées.

Une illustration de ce climat de militarisation en hausse régulière est la nomination, par l'Union européenne, d'un commissaire européen à la défense. Chaque pays ne décline pas la notion de défense de la même manière que la France, mais la pression est bel et bien de plus en plus forte pour cette emprise des armées dans les différents pays. La meilleure preuve en est le retour de la conscription dans divers pays. Sans entrer dans les différentes modalités d'organisation, la conscription est obligatoire en Autriche, à Chypre, au Danemark (projet d'extension aux femmes), en Estonie, en Finlande, en Grèce, aux Pays-Bas et en Suède (rétablie en 2018), en Lettonie (rétablie en 2023). Le projet de rétablissement pour l'Allemagne semble proche d'aboutir. Le Royaume-Uni, qui n'est plus dans l'UE, semble lui aussi prêt à un rétablissement.

Au-delà de l'Europe, les régimes autoritaires, les dictatures se portent au mieux, soutenus bien entendu par des forces armées. Le droit à l'objection de conscience est inexistant dans la plupart de ces régimes, avec une répression féroce. Des exemples de luttes contre la répression restent nombreux, malheureusement

Et si un conflit n'est pas une guerre mais autre chose, c'est alors une chose qui n'est plus contrôlée par le parlement (c'est-à-dire par nous, peuple au nom duquel nos soldats agissent). En évitant le terme de « guerre », l'exécutif contourne le cadre légal qui devrait régir l'utilisation des forces armées, limitant ainsi la possibilité de contrôle par les citoyen·nes et leurs représentant·es.

Dès lors, qualifier ou non un conflit de « guerre » est une question démocratique. Qui, par exemple, ouvrirait un débat transparent sur les objectifs militaires, les adversaires clairement désignés et les actions assignées à nos forces armées ?

En outre, cette reconnaissance est nécessaire pour l'évaluation a posteriori des actions militaires. Par exemple, après l'intervention de la France en Libye en 2011, ce pays a fini par ne plus être un État, mais un territoire livré à des bandes rivales (que l'on rémunère par ailleurs pour qu'elles contrôlent les frontières européennes). La même opacité entoure les interventions au Sahel, où les conséquences dépassent souvent les objectifs initialement annoncés. Qui peut faire aujourd'hui le bilan de ces opérations ? D'après quels chiffres ? Quels sont les moyens donnés au peuple et à ses représentant·es de comprendre ces situations ?

L'absence de reconnaissance explicite des conflits armés a également un impact direct sur la perception des menaces intérieures, notamment les attentats terroristes. Ces actes, perçus comme des événements isolés, pourraient être mieux compris dans le contexte plus large des guerres menées à l'étranger en notre nom. On se retrouve dans l'incapacité de comprendre que l'acte de terrorisme n'est pas le fait d'un fou isolé, mais bien un acte de guerre, dans le cadre d'une guerre qui n'a pas été identifiée en France et dont on n'a pas conscience collectivement. Le terrorisme, qui une arme ayant pour objectif de terroriser, est un message politique, message que nous sommes incapables de comprendre si l'on ne sait pas que la France livre des guerres en notre nom.

Reconnaître ces guerres est essentiel pour saisir les liens entre les actions militaires extérieures et leurs répercussions internes.

Ainsi, il est impératif pour les gouvernements de reconnaître les conflits dans lesquels ils engagent la nation, tant pour garantir un contrôle démocratique que pour permettre une compréhension collective des enjeux mondiaux.

II — Pourquoi ces guerres sont-elles mal nommées ?

Le refus de nommer la « guerre » offre plusieurs avantages stratégiques aux gouvernements. Cela permet, par exemple, de contourner les obligations découlant du droit international relatif aux conflits armés. Ce cadre légal, issu de conventions telles que celles de Genève ou de La Haye, impose des restrictions strictes sur la

conduite des hostilités, en particulier en ce qui concerne l'usage de certaines armes ou le traitement des civil-es. En refusant d'admettre qu'une intervention est une guerre, les États peuvent ainsi éviter de rendre des comptes pour certaines actions qui, dans un cadre de guerre formel, seraient illégales.

Ce choix permet également aux gouvernements de minimiser leur responsabilité. Dans une guerre, des victimes civiles doivent être reconnues comme des victimes de guerre, ce qui impose des responsabilités aux autorités, voire des réparations aux victimes. En désignant un conflit comme une « opération de pacification », les gouvernements esquivent ces obligations. C'est dans cette logique que des lieux comme Guantanamo, en dehors du cadre juridique international, ont pu voir le jour. Guantanamo, où les États-Unis en y pratiquant la torture à grande échelle, se revendiquent de l'école et de la doctrine militaires françaises.

Cette stratégie n'est pas propre à un État en particulier. Par exemple, la Russie nie être en guerre en Ukraine, soutenant que ce territoire fait partie intégrante de son espace national. De manière similaire, la France a jusqu'en 1999 refusé de qualifier le conflit en Algérie de guerre, préférant le terme « événements » ou « troubles » pour ne pas reconnaître la souveraineté du peuple algérien.

Bien nommer est politique. Reconnaître ou non un conflit comme une guerre est donc un acte politique, ne serait-ce que parce qu'admettre l'existence d'une guerre implique de reconnaître que l'adversaire est légitime et qu'il devra être considéré comme un partenaire dans la négociation de la paix.

Car la finalité de la guerre est tout de même la paix. C'est-à-dire, physiquement, de faire s'asseoir l'adversaire à une table pour signer la paix, ce qui implique (l'espèrent les parties prenantes) une situation différente à la situation initiale, plus favorable à ses intérêts. L'adversaire est une personne, ou un groupe, avec lequel on négocie : en somme, un égal.

Et, lorsque la guerre finit, il s'agit de la fabriquer cette paix — ce qui est un travail long et difficile. En Europe, là où on n'a pas fabriqué la paix, la guerre est revenue périodiquement. En 1945, la France a fini par construire la paix avec l'Allemagne, depuis le jumelage de villes, jusqu'à la création d'une chaîne de télévision franco-allemande, en passant par diverses formes d'ententes industrielles — bref, faire des choses ensemble. Si la France reconnaissait qu'elle a été en guerre avec ces anciennes « possessions d'outre-mer », cela permettrait peut-être de créer des relations égalitaires, en tant que partenaires de la paix, avec des pays avec lesquels les relations restent tendues.

Ce refus de qualifier des conflits de guerres s’inscrit dans un contexte plus large, où la notion de guerre devient floue et omniprésente. Par exemple, la « guerre contre le terrorisme » a modifié notre perception des conflits, en les rendant plus diffus, échappant aux définitions. Lorsque le président de la République déclare « nous sommes en guerre », nous le sommes. Son verbe est performatif. Son expression engage l’ensemble de la nation, même si elle peut être utilisée dans des contextes variés, comme les attentats ou les pandémies. À la fois (« en même temps »), on ne nomme pas la guerre quand elle existe, et à la fois on la déclare contre tout et n’importe quoi : ce qui nous fait réellement entrer dans cette ambiance nouvelle et terrifiante.

Il y a un enjeu fondamentalement démocratique à bien nommer les choses. Le terrorisme est une arme, pas un ennemi en soi. Le fait de terroriser les populations civiles est un instrument pour influencer sur le cours des choses. Une technique que n’a pas répugné à utiliser, par exemple, la République française au Cameroun : embarquer des rebelles en hélicoptère pour les jeter vivants dans le village rebelle est un message politique intimidant, terrorisant. Les actes terroristes sont multiples et très divers : on peut aussi terroriser sa propre population en assumant de crever des yeux ou d’arracher des mains au cours de manifestations.

Dans ce cadre, il est essentiel de poser que le terrorisme est une arme comme une Kalachnikov ou un sous-marin. Le terrorisme ne peut donc pas être un ennemi (comme le kalachnikovisme ou le sous-marinisme ne peuvent pas être des ennemis) contre lequel on peut prétendre partir en guerre. L’amalgame entre terrorisme et ennemi a permis aux gouvernements de justifier des interventions militaires sans fin, en l’absence d’un adversaire clairement identifié. Cela ouvre la voie à des dérives juridiques, où des mesures d’exception deviennent la norme. On remarquera également que seuls les pays coloniaux semblent autorisés à marquer du sceau « terroriste » des groupes humains. En les qualifiant ainsi de « terroriste », il s’agit surtout de les disqualifier comme adversaire. La rhétorique animalisante n’est alors jamais loin, permettant de ne plus avoir à traiter l’autre comme un égal, un humain que l’on combat, mais comme une autre espèce que l’on pourrait « éliminer », « éradiquer », « exterminer ».

Ce mélange des termes très divers permet aussi d’engager de façon concrète des armées sans bornes temporelles : le terrorisme ne s’élimine jamais, par définition. La guerre contre le terrorisme est d’autant plus une boîte de pandore, que les lois antiterroristes (lois d’exception et d’état d’urgence) ont commencé à entrer dans la législation commune.

Par ailleurs, la banalisation de termes comme le fait d'être « en guerre » contre un virus, contre des attentats, contre la migration... associée à la logique d'un « réarmement démographique » nous fait basculer dans une autre dimension. Et nous nous accommodons à voir nos militaires quadriller en permanence l'espace public, nous nous accommodons aux caméras, aux fouilles sans discernement. C'est cette rhétorique sécuritaire, souvent plus théâtralisée que réelle, qui a permis de justifier des mesures grandement liberticides, notamment en France.

IV — La bataille de la mémoire

Dans un contexte de violence étatique et de dilution des normes, la reconnaissance des guerres passées devient un enjeu de premier plan. La reconnaissance officielle de ces conflits, souvent retardée de plusieurs décennies, permet alors de rendre justice aux victimes et de restaurer la crédibilité éthique des démocraties. Ce processus de reconnaissance est indispensable pour la mémoire collective et pour garantir que les gouvernements ne puissent échapper à leurs responsabilités.

Ce n'est qu'en 1999 par le biais d'une loi que la France a accordé le statut de « guerre » au conflit en Algérie. Quarante ans de silence qui pèsent par exemple sur les viols collectifs commis par l'armée française, quarante années de traumatisme psychique et de transmission intergénérationnelle par le non-dit et le tabou, rendant le traitement des séquelles bien plus difficiles à traiter.

C'est le problème du « deux poids — deux mesures » : condamner et dénoncer des actes de guerre ici et ne pas les reconnaître là. Cela décrédibilise nos arguments moraux et éthiques qui parlent de valeurs universelles — et nos adversaires ne se privent pas de mettre en lumière l'hypocrisie des gouvernements occidentaux, ainsi que le gouffre entre leurs discours et leurs pratiques. C'est en ce sens, donc, que se pose la question de la pertinence de continuer à taire des actes passés et présents, contraires aux valeurs que l'on déclare porter : si des organisations politiques aux agendas plus que problématiques sortent ces dossiers à notre place, nous nous retrouvons d'autant plus discrédités, et cela invalide notre capacité à peser sur l'évolution d'une situation.

V — Quelles propositions pour l'avenir ?

Il est crucial de réexaminer de manière critique le langage employé pour décrire les conflits armés et les opérations militaires.

On l'a dit, la guerre c'est d'abord des mots. C'est d'abord avec des mots qu'on désigne des adversaires, ou bien... des ennemis — et ce n'est pas la même chose. Lorsqu'on commence à parler d'ennemi, on quitte la sphère de la raison, de la réflexion, et on commence à justifier nos actes par autre chose, par des émotions,

des passions. On ne traite pas pareillement l'ennemi et l'adversaire, et ce n'est pas un détail. Si on commence à s'appropriier ces termes quand ils sont posés par le pouvoir, on sort de la neutralité. Si un ou plusieurs de nos médias se mettent à l'unisson pour désigner des ennemis, il est probable qu'on assiste à un embrigadement qu'on ne peut pas négliger. Dans le flou des mots, il y a des loups à débusquer. Et reprendre leurs mots, c'est embrasser leur position politique, leurs intérêts stratégiques : on se prive d'une possibilité de critique du pouvoir.



Alors, que faire ? À mon niveau, je fais des spectacles. Je suis un saltimbanque qui parsème ses propositions d'outils de compréhension pour décortiquer les mots, les rhétoriques, les histoires occultées ; pour donner du sens au monde dans lequel on vit. Et mes spectacles ou mes films reflètent mon sentiment qu'il y a urgence à devoir désactiver le plus possible le pouvoir exorbitant attribué aux présidents de la Ve république. Pour cela, on a peut-être intérêt à s'inspirer d'autres types de démocraties reconnues par la France. Par exemple, le Congrès états-unien contrôle effectivement le président ; quand un haut responsable états-unien ment devant l'ONU et qu'il est ensuite traîné devant la commission du Congrès

spécialisée sur la question, on ne l'entend plus jamais après. En comparaison, nos commissions parlementaires sont moins que sous-dotées : personne à l'Assemblée n'est en mesure de faire un bilan de nos opérations extérieures au Sahel ou en Méditerranée, par exemple. En France, quand un président détruit un pays comme la Libye, il continue à fanfaronner sur les plateaux télé des décennies durant.

En renforçant le contrôle parlementaire sur les opérations extérieures, nous pourrions déjà assurer un premier contrôle démocratique sur ces décisions qui nous engagent dans des conflits armés, réaffirmant ainsi les principes de responsabilité et de transparence dans les affaires militaires.

Non ?

De l'huile sur le feu : la France et la guerre contre le terrorisme en Afrique

RAPHAËL GRANVAUD, ASSOCIATION SURVIE

Avant-propos

Pendant près d'une décennie, la France s'est engagée dans une « guerre contre le terrorisme¹ » au Sahel. Avec les opérations Sabre, Servat et Barkhane, il s'agissait de l'engagement militaire français le plus important depuis la guerre d'Algérie. Si l'on en croit les autorités françaises, la France au Sahel aurait été « exemplaire² » : ni erreur, ni faute, ni crime, ni ingérence. L'opération Barkhane aurait été « un succès » de bout en bout. Ce refrain, entonné par tous les ministres successifs, conformément à la ligne fixée par l'Élysée, est aujourd'hui assorti d'une grossière réécriture de l'histoire : ce n'est qu'après le départ des troupes françaises, chassées du Mali, du Burkina Faso puis du Niger, que la situation sécuritaire au Sahel serait devenue catastrophique. En réalité, les groupes islamistes armés n'ont pas attendu le départ des militaires français pour étendre considérablement leur implantation, et le sort des populations civiles n'a cessé de s'aggraver depuis 2013.

[1] L'expression, qui renvoie à la rhétorique de la *global war on terror* (guerre globale contre le terrorisme) américaine, est utilisée entre guillemets en raison des nombreuses critiques qu'elle soulève, à commencer le constat qu'on fait la guerre à un ennemi et non à un mode d'action, comme l'avait souligné le président Barack Obama.

[2] Rémi Carayol, « Pas de coopération militaire avec les putschistes : la mémoire sélective du Quai d'Orsay », *Mediapart*, 5 octobre 2023.

Lorsqu'il est question de la débâcle états-unienne en Afghanistan, la question de savoir si les effets délétères d'une ingérence politico-militaire étrangère et de la « guerre contre le terrorisme » a contribué à renforcer l'ennemi qu'on prétendait anéantir, les talibans, ne fait guère débat. Pour la guerre menée au Sahel, en revanche, la question ne semble pas devoir se poser. Mon récent livre, *De l'huile sur le feu. La France et la guerre contre le terrorisme en Afrique*, ne prétend pas analyser tous les aspects de la crise sahélienne, mais il entend rendre compte des modalités méconnues de l'intervention française et de ses effets : la banalisation des assassinats ciblés, le contre-terrorisme aérien et le recours aux drones armés, les procédures de ciblage qui posent question au regard du droit international, les bavures systématiquement niées, la réhabilitation de la contre-insurrection, le recours à des milices communautaires, les illusions de la « guerre psychologique », et un soutien aux pires régimes sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Si l'armée française a porté des coups très durs aux groupes djihadistes, décimant leurs cadres et leurs combattants, elle a dans le même temps contribué à aggraver le terreau sur lequel ces derniers prospèrent, fourni du carburant à leur rhétorique et involontairement favorisé des recrutements toujours plus nombreux. Le volet militaire de la « guerre contre le terrorisme » s'est accompagné d'un volet civil dans le cadre d'une « méthode globale » de gestion de la crise. Celui-ci s'est principalement traduit par des formes de *state-building* qui ne disent pas leur nom, et par une instrumentalisation de l'aide au développement, qui n'était pas non plus dénuée d'effets pervers. C'est ce dernier aspect qui est traité dans le chapitre 13, reproduit ci-dessous.



Les autorités françaises se défendent de tout miser sur les dimensions militaire et sécuritaire au Sahel³ : « la solution militaire n'existe pas⁴ », proclame même la ministre des Armées d'alors. Elles préfèrent afficher une conception de la résolution des conflits très en vogue dans les organisations internationales et théorisée sous les termes d'« approche globale⁵ », ou « approche intégrée », ou « multidimensionnelle », ou « continuum sécurité-développement », ou « nexus sécurité-développement » ou encore – spécificité française – « 3D », pour « diplomatie, défense et développement ».

Ces stratégies, développées à partir des opérations menées en Sierra Leone, en Irak et en Afghanistan dans les années 2000, ont été mises en œuvre par la France pour la première fois au Sahelii. Concrètement, il s'agit d'articuler, en lien avec les opérations militaires, des réponses de court, moyen et long terme censées répondre aux besoins des populations : des actions civilo-militaires, des programmes d'aide au développement et des « actions de stabilisation » rapides⁶. Il ne suffit pas de gagner la guerre, il faut « gagner la paix⁷ ».

Les faux-semblants de l'aide publique au développement

L'aide publique au développement de la France est le principal volet non militaire de cette « approche globale » contre le terrorisme au Sahel. Ses montants sont régulièrement convoqués pour attester de la générosité et du désintéressement de la politique française. « Entre 2013 et 2017, la France a engagé 473 millions d'euros pour le Mali dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, du développement rural, des services sociaux de base, de la santé, de l'éducation⁸ », témoigne le député Ladislas Poniatowski. En 2017, le Mali a bénéficié de 357 millions d'euros de l'AFD et, en 2019, de 206 millions⁹. Entre 2012 et 2020, l'aide publique au développement a représenté 5,3 milliards d'euros¹⁰, ce qui ne représente guère plus qu'une grosse centaine de millions d'euros par pays et par an en moyenne.

L'« exemplarité » de l'aide française est loin de faire l'unanimité. Plusieurs rapports parlementaires ont pointé un décalage récurrent entre les promesses et les réalisations¹¹, comme la distorsion entre la répartition de l'aide et les besoins réels

[3] Comprendre ici : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

[4] « Malgré les tourments au Sahel, Paris veut voir le verre à moitié plein », VOA, 8 novembre 2019.

[5] L'« approche globale » est esquissée dans Défense et sécurité nationale. *Le livre blanc*, Paris, Odile Jacob / La Documentation française, 2008, et développée dans *Livre blanc. Défense et sécurité nationale*, Paris, La documentation française, 2013.

[6] Jean-Michel Jacques et Manuela Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », rapport d'information no 2 696, Assemblée nationale, 19 février 2020.

[7] Par exemple Pierre de Villiers, « Gagner la guerre ne suffit pas à gagner la paix », *Le Monde*, 18 janvier 2016.

[8] « Compte rendu de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées », Sénat, 18 avril 2018.

[9] « Mali », site de l'Agence française de développement, s. d.

[10] Sereine Mauborgne et Nathalie Serre, « Opération Barkhane », rapport d'information no 4 089, Assemblée nationale, 14 avril 2021.

des pays : « En ce qui concerne les six pays du Sahel¹², cela se traduit par une part très modeste (5,6 % de l'aide nette totale) en baisse de 29 % par rapport à l'année précédente¹³ », constate-t-on en 2018. Début 2021, un rapport de la Cour des comptes enfonce le clou et confirmait que « la priorité affichée en faveur de la zone Sahel ne s'est pas traduite dans les faits¹⁴ ». Et les coûts militaires de la France sont restés plus importants et ont augmenté bien plus rapidement que les dépenses de « stabilisation et développement » dans les pays du G5 Sahel.

Par ailleurs, ces chiffres sont un trompe-l'œil. Pour gonfler les montants et tenir leurs promesses de solidarité internationale, les autorités comptabilisent traditionnellement sous la rubrique « aide au développement » des actions et des programmes très divers, voire de simples jeux d'écriture ne donnant lieu à aucun transfert de fonds : frais de scolarité d'étudiants étrangers, dépenses liées à l'accueil des réfugiés, actions relevant de la « diplomatie culturelle et d'influence », « frais administratifs » colossaux, et même des dépenses militaires qui n'entretiennent qu'un rapport lointain avec le « développement »... Entre 2006 et 2016, seule la moitié de l'aide française constituait une aide « transférable », c'est-à-dire des versements et des ressources supplémentaires, et un tiers de cette aide transférable l'était sous forme de prêts et non de dons, alors qu'elle s'adressait aux pays parmi les plus pauvres de la planète pour la plupart déjà lourdement et injustement endettés¹⁵. En 2018, le président français a annoncé des ruptures en la matière, sans effets probants¹⁶.

Cependant, même la part consacrée aux dons n'est pas exempte de critiques: avec respectivement 6,7 % et 2,4 %, entre 2012 et 2016, « l'aide alimentaire et l'aide humanitaire représentent une part marginale de l'aide transférable française dans les pays du Sahel¹⁷ ». En 2021, plusieurs associations et personnalités ont appelé à refonder « la politique sahélienne de la France », constatant que la France « participait à moins de 1 % des besoins de financement humanitaire », alors que « 19,6 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire et plus de 6,7

[11] Par exemple, Jacques Gautier et al., « Interventions extérieures de la France: renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », rapport d'information no 794, Sénat, 13 juillet 2016 ; Henri de Raincourt et Hélène Conway-Mouret, « Sahel : repenser l'aide publique au développement », rapport d'information no 728, Sénat, 29 juin 2016.

[12] Comprendre ici : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

[13] Hervé Berville, Un monde commun, un avenir pour chacun. Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale, remis au premier ministre Édouard Philippe et présenté au président de la République Emmanuel Macron, août 2018, p. 30.

[14] Pierre Moscovici, « Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel et leur relation avec l'aide publique au développement », lettre au premier ministre, Cour des comptes, 9 février 2021.

[15] Sylviane Guillaumont Jeanneney, Delphine Barret et Axelle Kéré, Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel. Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE, Ouagadougou, Chaire Sahel de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), décembre 2018 ; Broulaye Bagayoko, « La dette en Afrique subsaharienne et les différentes initiatives contre la dette », CADTM, 14 septembre 2022.

[16] Philippe Marchesin, « Aide au développement : que fait la France ? », *The Conversation*, 5 janvier 2022.

[17] Guillaumont Jeanneney, Barret et Kéré, Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel, op. cit., p. 72.

millions de Sahélien-ne-s souffriront de la faim d’ici à l’été 2021 »¹⁸. L’insécurité a en effet profondément aggravé les conditions de vie et le problème de la faim au Sahel. Pourtant, « les plans de réponses humanitaires au Sahel central sont largement sous-financés », constatent plusieurs responsables d’ONG en 2020, ce que confirment régulièrement les rapports de l’ONU¹⁹. L’aide en faveur d’une autosuffisance alimentaire et du développement de l’agriculture vivrière reste également très faible, et les résultats en matière de réduction de la pauvreté sont insignifiants²⁰. Selon l’ancien diplomate Laurent Bigot, dans le nord du Mali, « aucun projet financé par l’aide au développement ne subsisterait cinq ans après son achèvement ». Il va même plus loin : « L’échec de l’aide au développement au Sahel est total »²¹. Un constat partagé par d’autres observateurs de terrain²². Jusqu’en 2021, l’aide publique au développement restait évaluée sur la base des volumes financiers annoncés, et non des résultats²³.

La mesure de l’efficacité de l’aide est d’autant plus difficile à mener que la traçabilité des fonds décaissés par les bailleurs de fonds internationaux est un véritable casse-tête. De 2012 à 2016, seuls 18 % des versements de la Banque mondiale apparaissent dans la comptabilité nationale du Tchad, 27 % pour l’aide états-unienne, 37 % pour l’UE et 60 % pour la France. Au Niger, 99 % de l’aide européenne était tracée, mais 37 % des versements de la France avaient disparu, comme 71 % de ceux de l’Allemagne et la quasi-totalité de l’aide états-unienne. L’aide était mieux suivie au Mali et au Burkina Faso, même si la multiplication des acteurs et des modalités d’intervention complique le suivi des flux financiers²⁴. Le chercheur Jean-Pierre Olivier de Sardan a par ailleurs étudié comment « le développement tel qu’il est mené au Sahel (depuis fort longtemps) souffre du même mal profond qui a handicapé l’opération Barkhane : tous deux ont pour particularité première d’être des interventions conçues, pilotées et financées essentiellement de l’extérieur » par des experts qui « ignorent les réalités locales ». Les programmes d’aide standardisés, sous forme de « modèles voyageurs » qu’on exporte d’un pays à l’autre, sont « contournés, détournés, démembrés, par ceux qui en sont les “bénéficiaires” (ou les cibles) comme par ceux qui les mettent en œuvre sur le terrain²⁵ ». C’est ce que le chercheur nomme la « revanche des contextes²⁶ ».

[18] « Appel pour une refondation de la politique sahélienne de la France », Oxfam France, 22 avril 2021.
 [19] « Sahel central : il faudra 2 milliards de dollars pour la réponse humanitaire en 2022 », ONU Info, 27 janvier 2022. Voir aussi *Sahel: ce qui a changé. Rapport de suivi de la Coalition citoyenne pour le Sahel*, s. l., Coalition citoyenne pour le Sahel, juin 2022.
 [20] Ibrahim Coulibaly, « Le Sahel a besoin d’une révolution agroécologique », *Le Monde*, 1er avril 2019 ; Agnès Faivre, « Serge Michailof: “L’aide française au Sahel n’est que du saupoudrage” », *Le Point*, 9 mai 2017.
 [21] Raincourt et Conway-Mouret, « L’aide publique au développement au Sahel », *loc. cit.*
 [22] Olivier Vallée, « Les militaires nigériens, supplétifs du complexe militaro-humanitaire dans le grand Sahel ? », Libération, 5 juillet 2019 ; Raoul Mbog, « Alliance Sahel : le double pari de sortir de l’humanitaire et de faire accepter le militaire », *Le Monde*, 10 septembre 2020.
 [23] Berville, *Un monde commun, un avenir pour chacun*, *op. cit.*
 [24] Laurence Caramel, « La crise que traverse le Mali signe aussi l’échec de décennies d’intervention internationale », *Le Monde*, 9 septembre 2020.

la classe dirigeante » est une « manière de dépolitiser le djihadisme en entretenant de grandes illusions sur les mérites de l'aide publique au développement pour acheter la paix sociale »³³, estime le chercheur Marc-Antoine Pérouse de Montclos. De plus, « l'injection des ressources de la communauté internationale est un enjeu de compétition qui peut provoquer de nouveaux affrontements et prolonger les hostilités »³⁴, surtout dans un contexte de tensions communautaires où les discriminations peuvent être instrumentalisées³⁵.

Par ailleurs, quand bien même est-elle accompagnée d'un discours sur la priorité accordée à la « bonne gouvernance», l'aide publique telle qu'elle est organisée tend à favoriser la corruption. « Personne n'est dupe de l'ampleur des détournements », constate *Le Monde*, qui cite une étude du FMI évoquant de « grandes lacunes d'efficacité » et une « évaporation » importante des dépenses publiques financées par l'aide internationale³⁶. « Nous avons peut-être signé trop de chèques en blanc »³⁷, reconnaissait Josep Borrell, le haut représentant de l'Union européenne. Mais à l'entendre, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, les détournements de fonds semblant excusables au regard de la situation de guerre et de pauvreté.

De même que l'aide au développement est parfaitement compatible avec le développement de la corruption, elle s'accommode également de la poursuite des politiques les plus inégalitaires, voire les encourage, au risque de renforcer les sentiments d'injustices qui poussent à s'engager dans des groupes recourant à la violence. Les projets de « développement » se substituent aux politiques de redistribution sociale, et l'aide humanitaire internationale, si elle permet évidemment à des populations de survivre, encourage les gouvernements à se défaire de leurs responsabilités. Le fait qu'une assistance alimentaire, mais également des services de santé, de scolarisation, de développement économique soient fournis par des organismes étrangers souligne en creux l'incurie des États africains à assumer leurs fonctions sociales et renforce leur discrédit aux yeux des populations³⁸. C'est un puissant carburant dont profitent les groupes djihadistes.

Les dépenses militaires des États sahéliens ont fortement augmenté dans la décennie 2010-2020. Elles ont doublé au Niger, presque triplé au Burkina Faso et

[33] Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Paris, JC Lattès, 2020, p. 103.
 [34] *Ibid.*, p. 150.
 [35] Aline Brachet, « Les impacts de l'aide au développement sur les conflits et l'insécurité au Sahel. Peut-on faire autrement ? », document de travail P170, FERDI, octobre 2016.
 [36] Laurence Caramel, « L'aide financière au Mali à l'épreuve de la guerre et de la corruption », *Le Monde*, 26 juillet 2018 ; Julien Bouissou, « Une partie de l'aide au développement des pays pauvres est détournée vers les paradis fiscaux », *Le Monde*, 21 février 2020.
 [37] Morgane Le Cam, « Josep Borrell: "Au Sahel, nous avons peut-être signé trop de chèques en blanc" », *Le Monde*, 28 avril 2021.
 [38] Philippe Bernard, « Au Mali, "l'aide au développement a participé au dépeçage de l'État" », *Le Monde*, 5 septembre 2020 ; « Sahel : priorité à la résilience et au développement », note d'information, Oxfam / Save the Children / Action contre la faim, décembre 2018.

quadruplé au Mali, absorbant de 15 à 30 % du budget de l'État selon les pays. Il peut sembler légitime de vouloir se doter d'un outil militaire plus performant face à l'agression de groupes djihadistes. Mais cela pose problème dans un contexte de corruption généralisée et de violation massive des droits humains par les armées. En outre, plus les dépenses de sécurité augmentent, plus le financement du développement s'amointrit³⁹. Et si les dirigeants africains reconnaissent volontiers cette situation, voire les bénéfices que les djihadistes peuvent tirer de l'amputation des budgets consacrés à l'éducation, à la santé et à la satisfaction d'autres besoins essentiels⁴⁰, ils se contentent généralement de réitérer des appels à davantage d'aide publique internationale⁴¹.

Le développement au service des militaires

Les militaires rattachent volontiers la doctrine du « continuum sécurité-développement » à la tradition coloniale de « pacification » et de « contreinsurrection » de l'armée française. Dans la pratique, ils ont tendance à considérer l'aide au développement comme un prolongement de leurs actions civilo-militaires (constructions de puits, rénovations d'écoles, visites médicales...) menées pour favoriser l'acceptation de leur présence et obtenir du renseignement. Pour eux, le « développement » n'est pas une finalité en soi, mais un moyen de pacification qui doit donc être subordonné aux opérations qu'ils mènent dans leur « guerre contre le terrorisme ».

C'est à leur demande qu'un accord de collaboration entre l'AFD et l'état-major des armées a ainsi été conclu sous le mandat de François Hollande⁴². Mais celui-ci n'a vraiment pris son essor que sous la présidence d'Emmanuel Macron, en raison notamment de l'hostilité des personnels de l'AFD à l'instrumentalisation de leur agence par les militaires⁴³. Ces derniers ont bénéficié du soutien de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de la Défense. En septembre 2018, il a personnellement présenté « les nouvelles orientations gouvernementales ainsi que la réorganisation du système d'aide bilatérale les accompagnant⁴⁴ » au siège de l'AFD. « Nous avons obtenu, expliquait le général François Lecointre quelques mois plus tard, que, au fil de l'avancée de la

[39] Étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur le financement des dépenses de développement dans les pays du G5 Sahel, Ouagadougou, Chaire Sahel de la FERDI, 2021.

[40] François Soudan, « Mahamadou Issoufou : "Ma décision de respecter la Constitution et de ne pas me représenter est irrévocable" », *Jeune Afrique*, 14 août 2019 ; Christophe Boisbouvier, « Il faut défendre le Niger pour montrer qu'un pays démocratique peut vaincre le terrorisme », RFI, 2 juillet 2021.

[41] François Soudan, « Mali – Ibrahim Boubacar Keïta : "Nous sommes en guerre" », *Jeune Afrique*, 1er juillet 2019.

[42] François Gaulme, *Emmanuel Macron et l'Afrique. La vision et l'héritage*, Paris, IFRI, coll. « Études de l'IFRI », janvier 2019.

[43] Rémi Carayol, « Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay », *Le Monde diplomatique*, juin 2019 ; Élise Vincent, « "Barkhane", défaite d'une utopie politico-militaire », *Le Monde*, 18 février 2022 ; Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », *loc. cit*

pacification que nous pouvons faire et du retour de l'État, [l'AFD] facilite le retour d'une activité économique permettant de faire revenir la population et de la stabiliser», par « des projets spécifiques de développement ». Pour pousser l'AFD à « “synchroniser” ses propres programmes de développement avec le calendrier et la géographie des opérations militaires »⁴⁵, un officier de Barkhane a été détaché au sein de l'AFD, et un administrateur de l'AFD a été accueilli au poste de commandement de l'opération Barkhane.



C'est la région du Liptako malien qui a fait figure d'« expérience pilote »⁴⁶. En 2018, Barkhane a mené une campagne aux côtés des milices locales – éliminant ainsi plus « d'une centaine d'insurgés ». L'AFD et les autorités étatiques ont alors « élaboré des plans de redéploiement des services dans la zone, en particulier du personnel administratif local (préfets et sous-préfets), des tribunaux et des écoles »⁴⁷, en plus de plusieurs projets en matière de « relèvement socioéconomique » ou de « réconciliation »⁴⁸. Cette stratégie est directement inspirée de la doctrine coloniale de pacification en « tache d'huile »⁴⁹, héritée, comme on l'a vu, des officiers coloniaux comme Galliéni et Lyautey, expliquait le chef d'état-major des armées françaises.

[44] Gaulme, *Emmanuel Macron et l'Afrique*, op. cit.

[45] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », loc. cit.

[46] Nicolas Desgrais, *Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel*, Levallois-Perret, Observatoire du Monde arabo-musulman et du Sahel, mars 2019.

[47] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, Rapport Afrique no 299, Bruxelles, International Crisis Group, 1er février 2021.

[48] « Barkhane, sécurité et aide à la population: la force, pleinement impliquée dans la stratégie 3D », ministère des Armées, 10 mars 2020.

Mais la « pacification » n'a été que très temporaire, et bientôt le niveau d'insécurité a empêché « le personnel d'aide au développement d'opérer en dehors de la ville de Ménaka »⁵⁰. Si les officiers de Barkhane ont ensuite estimé que les « interventions ont été précipitées à Ménaka »⁵¹, ils mettaient en avant l'« exemplarité » de l'articulation des acteurs à Gossi⁵². Mais pas plus à Ménaka qu'à Gossi, l'« approche globale » n'a fonctionné sur la durée.

D'autre part, pour certaines ONG, les actions civilo-militaires brouillent les frontières entre humanitaire et militaire. En principe, les projets dits à « impact rapide » ne devraient pas empiéter sur les champs de l'intervention humanitaire (santé ou éducation en urgence, distribution de vivres, accès à l'eau potable) pour éviter les confusions. Or ces règles ne sont pas observées par les militaires français⁵³. Les membres des ONG qui respectent un principe de neutralité risquent alors d'être ciblés en tant qu'auxiliaires des forces étrangères. La délégation de programmes de développement par l'AFD à ces mêmes ONG introduit une confusion supplémentaire. Si certaines d'entre elles acceptent cette logique pour continuer à bénéficier de financements, d'autres dénoncent la logique d'instrumentalisation de l'aide humanitaire et de l'aide au développement par les militaires, dans un contexte où la tendance est à l'extension des « continuums » – il est ensuite question de « continuum sécurité-développement-humanitaire »⁵⁴.

Si l'on écoute les protagonistes du « continuum sécurité-développement », l'échec est essentiellement imputable à des différences de rythmes. « Les acteurs du développement doivent penser au temps long, quand les militaires pensent au temps court »⁵⁵, estime un agent de l'AFD. Les « développeurs » reprochent aux militaires de ne vouloir que des projets immédiatement visibles pour « gagner les cœurs et les esprits »⁵⁶. Ils constatent aussi que la sécurisation d'une zone par des moyens militaires n'a que des effets limités dans le temps et que le retour de l'insécurité rend impossible la mise en œuvre des projets plus importants⁵⁷.

Les militaires de Barkhane, quant à eux, reprochent à l'AFD la lourdeur et la lenteur de ses procédures et, pour l'anecdote, ils ne sont pas les seuls. Dans le cadre

[49] Audition, à huis clos, du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 6 novembre 2019.

[50] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, op. cit., p. 12.

[51] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », loc. cit.

[52] *Ibid.*

[53] « Accès humanitaire et risques sécuritaires au Sahel », *Black Coffee Morning*, Conseil européen des relations internationales, 14 juin 2019.

[54] Par exemple: Francis Sadeski et Anne-Gaëlle Muths, *Revue analytique de la contribution française aux fonds fiduciaires multi-bailleurs, crise/post-crise (FFMB-CPC)*, Paris, AFD, coll. « Évaluations Ex-Post », avril 2019.

[55] Rémi Carayol, « Au Sahel, la défaite des idéologues », *Afrique XXI*, 5 avril 2022.

[56] Carayol, « Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay », loc. cit.

[57] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, op. cit.

de l'« approche globale », les militaires ont en effet « noué un partenariat intéressant avec le MEDEF, en vue de faciliter le recours à l'expertise privée ». « Or les représentants du MEDEF International ont jugé insuffisants les résultats de cette organisation, non pas à cause des armées, mais en raison de difficultés posées par les procédures et les pratiques de l'AFD, avec laquelle “les relations sont souvent compliquées”. Pour eux, “ l'AFD possède un ‘trésor’ qu'elle n'arrive pas à décaisser”»⁵⁸, rapportent les députés français.

Les politiques d'aides devraient, en théorie, être déterminées et priorisées en fonction des besoins réels des populations, et non subordonnées aux objectifs militaires. Qu'il s'agisse des budgets ou de l'articulation entre l'aide et le militaire, l'« approche globale » traduit bien le primat de la logique sécuritaire. Depuis plusieurs années, ONG et chercheurs n'ont de cesse de déplorer cette logique quasi exclusivement militaire qui ne règle aucun des problèmes de fond à l'origine du développement du djihadisme. Et s'il y a un décalage entre l'inflation des discours sur l'« approche globale » et la permanence d'une priorité donnée au militaire, c'est que ces discours eux-mêmes servent de caution à l'intervention armée, estime le chercheur Bruno Charbonneau⁵⁹.

L'« approche globale » n'aura finalement constitué qu'une parenthèse dans la « guerre contre le terrorisme » de la France au Sahel. En juin 2021, alors qu'il annonçait une « transformation profonde de notre présence militaire au Sahel », le président Macron expliquait : « Ce n'est pas notre rôle de suppléer les services publics, les administrations. [...] Nous allons nous recentrer sur cette lutte contre le terrorisme»⁶⁰.

[58] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », *loc. cit.*

[59] Bruno Charbonneau, « Faire la paix au Mali : les limites de l'acharnement contre-terroriste », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 53, no 3, 2019, p. 447-462.

[60] Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, 10 juin 2021.

sénateur pour évoquer le difficile exercice de contre-pouvoirs, de contrôle et débat démocratiques sur la présence militaire française en Afrique. Cet événement a été décliné au niveau local avec certaines sections régionales des organisations signataires.

Le collectif qui s'est formé à cette occasion estime que le retrait de l'armée française d'Afrique ne sera certes pas suffisant pour que le continent se dégage des multiples formes de domination que lui impose la France. Ces organisations sont pleinement engagées dans de multiples formes de solidarité avec les mouvements sociaux sur place et dans des mobilisations contre le franc CFA, la dette, les accords de libre-échange, le pillage par les multinationales et l'évasion fiscale, les politiques migratoires criminelles, etc. Mais elles partagent la certitude qu'une énième reconfiguration n'est pas suffisante et qu'un agenda de retrait militaire total serait un pas concret en direction d'une véritable décolonisation.

Signataires de l'appel unitaire : Artisans du Monde Paris, ATTAC, Cases Rebelles, CADTM France, CEDETIM, CGT, Coalition internationale des sans papiers et des migrant.es, Comité Vérité et Justice pour Lamine Dieng, Confédération Paysanne, CORENS, CIBELE, CRID, DIEL, Dynamique Unitaire Panafricaine, EELV, Ensemble !, FASTI, FIDL, FSU, LP UMOJA, Mouvement pour une Alternative non Violente, MRAP, Mwasi, NPA, Partit Occitan, PCF, PEPS, Poing Levé, Rejoignons-Nous, Révolution Permanente, RITIMO, Sawtche, Survie, Union Communiste Libertaire, Union Syndicale Solidaires.

Survie est une association qui décrypte et lutte contre le néocolonialisme français en Afrique sous toutes ses formes, la Françafrique. Elle travaille aussi sur des situations toujours coloniales comme en Kanaky Nouvelle-Calédonie ou à Mayotte.

caractérisations mimétiques et croisées. Le gouvernement des États-Unis a par exemple placé les Gardiens de la révolution iranienne parmi les organisations « terroristes » pour leur soutien au Hezbollah. L'Iran a répliqué en plaçant les forces armées états-uniennes sur sa propre liste des organisations « terroristes » au motif qu'elles auraient visé des cibles civiles lors de la guerre d'Irak en 2003. La démarche des sciences sociales implique d'être le plus neutre possible ou, si l'on estime que c'est impossible, de faire preuve de réflexivité par rapport à sa position. Cela pose la question de savoir si les sciences sociales peuvent parler du terrorisme et, si oui, comment. J'expose dans ce texte les deux grandes réponses qu'on peut apporter à cette question.

L'approche « positive »

La première approche s'inspire de la démarche « positive »² d'Émile Durkheim. Son point de départ est la production d'une définition suffisamment neutre pour qu'on puisse se passer des guillemets. Une manière simple de procéder consiste à revenir à la conception du terrorisme qui prévalait avant que le terme ne se charge de la connotation négative qu'on lui connaît. C'était le cas lors du débat entre l'historien marxiste Karl Kautsky et le révolutionnaire russe Léon Trotski au lendemain de la Première guerre mondiale. Le débat portait sur l'opportunité d'avoir recours au terrorisme pour ériger le socialisme. Trotski et Kautsky n'étaient pas d'accord sur l'intérêt stratégique du terrorisme. Le premier l'envisageait comme un instrument révolutionnaire. Kautsky estimait qu'on peut s'en passer. Cependant, même sous la plume de l'historien autrichien, le mot était utilisé de manière descriptive. L'un et l'autre estimaient que le terrorisme est une méthode consistant à « effrayer l'adversaire en faisant violence à des gens sans défense »³. L'intérêt de cette définition réside dans le fait qu'elle reprend deux éléments qu'on retrouve dans certains usages communs du terme terrorisme: le fait de s'attaquer à des « gens sans défense » - on pourrait aussi dire des civils - et l'intention de terroriser.

L'approche durkheimienne suppose ensuite de « comprendre dans la même recherche tous [les phénomènes] qui répondent à cette définition »⁴. Cette étape est très importante car elle permet de prendre des distances par rapport à ses propres préjugés ou aux conceptions juridiques, nationalement situées, du terrorisme. Cela implique d'admettre, dans le cas qui nous intéresse, que la cartographie du terrorisme ne recoupe pas exactement celle du « terrorisme » tel qu'il est défini dans l'espace euro-atlantique. Appliquée aux débats contemporains, cette démarche conduit à estimer que des groupes « terroristes » comme al Qaeda,

[2] Durkheim utilisait ce mot en référence au courant positiviste qui proposait, à l'époque, d'appliquer à un maximum de domaines, dont les sciences sociales, la démarche intellectuelle des sciences de la nature.
 [3] Kautsky K., *Terrorisme et communisme. Contribution à l'Histoire des Révolutions*, Jacques Povolozky et C. Éditeurs, (1919), p. 124.
 [4] Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2005 (1895), p. 35.

« disproportionné » de la force contre des « zones civiles » sans pour autant reconnaître que le but est de terroriser les habitant-es.

Ce problème a conduit des spécialistes à rejeter cette définition du terrorisme et à en privilégier d'autres qui ont le mérite de laisser de côté la difficile question de l'intention. Raymond Aron appelait terrorisme toute action violente dont « les effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques »¹¹. Isabelle Sommier va dans le même sens tout en réintroduisant l'idée de violence dirigée contre les civil-es. Selon elle, le terrorisme produit des effets psychologiques disproportionnés en raison de la « disjonction entre victimes (des 'non-combattants', des 'innocents') et cible (le pouvoir politique) »¹².

Si cette approche est opératoire pour penser le terrorisme domestique, elle se heurte à un problème en ce qui concerne le terrorisme transnational. Ce dernier est en grande partie une réponse aux occupations ou aux interventions militaires¹³, or les adversaires de ce terrorisme transnational pratiquent elles et eux-mêmes le terrorisme ainsi défini. C'est par exemple le cas quand iels utilisent des drones armés. Ces engins pilotés à distance peuvent rester sur zone pendant des heures, ce qui permet aux opérateur-rices de bien vérifier l'identité de la cible. Les frappes de drones font ainsi moins de mort-es, en moyenne, que celles des chasseurs bombardiers ou des tirs d'artillerie. Si les « résultats purement physiques » provoqués par ces aéronefs sont *relativement* faibles, il en va tout autrement des effets psychologiques sur les populations concernées. Jürgen Todenhöfer se trouvait à Mossoul en décembre 2014 quand les drones états-uniens effectuaient des reconnaissances ponctuées par quelques bombardements : « Leur vrombissement est si fort qu'il couvre même les ventilateurs de chauffage que nous avons allumés uniquement pour ne plus entendre les drones. Ainsi, on nous rappelle constamment que tout peut s'arrêter à tout moment. Nous avons un sentiment de grande impuissance et d'incapacité à nous défendre. Un lâche quelconque dans la salle informatique d'un pays lointain a notre vie entre ses mains »¹⁴. Remarquons, au passage, que les drones engendrent des effets psychologiques très importants pour la raison précise qui leur permet de limiter la violence : le fait qu'ils peuvent tourner autour de leur cible pendant des heures et, pour reprendre l'expression d'Isabelle Sommier, qu'ils opèrent une « disjonction entre victimes (des 'non-combattants', des 'innocents') et cible (le pouvoir politique) ».

[11] Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 176.

[12] Isabelle Sommier est partisane de cette approche. Isabelle Sommier, « Du "terrorisme" comme violence totale ? », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 174, 2002, pp. 525-533, p. 525.

[13] <https://www.nouvelobs.com/idees/20201206.OBS37144/terrorisme-les-guerres-ne-resolvent-pas-le-probleme-elles-l-aggravent.html>

[14] Todenhöfer J., *Inside IS - 10 Tage im 'Islamischen Staat'*, München, Penguin Verlag, 2016, p. 286.

L'approche nominaliste

La deuxième approche, dite « nominaliste », consiste à se focaliser sur les désignations « terroristes ». On ne se demande pas si les acteurs sociaux ont raison ou tort d'utiliser le mot « terrorisme » pour qualifier tel ou tel État, groupe ou pratique. On constate qu'ils le font et on reproduit ces usages. Ces derniers étant contradictoires, comme dans le cas des caractérisations « terroristes » croisées de l'Iran et des États-Unis aujourd'hui, cette approche nominaliste oblige à reproduire une perspective particulière. Le refus du nationalisme épistémologique et la quête de neutralité axiologique interdisent de choisir la perspective dont on est le plus proche culturellement ou normativement. Une manière de contourner ce problème consiste à reprendre la désignation dominante dans le contexte historique et culturel où l'on se trouve - dans notre cas l'espace euro-atlantique - et à utiliser les guillemets pour souligner que le mot « terrorisme » n'est pas utilisé en tant que concept.

Il existe quelques divergences, en matière de désignations « terroristes », au sein de l'ensemble euro-atlantique. Par exemple, les États-Unis, Israël et quelques pays européens qualifient le Hezbollah d'organisation « terroriste » alors que d'autres pays européens et l'Union Européenne dans son ensemble réservent cette appellation à la seule branche armée de cette organisation. Il existe aussi quelques incongruités. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est considéré comme une organisation « terroriste » par les États-Unis, le Canada et l'Union européenne mais ces pays coopèrent avec sa branche syrienne dans le cadre de leur guerre contre l'EI. Dans le cas de la guerre française au Mali, le gouvernement malien qui a invité la France à intervenir militairement en 2013 considère les groupes armés touaregs comme des « terroristes » alors que Paris a fait, au contraire, alliance avec eux contre d'autres « terroristes ». Par ailleurs, les labellisations « terroristes » cessent quand on décide de négocier ouvertement. C'est ce qui s'est passé avec certains groupes sunnites irakiens au moment de la politique de la main tendue aux « tribus », au début des années 2010.

On peut cependant relever deux constantes dans les labellisations « terroristes » produites en Amérique du Nord, en Europe et en Israël. La première réside dans l'exclusion quasi systématique de la catégorie « terrorisme » des violences produites par les États. Cette limitation de la notion aux groupes non-étatiques transparaît, par exemple, dans la définition du « terrorisme » dont s'est dotée l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 2001. L'OTAN définit comme terroriste « l'usage *illicite* ou la menace d'usage *illicite* de la force ou de la violence, inspirant la peur et la terreur, contre des individus ou des biens dans le but de contraindre ou d'intimider des gouvernements ou des sociétés, ou de prendre le contrôle d'une population, pour atteindre des objectifs politiques, religieux ou idéologiques »¹⁵. Dans un monde où les États revendiquent le monopole de la violence légitime, la violence illicite est principalement produite par les groupes non-étatiques.

La deuxième constante est le caractère tautologique de la désignation « terroriste ». Les États qualifient de « terroristes » les violences politiques armées perpétrées par les groupes... qu'ils qualifient de « terroristes », que ces attaques soient dirigées contre des civil-es ou contre des combattant-es. On peut citer à ce propos cet extrait des « Notes de guerre » d'un des commandants de la guerre française au Mali en 2013. Ce général évoquait dans les termes suivants une attaque à la bombe perpétrée par une femme contre un check-point tenu par l'armée malienne sur la route de Bourem. Cette femme n'avait visiblement aucune intention d'attaquer des civil-es. D'ailleurs, la charge n'a fait que deux victimes : elle-même et un soldat « blessé légèrement ». Il s'agissait pourtant, d'après ce général, d'une action « terroriste » caractérisée.

Contrairement à une idée préconçue, cette approche nominaliste qui insiste sur la dimension discursive du « terrorisme » ne nie pas sa matérialité en général et sa violence en particulier. Elle invite cependant à prendre la mesure du décalage entre la représentation du problème et sa réalité. Le réseau diplomatique « Geneva Declaration » a conduit une étude sur les « violences armées » entre 2000 et 2007. Le « terrorisme » n'était la cause que de 2% des 400 000 victimes civiles causées par ce type de violence¹⁶. La qualification « terroriste » de l'organisation État Islamique a, depuis, fait augmenter en valeur absolue de manière spectaculaire le niveau de la violence « terroriste » dans le Sud global. D'après *Global Terrorism Database* (GTD), une base de données qui repose implicitement sur la conception euro-atlantique du « terrorisme »¹⁷, cette organisation a causé la mort d'environ 20 000 civils en Irak et en Syrie depuis son émergence en 2013. Ce chiffre est important mais il doit être mis en perspective avec la violence non-terroriste des autres acteur-rices de cette configuration violente. En ce qui concerne l'Irak, l'ONG Iraq Body Count estime que l'organisation État Islamique a fait quatre fois plus de victimes que les forces irakiennes et états-uniennes au cours de cette période¹⁸. En ce qui concerne la Syrie, en revanche, l'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme a calculé que l'État syrien a fait 40 fois plus de victimes civiles que l'EI¹⁹. La violence de l'EI n'est pas non plus disproportionnée par rapport à celle de la « coalition internationale » dirigée par les États-Unis. Le réseau Airwars estime que les bombardements états-uniens, britanniques et français ont causé la mort d'environ 10 000 civils irakiens et syriens au cours de la même période²⁰.

[15] Cette définition, légèrement remaniée en 2012, est publiée ici : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_69482.htm (consulté le 22 mai 2019)

[16] Source : Geneva Declaration, Geneva Secretariat, Global burden of Armed violence (2004-2007), p. 10. Voir : <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/Global-Burden-of-Armed-Violence-full-report.pdf>

[17] Mathias Delori, Clara Egger, Raul Magni-Berton et Simon Varaine, « Les interventions militaires sont-elles une cause du "terrorisme" ? De l'utilité des analyses quantitatives pour les études critiques de la sécurité », *Cultures & Conflits*, 123/124 (3/4 2021), 2021, pp. 37-66.

[18] <https://www.iraqbodycount.org/database/>

[19] Rights, Syrian Network For Human (24 September 2019). « CivilianDeathToll ». Archivé depuis l'original le 2 novembre 2019. Consulté le 20 juin sur : <https://web.archive.org/web/20191102013022/http://sn4hr.org/blog/2018/09/24/civilian-death-toll/>

[20] <http://www.airwars.org> (consulté le 28 mars 2024)

On retrouve ce décalage entre la perception du problème « terroriste » et la réalité matérielle de cette violence en Israël/Palestine. Entre 2000 et 2023, le « terrorisme » palestinien a causé la mort de 2 900 civil-es et militaires israélien-nes (dont la moitié le 7 octobre 2023)²¹. C'est beaucoup mais cette violence n'est pas plus importante que celle des homicides en Israël (environ 3 000 mort-es au cours de la même période)²². Le nombre de victimes israéliennes du "terrorisme" palestinien est aussi bien moins important que celui du nombre de victimes palestiniennes du « contre-terrorisme » israélien. Avant l'attaque du 7 octobre 2023, le ratio était d'environ un à vingt, soit un Israélien tué pour vingt Palestiniens²³. D'après une étude publiée dans la revue Lancet, le ratio est passé depuis le 7 octobre, malgré l'ampleur de cette attaque, à un pour vingt-cinq en ce qui concerne les mort-es direct-es et à un pour cent-trente pour les mort-es indirect-es²⁴.

Conclusion

J'ai présenté dans ce texte les deux principales approches scientifiques du terrorisme. La première consiste à définir le terrorisme de la manière la plus neutre possible et à faire preuve de réflexivité dans la classification des phénomènes. La seconde décrit ce qu'un groupe d'acteur-rices – généralement ceux qui dominent la production de savoirs dans l'espace euro-atlantique – appellent « terrorisme ». Chaque approche apporte un éclairage original. La première permet d'observer que les pratiques consistant à cibler des civil-es à des fins d'intimidation sont très courantes en temps de guerre et que les « terroristes » n'en ont pas le monopole. C'est un résultat intéressant mais il conduit à diluer l'objet dans un ensemble de pratiques dont le discours hégémonique récuse l'unité.

La seconde approche prend pour objet ce que le discours hégémonique désigne comme « terroriste » tout en soulignant, avec les guillemets, que cette désignation embarque une part d'arbitraire. Cela permet d'apporter des réponses scientifiques à des questions qui dominent l'espace public comme, par exemple, celle sur les origines du « terrorisme ». Des dizaines d'études qualitatives et quantitatives ont ainsi montré que les interventions militaires à l'étranger et les occupations militaires sont une cause majeure du « terrorisme » djihadiste²⁵. La principale limite de cette approche réside dans le fait que les guillemets sont souvent mal compris. Ils provoquent des malentendus dont les « procès en wokisme »²⁶ ou en

[21] <https://www.jewishvirtuallibrary.org/number-of-terrorism-fatalities-in-israel>
[22] <https://data.worldbank.org/indicator/VC.IHR.PSRC.P5?locations=IL>
[23] <https://www.ochaopt.org/data/casualties>
[24] Khatib R., M. McKee et S. Yusuf, « Counting the dead in Gaza: difficult but essential », The Lancet, 404, 2024, pp. 237-238.
[25] Bigo D., L. Bonelli et M. Delori, « Guerre et contre-terrorisme », Cultures & Conflits, 123/124 (3/4 2021), 2021, pp. 11-19.
[26] Fassin E., *Misère de l'anti-intellectualisme. Du procès en wokisme au chantage à l'antisémitisme*, Paris, Les Éditions Textuel, 2024.

« islamo-gauchisme » sont une des manifestations. Ironiquement, la source du malentendu n'est pas le caractère idéologiquement orienté de la recherche en sciences sociales, comme le suggèrent les procureurs publics des procès en wokisme ou en islamo-gauchisme mais, au contraire, le décalage entre la perspective descriptive de ces sciences et celle, normative, du discours hégémonique et du droit. Ces deux perspectives ne sont pourtant pas totalement contradictoires. Il est utile, pour arrêter ou prévenir le « terrorisme », de comprendre ses déterminants.

Il n'est pas inutile de rappeler que le procès pour la tentative d'assassinat contre la (deux fois) ex-présidente et (une fois) vice-présidente de la nation est encore en cours (attentat qui, tout le laisse à penser, a été perpétré et financé par des secteurs liés à ces « nouvelles droites » qui ont porté Milei à la présidence en décembre 2023).

De son côté, la vice-présidente Victoria Villarruel – fille d'une famille militaire et négationniste du génocide² – va encore au-delà de son habituelle revendication de la dernière dictature civilo-militaire qui a usurpé le pouvoir de l'État de 1976 à 1983, et revendique la figure de l'ancienne présidente Isabel Perón, qui a occupé le poste après le décès de son mari, Juan Domingo Perón en 1974. Si son gouvernement n'a pas duré plus de deux ans, plus de deux mille militant-es politiques ont été assassiné-es par la Triple A (Alliance Anticomuniste Argentine), une bande paramilitaire financée par le ministère du Bien-être social dirigé par son allié José López Vega, alias Le Sorcier. Au cours de ces 21 mois, le gouvernement a ouvert les portes aux militaires, qui ont commencé à exercer le terrorisme d'État avant de s'emparer illégalement du gouvernement et de mettre en place des initiatives telles que le Centre clandestin de détention implanté dans une province du nord argentin. Dans le même temps, avec l'aval d'un décret signé par la présidente, ils montaient « l'Opération Indépendance » qui se proposait « d'anéantir la subversion » (la Compagnie de Monte Ramón Rosa Jiménez de la guévariste Armée révolutionnaire du peuple) à Tucumán.

Il s'agit de tentatives pour tisser des liens entre un secteur du gouvernement – dans ce cas, la vice-présidente qui semble incarner une ligne politique différente

[2] Dans sa « Lettre ouverte d'un écrivain à la Junte militaire » de mars 1977, Rodolfo Walsh écrit, un an à peine après le début de la dictature : « Quinze mille disparus, dix mille prisonniers, quatre mille morts, des dizaines de milliers d'exilés, voilà les chiffres nus de cette terreur. Les prisons ordinaires débordées, vous avez créé dans les principales casernes du pays de véritables camps de concentration où n'entre aucun juge, avocat, journaliste ou observateur international. Le secret militaire des procédures, invoqué comme nécessité de l'enquête, transforme la majorité des détentions en séquestrations qui permettent la torture sans limite et l'exécution sans jugement. Plus de sept mille recours de habeas corpus ont été rejetés au cours de cette dernière année. Dans d'autres milliers de cas de disparition, le recours n'a pas été déposé parce que l'on sait d'avance son inutilité ou parce qu'on ne trouve pas d'avocat pour le présenter après que les cinquante ou soixante qui l'on fait ont disparu à leur tour. Vous avez ainsi dépouillé la torture de sa limite dans le temps. Comme le détenu n'existe pas, il n'est pas possible de le présenter à un juge dans les dix jours ainsi que le veut une loi qui a été respectée même pendant les dictatures antérieures. L'absence de limite dans le temps a été complétée par l'absence de limite dans les méthodes, nous faisant revenir à des époques au cours desquelles on opérait directement sur les articulations et les viscères des victimes, aujourd'hui avec des aides chirurgicales et pharmaceutiques que ne possédaient pas les anciens bourreaux. Le potro [chevalet à écartèlement], l'écorchage à vif et la scie des inquisiteurs médiévaux réapparaissent dans les témoignages, en plus de la picana [électricité], le sous-marin [tête plongée dans l'eau] et le chalumeau, les actualisations contemporaines. Par des concessions successives à l'idée que le but – exterminer la guérilla – justifiait tous les moyens, vous êtes arrivés à la torture absolue, intemporelle, métaphysique dans la mesure où le but originel d'obtenir des informations se perd dans l'esprit dérangé qui l'administre et cède à l'impulsion de broyer la substance humaine jusqu'à la briser et lui faire perdre la dignité qu'a perdue le bourreau, que vous-mêmes avez perdue ». On a compté plus de 340 Centres clandestins de détention (CCD) qui ont fonctionné pendant plusieurs années dans au moins onze des vingt-trois provinces du pays.

du projet du président – et les secteurs les plus rétrogrades du péronisme qui cherchent à sortir de la situation politique actuelle sans mobilisation populaire. Ce faisant, ces rapprochements condamnent à l’oubli le passé récent de l’Argentine qui l’inscrivait dans le cycle progressiste latino-américain, et ouvrent les portes à un retour des versions conservatrices du nationalisme de droite, dans un pays où les courants populaires et anti-impérialistes avaient réussi à hégémoniser le nationalisme pendant des décennies³.

En ce sens, cette nouvelle variante des droites contemporaines (qui, en Argentine du moins, s’auto-désigne « libertarienne »), se différencie d’autres courants de droite (telle la bien connue droite « néolibérale ») en ce qu’elle opère un double mouvement : d’une part, elle affiche depuis la périphérie une plus grande affinité avec les nationalismes guerriers du Nord global ; de l’autre, elle utilise un langage très proche de la violence politique interne, y compris en revendiquant l’héritage d’autres étapes de la vie nationale argentine.

Déconstruire le discours du « Processus »

Quelles sont les lignes directrices du *narratif militaire du Processus* qui, dans l’Argentine actuelle, prétend passer à l’offensive (politique, sensible, idéologique) visant à réinstaller une hégémonie autoritaire et guerrière dans le discours social ?

Contrairement à la *droite néolibérale*, qui jusqu’à présent promouvait une politique de l’oubli et de la réconciliation face à des faits traumatiques du passé national, ces nouvelles *droites néofascistes* font appel à un discours de « mémoire complète », étant donné que – selon elles – le populisme et les gauches ont gagné une « bataille culturelle »⁴, situation qu’elles se proposent de renverser.

Pour comprendre ces aspects du contexte national, je réaliserai un parcours rapide des luttes (ré)activées par la consigne « Mémoire, Vérité et Justice » du mouvement des Droits humains, dans le but d’examiner ce que nous considérons jusqu’il y a peu comme une victoire populaire : une bataille historique gagnée (un sens commun installé dans la société), une sorte « de fierté argentine », qui aujourd’hui

[3] Il n’est pas anodin, dans ces différences entre le président et sa vice-présidente, que Milei promeuve de manière permanente une dé-malvinisation de l’Argentine, alors que Villarruel est la fille d’un vétéran de la guerre des Malouines.

[4] S’appuyant sur une matrice paranoïaque, les nouvelles droites attribuent aux gauches une supposée vertu qui malheureusement se confirme très rarement dans la pratique. L’hypothèse se nourrit de l’idée que, après une lecture lucide du marxiste italien Antonio Gramsci, les gauches (c’est-à-dire les communistes, les populistes, les péronistes, les progressistes et les féministes) ont réussi à s’infiltrer dans les divers organes de la société et à imposer leurs idées dans le « sens commun ». Face à cela, depuis maintenant plusieurs années, elles se sont réappropriées le terme « bataille culturelle » utilisé jusque là par le kirchnérisme afin de contrecarrer ce supposé sens commun, en se lançant dans une intervention agressive sur les réseaux sociaux ainsi que dans d’autres médias.

redevient un champ de bataille (symbolique). Il nous faut conquérir une nouvelle hégémonie si nous ne voulons pas subir une défaite d’une ampleur inimaginable. Je m’explique.



En 1976, les Trois armes de l’appareil répressif de l’État (l’Armée, la Force aérienne et la Marine) se sont unifiées en un unique commandement centralisé (la « Junte des Commandants ») afin de mener à bien ce qu’elles ont défini comme « la guerre contre la subversion », sous le nom de « Processus de réorganisation nationale ».

« Le Processus » – comme l’appelaient ceux qui prétendaient occulter le caractère terroriste des agissements de l’État – a effectivement réorganisé le pays de telle façon que ses conséquences perdurent jusqu’à aujourd’hui, y compris au-delà de certaines politiques d’État que le « cycle progressiste » (2003-2015) a cherché à renverser à la suite

d’intenses luttes sociales qui ont résisté pendant des décennies (1983-2001). Il suffit de lire la « Lettre ouverte » (1977) de Rodolfo Walsh⁵ mentionnée plus haut (3) pour se rendre compte que ce processus était lancé dès la première année de la dictature⁶ :

[5] Le jour même où Rodolfo Walsh distribuait sa lettre dans des enveloppes destinées à la presse nationale, il est tombé dans une embuscade dressée par un escadron de l’École de mécanique de la Marine (ESMA) qui fonctionnait comme Centre clandestin de détention. Le journaliste, également militant de l’organisation armée du péronisme révolutionnaire Montoneros, dégaina alors un revolver qu’il portait pour affronter ce type de situation mais, avant de pouvoir tirer, il est abattu par les militaires et son corps sans vie a disparu jusqu’à aujourd’hui. Son domicile est perquisitionné et toutes ses affaires volées, y compris des manuscrits inédits de son œuvre littéraire. L’année précédente, Walsh avait perdu sa fille María Victoria, également journaliste et militante des Montoneros, à qui il avait écrit deux lettres émouvantes (« Lettre à Vicky » et « Lettre à mes amis ») après sa mort au combat contre les Forces armées argentines. Il écrit quelque chose de semblable après la mort de son ami, le poète et guérillero Francisco Paco Urondo. Pendant la première année de la dictature, Walsh dirige l’Agence clandestine d’informations (ANCLA) et promeut la méthode créative de « La Chaîne informative », dans laquelle il fait circuler des lettres et encourage les lectureuses à les reproduire telle une forme horizontale d’éveil de la solidarité pour combattre la terreur.

[6] « En un an, vous avez réduit le salaire réel des travailleurs de 40 %, diminué votre participation au revenu national de 30 %, élevé de 6 à 18 heures la journée de travail dont un ouvrier a besoin pour acheter les produits essentiels, ressuscitant ainsi des formes de travail forcé qui n’existent même plus dans les réduits coloniaux... Les résultats de cette politique ont été foudroyants. Au cours de cette première année de gouvernement, la consommation de nourriture a diminué de 40 %, celle des vêtements de 50 %, celle des médicaments a pratiquement disparu dans les classes populaires. Il existe déjà dans le Grand Buenos Aires des zones où la mortalité infantile dépasse les 30 % », écrivait Walsh dans sa Lettre.

processus de désindustrialisation, et en conséquence de désyndicalisation (dans le pays le plus syndiqué d'Amérique latine) ; croissante dénationalisation et concentration privée de l'économie ; rupture du lien social solidaire, si caractéristique des classes populaires durant les décennies antérieures, et déséquilibre profond dans l'effort de redistribution en faveur des classes dominantes issues de la dictature, réordonnées en nouvelles factions associées au capital international sous la figure de groupes économiques. Par la suite, nombre d'entre eux ont bénéficié de manière directe de la « nationalisation » de la dette externe contractée durant ces années de terreur.

Dans un texte⁷ polémique (pour d'autres positions de gauche qui soutenaient l'initiative officielle) au sujet de la guerre de 1982 entre l'Argentine et le Royaume-Uni pour le territoire des Îles Malouines occupées (colonisées) par l'Angleterre, le philosophe argentin León Rositchner déclarait que ce conflit belliqueux était condamné d'avance. Non pas du fait de la différence technique abyssale entre les deux parties (qui était réelle), mais parce que les Forces armées argentines ne savaient rien de la guerre (« propre »), étant donné qu'elles avaient été endoctrinées par le pouvoir impérial⁸ pour mener « la sale guerre »⁹. Ce terme résume le fonctionnement fondamental du Processus pour briser le pouvoir social qui, depuis le bas – les secteurs populaires – se forgeait au cœur de la bataille pour la transformation émancipatrice de l'Argentine. Cette procédure consistait non seulement en une pression visant à obliger des milliers de personnes à partir en exil (externe ou interne), à faire taire toute voix dissidente au régime et à interdire toute activité légale des partis politiques et des syndicats, mais principalement à mettre en pratique le plan systématique d'enlèvements illégaux de militant-es, de tortures sauvages jusqu'à la mort et de disparition de leurs corps (jusqu'à aujourd'hui). Méthode qui incluait l'appropriation de bébés (les fils et les filles de détenues pour être élevé-es illégalement sous une autre identité par des personnes proches des militaires) et le vol de propriétés.

Comme le montre la chercheuse et militante argentine Pilar Calveiro (elle-même « détenue-disparue » dans le Centre clandestin de détention de l'ESMA et survivante du terrorisme d'État) dans son livre *Pouvoir et disparition, les camps*

[7] « Les Malouines. De la sale guerre à la guerre propre »

[8] La France, ainsi que les États-Unis, ont fourni d'importants cadres et du savoir-faire pour la formation de ceux qui exerceraient la répression féroce à partir de 1976. Cette procédure, cependant, date de presque deux décennies plus tôt : en 1957 déjà, des spécialistes en guerre révolutionnaire français ont commencé à travailler en Argentine et, en 1958, plus de 100 militaires argentins ont fait partie des premiers élèves du Centre de formation en guerre subversive de l'École de guerre de Paris. À partir de 1960, la collaboration s'est institutionnalisée avec la création d'une « mission permanente de conseillers militaires français », délégation permanente d'experts français en guerre contre-révolutionnaire qui séjournèrent en Argentine, tous frais et salaires payés par l'État argentin.

[9] Rositchner écrivait : « Même les catégories de la guerre sont le produit de l'ennemi et font partie de sa Doctrine de guerre : la contre-insurrection et la sécurité nationale qui fondent son plan de guerre. Plus encore : la doctrine de guerre que dicte l'ennemi est liée à la doctrine économique de spoliation nationale. Sa base matérielle est la destruction du pays en tant qu'unité matérielle et spirituelle ».

de concentration en Argentine après le coup d'État du 24 mars 1976, la société argentine entière s'est transformée en un grand camp de concentration, parce que la vie sociale commençait à être régie par la *logique concentrationnaire*¹⁰.

La féroce offensive du capital contre le travail ne pouvait être appliquée autrement que par un régime de terreur, régime qui a dû affronter une résistance sociale vigoureuse forte d'une riche histoire de lutte. D'une part, le mouvement ouvrier qui, de manière clandestine, exerçait le sabotage, les grèves partielles et même deux grandes grèves générales (en 1979 et en 1981) ; et les quartiers populaires solidaires avec les détenu-es, avec celles et ceux qui n'avaient plus de travail ou qui luttèrent comme ils le pouvaient à l'intérieur des entreprises. D'autre part, le travail de dénonciation à l'échelle internationale mené à bien par les exilé-es, sans oublier la résistance armée qui, depuis l'intérieur et l'extérieur du pays, soutenait à bout de bras ce qu'il restait des organisations de la guérilla, qui au cours de ces années étaient très liées aux luttes sociales, principalement urbaines. Depuis 1977, ces luttes ont été durement touchées au point de disparaître ou de se transformer en structures légales en 1982.

De plus, la dictature devait également batailler contre les Mères de la Place de Mai, une association de familles de disparu-es qui, dès avril 1977, avait commencé à exiger du gouvernement argentin « l'apparition en vie » des détenu-es illégalement (enlevé-es) et « le châtiment pour les coupables ». Une lutte qui, en combat ouvert contre « le Processus », a créé un Mouvement des droits humains qui persiste jusqu'à aujourd'hui et qui s'est révélé être un catalyseur fondamental ces dernières quarante années de démocratie dans le pays. Ce mouvement, connu depuis 1980 sous le nom de Grands-mères de la Place de Mai car issu des rondes des Mères devant le Palais présidentiel, s'est concentré sur la recherche des bébés approprié-es, la restitution de leur identité et leur éventuel retour dans leur famille originelle. Depuis 1995 et la création de l'association HIJOS, s'opère un changement générationnel lorsque des filles et fils de disparu-es ont atteint l'âge de leurs parents au moment de leur enlèvement et sont devenu-es elles et eux-mêmes des militant-es actif-ves aux côtés des Mères et des Grands-mères.

Il faut souligner que, durant ces quatre décennies de démocratie, le Mouvement pour les droits humains ne s'est pas limité à une dynamique spécifique typique

[10] Le silence et l'immobilité, deux traits si présents dans les camps que décrit Pilar Calveiro où les oppresseurs se présentent comme des dieux, s'étendent au-delà de l'espace clandestin. Comme le souligne l'auteure, « le coup d'État de 1976 représentait un changement substantiel : la disparition et le camp de concentration-extermiation ont cessé d'être l'une des modalités de la répression et sont devenues la modalité répressive du pouvoir, exécutée de manière directe par les institutions militaires ». Ainsi, les camps de concentration fonctionnent comme une « réalité niée-mais-connue », comme « un secret de polichinelle efficace pour semer la terreur », parce « si quelque chose ne pouvait pas être allégué à cette époque, c'était l'ignorance des voitures sans plaque d'immatriculation, des sirènes, des hommes qui se baladaient dans les rues en exhibant leurs armes, des gens disparaissant lors d'opérations spectaculaires, souvent sur la voie publique. »



En 2005, les Mères de la Place de Mai ont fondé « Rêves Partagés », une association visant à former des travailleur-ses et à construire des logements populaires financés par l'État national (une expérience qui a échoué pour cause de malversations de fonds par quelques fonctionnaires qui ont arnaqué les Mères et l'État). En 2000, elles créaient une Université Populaire qui en 2014 s'est transformée en Institut pour finalement conquérir le statut d'Université nationale en 2023. Une institution que le gouvernement de Javier Milei prétend aujourd'hui « anéantir », en lui retirant tout financement – ce qui viole le principe historique de l'autonomie universitaire, héritier de la Réforme de 1918, phare des luttes pour l'émancipation latino-américaine.

Intervention culturelle, débat politique et bataille des idées

La lutte pour la « Mémoire, Vérité et Justice » a mené, au milieu des années 1980, au procès des juntes (*Juicio a las Juntas*, processus judiciaire récemment porté aux écrans sous le nom de *Argentina 1985*). Ce processus a permis de condamner les hauts responsables du génocide puis de s'attaquer à l'impunité imposée par la loi de l'Obéissance due et la loi du Point final, promulguées sous le gouvernement radical de Raúl Alfonsín, et à l'amnistie du gouvernement justicialiste de Menem. Grâce à cette lutte et après un combat patient et soutenu contre « l'oubli et le silence », le gouvernement de Néstor Kirchner a pu - immédiatement après la victoire électorale de 2003 – se déclarer « fils des Mères et Grands-mères de la place de Mai », et reprendre en 2004 les procès contre les militaires, financer activement la localisation des corps de personnes emprisonnées/disparues/assassinées grâce au travail de l'équipe d'anthropologie médico-légale et la recherche de bébés enlevé-es durant la dernière dictature (en plus de promouvoir toute une politique culturelle et éducative sur la question).

Si cette mémoire a été entretenue durant des dizaines d'années, ce n'est pas uniquement en tant que regard noble sur le passé. Elle a surtout agi comme une barrière de contention et un moyen efficace d'éloigner les vecteurs de retour à des expériences autoritaires et de répression politique et sociale, historiquement actifs chez un quart de la population argentine. Ce rôle s'est confirmé à chaque événement réactionnaire ou crime politique soutenus par l'État : tentatives de coups d'État durant la rébellion militaire des Carapintadas de 1989 ; déclaration de l'état de siège et répression de la contestation en décembre 2001 ; assassinat de Maximiliano Kosteki et Darío Santillán, militants du mouvement *piquetero*, en juin 2002 ; disparition de Jorge Julio López en 2006 alors que les procès reprenaient et que le militant des années soixante-dix était un témoin-clé¹³ ; meurtre du

[13] Jorge Julio López est toujours disparu jusqu'à aujourd'hui, après sa deuxième disparition forcée. Il avait été enlevé par les militaires en 1976 et libéré en 1979 après avoir souffert de nombreux supplices au sein de quatre centres de détention clandestins. On a perdu sa trace depuis le 18 septembre 2006, au moment où le maçon et militant péroniste était prêt à témoigner contre ses anciens bourreaux. Tout porte à croire que ces derniers ont été les commanditaires du nouvel enlèvement.

militant de gauche Mariano Ferreyra en octobre 2010¹⁴ et disparition suivie de la mort du jeune Santiago Maldonado qui soutenait des peuples autochtones désireux de récupérer des terres ancestrales en Patagonie argentine, processus au cours duquel les forces fédérales ont également tué le jeune mapuche Rafael Nahuel alors qu’il était de dos, au milieu d’immenses mobilisations déployées dans les principales villes du pays. Ces rassemblements affichaient le slogan « réapparition en vie de Santiago Maldonado » et demandaient aussi de revenir sur le projet lancé en 2016 sous le gouvernement libéral de Mauricio Macri, qui visait à réduire les années de condamnation des militaires emprisonnés pour les meurtres et disparitions perpétrés entre 1976 et 1983. Ces militaires avaient été à nouveau jugés et mis en prison – comme mentionné précédemment – après la réouverture des procès au milieu des années 2000.

Avec cette tentative de garantir une nouvelle impunité aux génocides, des personnalités comme celle de l’actuelle vice-présidente Victoria Villarruel ou du président Javier Milei ont émergé. Ces figures, après les politiques de prudence pour la santé publique face à la pandémie mondiale de la COVID-19, ont commencé à unir leurs critiques du « populisme péroniste », non seulement contre son « autoritarisme historique », mais aussi contre sa vocation actuelle « d’oppression de l’individu »¹⁵. Cela a permis de canaliser une partie du mal-être social produit par l’enfermement et la détérioration de la situation sociale en une alternative électorale qui a été activement accompagnée d’opérations médiatiques et sur les réseaux sociaux.

Ainsi, dans le contexte d’une société profondément fragmentée et appauvrie par huit années d’offensive néolibérale (2016-2019) combinée à une pandémie mondiale (2020-2021) et à une grande incapacité à réparer les dégâts occasionnés durant cette période (2022-2023), et avec un mal-être consécutif à cette situation dans la grande majorité des cas, les quarante ans de la démocratie ont été commémorés en décembre 2023, en même temps que l’arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement de Javier Milei.

[14] Le crime a été exécuté par une « bande » de la « bureaucratie syndicale » menée par José Pedraza, dirigeant dans le secteur ferroviaire, qui a rapidement été détenu, jugé et condamné après avoir été déclaré coupable au milieu d’un grand débat public auquel différentes catégories sociales ont participé en demandant justice.

[15] Les droites ont toujours accusé le péronisme d’être un mouvement autoritaire, bien qu’il soit arrivé au pouvoir par la voie électorale à chaque fois (1946, 1951, 1973, 1989, 2003, 2007, 2011), et qu’il ait été renversé par des coups d’État criminels – comme ceux de 1955 et 1976 – ou déstabilisé par des processus de destitution composés de médiatisation monopolistique et d’extorsion judiciaire – comme en 2008. Plus récemment, à la faveur de cette grandissante et nouvelle droite libertarienne contemporaine, le péronisme a été accusé de favoriser une politique autoritaire en décrétant l’isolement préventif, social et obligatoire (plus connu sous le nom de « quarantaine ») pour tenter d’éviter les contaminations massives du virus alors qu’un grand plan de vaccination était lancé. En Argentine, comme dans d’autres parties du monde, ces mesures ont été contestées d’un point de vue pseudo-scientifique et au nom d’un idéal de liberté individuelle face aux restrictions imposées par les États.

Par conséquent, la situation actuelle est aujourd’hui traversée par cette difficulté : les meilleures politiques des quarante dernières années n’ont pas pu, dans la majorité des cas, résoudre les problématiques essentielles de travail et de logement, et des chiffres alarmants ressortent des indices de pauvreté relevés à la fin du dernier gouvernement péroniste [de Cristina Kirchner]. Dans ce contexte, la nouvelle droite néofasciste propose un modèle de culpabilisation qui consiste à accepter de souffrir pour avoir, dans le passé, élu le populisme. Face aux manifestations qui, tôt ou tard, ont commencé à émerger au sein de ces 45 % de la population qui ont clairement exprimé un rejet dans les urnes à cette proposition de gouvernement, la réponse est un accroissement de la répression avec l’application de protocoles policiers spécifiques, face à la mobilisation dans les rues, la crise financière, l’agression des journalistes et des propositions parlementaires pour limiter son propre fonctionnement, en vue de concentrer le pouvoir dans les mains de l’exécutif.

Face à une colère qui grandit avec la débâcle qui agite le pays (l’augmentation de la pauvreté s’accélère et l’indigence est sans précédent), la violence semble se canaliser de manière horizontale, dans une sorte d’implosion dans les secteurs populaires, et de manière verticale du haut vers le bas depuis l’État, mais aussi dans des troupes de choc qui essaient de déplacer vers les rues les discours de haine qui circulent sur les réseaux virtuels, avec des épisodes de violence physique comme il y en a déjà eu, menés par des groupes para-étatiques financés depuis les hautes sphères du pouvoir de cet État que les libertariens disent être venus détruire.

C’est pour cela que les débats actuels et sur le futur sont très influencés par la manière dont on interprète le passé : sans inventivité ni audace ni créativité pour affronter cette nouvelle situation, un futur prospère ne semble pas possible pour la majorité de la population. Mais ce pari contemporain paraît étroitement lié à la façon dont on peut faire tenir dans le temps une politique de la mémoire capable de relier les différents épisodes de rébellion à l’espoir populaire de la vie du pays.



Notes sur l'état actuel du théâtre des opérations psycho-politiques en Amérique latine : défis programmatiques en temps de siège pour une gauche révolutionnaire à venir

GABRIEL RODRIGUEZ VARELA, AGUSTINA PAZ FRISIA, CARLOS ALBERTO CASTRO, CAROLINA ACEVEDO, OBSERVATOIRE « SYLVIA BERMANN »¹

Vous, les inconscients de ce monde encore assoiffés de révolte, vous qui vous sentez abattus, au bord du gouffre, de l'explosion, de la déprime, sans force pour poursuivre la lutte, unissez-vous !

o. Arrière-garde psycho-politique

Les notes partagées ci-après présentent quelques-unes des considérations élaborées durant le processus de recherche militante que nous avons développé au sein de

[1] L'Observatoire « Sylvia Bermann » de psychopolitique et santé mentale de l'Instituto Plebeyo vise à contribuer à la construction collective d'une plateforme psychopolitique et un programme de gauche qui étaye le développement de lignes d'action spécifiques pour l'intervention dans les dimensions psychiques et affectives de la lutte des classes.

Uni, conjoint-es, fiancé-es, enfants, grands-parents, petits-enfants, frères et sœurs, tantes, oncles, cousin-es, nièces et neveux de soutiens basés au Royaume-Uni ont pu entrer dans le pays pour une durée de trois ans pendant laquelle ils et elles peuvent travailler librement sans restriction. Le Canada a quant à lui accueilli près de 100 000 réfugié-es de plus en provenance d'Ukraine que de réfugié-es soudanais-es, leur offrant un soutien financier, une exemption d'attestation, des délais de traitement plus courts et des exigences plus souples en matière de migration.

Au-delà de la citoyenneté, de nombreux-ses activistes soudanais-es supplient inlassablement qu'on leur vienne en aide, en avançant les statistiques inquiétantes de la guerre au Soudan – une guerre qui est à l'origine de la pire crise de déplacement de population au niveau mondial, alors que le pays souffre également de la pire crise alimentaire au monde. Pourtant, les Nations Unies n'ont alloué que 5 % des fonds humanitaires au Soudan. La question à se poser ici est la suivante : pourquoi certaines vies ont-elles plus de valeur dans le monde de l'humanitaire que d'autres ?

Il n'est pas surprenant que lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, le fossé entre les vies qui importent et celles qui sont sacrificables soit devenu plus visible. Dans une émission sur l'Ukraine, la correspondante de NBC News, Kelly Cobiella, déclarait : « Ce ne sont pas des réfugiés en provenance de Syrie ; ce sont des réfugiés d'Ukraine... Ils sont chrétiens. Ils sont blancs. Ils nous ressemblent beaucoup ». Bien que cette déclaration soit problématique pour de nombreuses raisons, le principal problème est le message subliminal qu'elle envoie. Premièrement, la valeur de la vie, mesurée en termes humanitaires, dépend de la nationalité, de la religion et de la race d'une personne. Deuxièmement, l'homme blanc est perçu comme plus civilisé et moins enclin à la guerre et aux conflits ; cette perception crée automatiquement une forme de suprématie par rapport aux personnes racisées qui, vraisemblablement, attireraient l'instabilité. On commence à voir que le corps devient un indice de priorisation humanitaire. Les individus qui ne correspondent pas aux caractéristiques et aux traits d'un homme blanc sont perçus comme « ne méritant pas » l'empathie et le deuil collectif.

Selon l'historien Achille Mbembe, l'Occident se présente comme le « berceau de la raison, de la vie universelle et de la vérité de l'humanité », ce qui le fait apparaître comme la « région la plus civilisée au monde ». Il est essentiel de prendre en considération le fait que l'index de l'humanitarisme eurocentrique comporte diverses hiérarchies avec différents niveaux d'importance. Selon cette hiérarchie, la vie des Noir-es et des Musulman-es se trouve au bas de l'échelle.

Le problème plus profond du racisme institutionnel, en particulier au sein des agences humanitaires, n'est pas apparu soudainement au XIXe siècle ; il remonte à la formation de ces institutions, à une époque où le colonialisme était en vogue.

D'un point de vue historique, l'expansion rapide des ONG en Afrique a été affectée par la chute de la domination coloniale européenne. Les puissances coloniales pensaient pouvoir maintenir des relations étroites avec leurs anciennes colonies et à y maintenir leur présence, sans rendre évident qu'une nouvelle vague d'invasion coloniale était à l'œuvre. Leur expansion rapide s'est fondée sur l'aide et le développement, en reproduisant leurs structures linguistiques, religieuses et socio-économiques en Afrique.

Les interventionnistes humanitaires ont priorisé l'aide à certains groupes, rompu la neutralité et préconisé une intervention militaire occidentale à des fins humanitaires. Les ONG britanniques, telles qu'Oxfam, étaient même réticentes à l'idée de travailler dans les États francophones, en particulier en Afrique de l'Ouest, car elles considéraient ces États comme le territoire d'influence de la France. Human Rights Watch a été créé à l'origine pour surveiller l'ex-Union soviétique. Le fondateur de la Croix-Rouge, Henri Dunant, a été glorifié pour avoir aidé les soldats lors de la bataille de Solferino en traitant les hommes de manière égale, peu importe leur camp d'appartenance, et avoir créé l'expression « tutti fratelli », qui se traduit par « tous des frères ». Cependant, ce que l'histoire européenne omet de dire est que Dunant avait bâti son empire sur les ressources coloniales et n'était sur place que pour préserver ses intérêts commerciaux dans l'Algérie coloniale.

Certes, les agences humanitaires se sont réformées depuis leurs débuts. Les influences de la colonialité restent néanmoins prédominantes dans beaucoup de ces agences.

Il y a de nombreuses raisons qui expliquent que les agences humanitaires n'ont pas été en mesure de répondre aux besoins désespérés pendant la guerre au Soudan. Premièrement, dans un contexte mondial où de nombreuses crises éclatent simultanément, les intérêts des donateurs européens ont été redirigés vers des conflits auxquels ils pouvaient plus facilement s'identifier, et donc ayant plus de valeur d'un point de vue eurocentrique. Une population blanche opprimée par la Russie, le plus grand rival de l'Occident, crée une « raison » dans l'imaginaire occidental et attire ainsi l'empathie. L'empathie est généralement la construction de la raison et de l'intérêt dans le monde de la *realpolitik*, et influence par conséquent les incitations humanitaires. En matière de luttes hégémoniques pour le pouvoir, la guerre en Ukraine soutient également l'agenda de l'Occident qui consiste à déformer l'image de la Russie et à amplifier l'idée de l'humanitaire que l'Occident tente de transmettre au monde.

Deuxièmement, lorsque la *realpolitik* est mise de côté et que des interventions humanitaires efficaces sont envisagées, la priorisation des bénéficiaires de l'aide est influencée par le racisme structurel historique présent au sein de ces institutions. En d'autres termes, dans la hiérarchie des urgences humanitaires, les

besoins de l'homme noir arrivent toujours en dernier, même s'ils sont bien plus vitaux que d'autres urgences. Dans une année de calamités, de l'exode des Arménien-nes aux attaques constantes contre l'Ukraine, le conflit soudanais est passé au second plan.

Le Conseil norvégien pour les réfugiés publie des rapports sur les crises de déplacement de populations les plus laissées-pour-compte dans le monde, afin de mettre en lumière les souffrances qui font rarement la une des journaux, qui reçoivent moins d'aide et ne font pas l'objet d'efforts diplomatiques internationaux. En 2022, notamment avant la guerre du Soudan, les dix premiers pays affectés par ces crises étaient tous africains, le Soudan y figurant à la quatrième place. Pourtant, la même année, la Suède, le Danemark et la Norvège avaient tous réorienté leur aide vers d'autres pays et vers l'Ukraine. Par conséquent, les fonds des Nations unies destinés à divers pays d'Afrique ont été réduits et les promesses d'aide en cours ont été annulées.

Au-delà de l'humanitarisme institutionnel, le Soudan est actuellement confronté à deux dilemmes qui le privent de la solidarité du grand public que rencontrent d'autres escalades de la violence actuelles, comme en Palestine. C'est que la question de l'identité a en grande partie contribué au conflit interne au Soudan. En effet, le Soudan n'est pas assez arabe pour le monde arabe et n'est pas assez africain pour le monde africain. Son arabisation a créé un dilemme, le Soudan tente avec force de s'intégrer dans une identité arabe qui n'accepte pas sa négritude.

À l'instar de la philosophie de Du Bois sur la double conscience, le-la Soudanais-e moyen-ne est programmé-e pour se regarder dans le miroir et voir sa négritude à travers les yeux des autres, à travers le regard historique de l'impérialisme arabe et européen. L'illusion du moi crée une fracture au sein de l'identité africaine, classifiant ainsi le Soudan comme un pays non africain au sens traditionnel du terme.

Cet entre-deux identitaire affecte par conséquent la solidarité et le soutien aux Soudanais-es. Les discussions sur la guerre au Soudan ont débuté dans le monde entier à la suite de deux incidents. La première a eu lieu lorsque des diplomates et des citoyen-nes d'États occidentaux ont été pris au piège au Soudan et ont demandé l'aide de leurs gouvernements. La seconde a eu lieu après l'escalade récente des tensions en Palestine, qui a renforcé l'activisme mondial et incité les individus à explorer d'autres régions qui vivent une oppression similaire – le slogan soulevé par le conflit palestinien est « nos luttes sont interconnectées ».

Le problème avec ces deux scénarios est qu'il a fallu que d'autres conflits sur d'autres identités émergent, pour que la perte de vies soudanaises soit soudainement reconnue. Je tiens à préciser que cette comparaison n'a pas pour but de donner la priorité à une cause plutôt qu'à une autre : toute forme de

calamité humaine mérite une solidarité sans faille. Cependant, l'humanitarisme sélectif va à l'encontre de l'objectif de l'humanisme, à savoir que toute perte de vie innocente est une perte pour l'ensemble de l'humanité, quel que soit le lieu ou la personne qui en est victime.

Une militante iranienne, qui a choisi de rester anonyme, écrit dans l'une de ses déclarations : « l'activisme contemporain est profondément enraciné dans l'individualisme et l'activisme performatif » ; une « attention sélective » a été accordée à d'autres causes en vogue tout en « oubliant » le Soudan « car nos perceptions sont influencées par notre conditionnement ». Notre conditionnement est basé sur les personnes avec lesquelles nous résonnons le plus ou qui nous ressemblent le plus. Les Soudanais-es peuvent parler et suivre les mêmes croyances culturelles ou religieuses que de nombreux-ses Arabes, mais ils et elles n'ont pas les mêmes caractéristiques physiques. En psychologie, on parle d'effet d'appartenance ethnique, c'est-à-dire d'une tendance à s'identifier à son propre groupe racial, à le favoriser et à le reconnaître davantage que les autres groupes raciaux. Par ailleurs, la tendance à dévaloriser un homme à la peau plus foncée est répandue même au Soudan, où l'on trouve un mélange d'Afro-Arabes. Au Soudan, les traits arabes sont associés au groupe ethnique dominant et à sa domination historique des minorités dites « asservissables ».

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, un homme arabe avec un teint différent aura tendance à se sentir supérieur aux Noir-es et dénigrera la vie et les luttes des Noir-es. Les hommes noirs sont appelés Abd- une injure raciale qui se traduit par « esclave ». Ces attitudes méprisantes contribuent à donner aux Arabes l'impression que la vie des Soudanais-es est moins importante. Dans un monde marqué par l'émergence de conflits en Syrie et en Palestine ou par des catastrophes naturelles au Maroc, l'histoire d'un enfant noir soudanais qui perd la vie dans une guerre meurtrière sera toujours reléguée au second plan.

Ainsi, la politique de l'identité et l'appartenance du Soudan fragmentent la possibilité d'atteindre une solidarité totale de la part d'une « race » similaire ou d'une identité arabe avec laquelle le peuple soudanais a essayé avec force d'entrer en résonance - une identité qui n'accepte pas pleinement ou n'est pas solidaire de l'homme noir du Soudan dans des moments critiques, créant ainsi un déséquilibre en matière de solidarité.

La perte de vies noires a été normalisée dans la perception du public. Un commentateur sur X relate son expérience en essayant de provoquer des discussions sur la situation au Soudan au sein d'un espace multinational. Selon ses écrits, la réponse la plus courante qu'il reçoit de la majorité des « activistes » internationaux lorsqu'il demande pourquoi le Soudan ne reçoit que peu de solidarité mondiale par rapport à d'autres tragédies, est que le conflit au Soudan n'est « qu'une guerre civile ».

Le manque de sensibilisation du public est en partie dû à la difficulté d’obtenir des données, du fait de la mobilité et de l’accès à Internet limités au Soudan. Cependant, cette méconnaissance de la guerre géopolitique entre le FSR (instrumentalisé par les Émirats arabes unis et l’Europe pour empêcher les réfugiés d’entrer en Europe par les frontières soudanaises) et les Forces armées soudanaises (soutenues par les islamistes militaires égyptiens pour assurer leur domination militaire de la région) s’explique principalement par un manque d’intérêt criant, par la normalisation de la perte de vies noires, et par le postulat que les corps musulmans et noirs sont habitués à la violence et qu’il faut s’attendre à des conflits dans leurs régions respectives.

Foucault explique que le corps est un « **champ politique** ». Dans ce contexte, la réaction à la lutte du corps est déterminée par les notions systémiques actuelles de pouvoir. Du fait des influences impériales, le subconscient est programmé pour associer la violence, la pauvreté et l’instabilité aux corps noirs et musulmans, ce qui réduit le pouvoir de cette violence. Les corps noirs et musulmans sont marqués et caractérisés par des « **conséquences mortelles** », ce qui normalise leur lutte.

Dans son travail sur « **la pleurabilité des vies** », Judith Butler soutient que certaines vies sont plus susceptibles d’être pleurées [de faire l’objet d’un deuil] et ont plus de valeur que d’autres. Les vies non pleurables, selon sa définition, sont des vies qui ne peuvent être perdues ou détruites, car elles habitent déjà une zone perdue et détruite. Dès le départ, elles sont ontologiquement perçues comme déjà perdues et détruites, ce qui signifie que lorsque ces vies sont détruites par la guerre, rien n’est détruit. L’identité soudanaise, qui mélange « **négritude** » et « **islamité** », est une recette pour un désastre dans le monde de la solidarité mondiale qui rejette l’une de ces deux identités, ou bien les deux.

L’ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Anan, avait déclaré que son plus grand regret est de ne pas avoir pu empêcher le génocide au Rwanda. Au Soudan, les militant·es et les travailleur·ses humanitaires rwandais·es avaient averti de l’imminence d’une catastrophe avant le génocide. Les agences humanitaires et la communauté internationale avaient pourtant fermé les yeux, faisant de ce génocide l’un des plus grands échecs humanitaires au monde.

Aujourd’hui, l’histoire se répète sous nos yeux. La guerre soudanaise est sur le point de devenir le prochain Rwanda. Le Soudan a urgemment besoin de solidarité et de pression extérieure pour améliorer les chances de voir les généraux Abdel Fattah al-Burhan et Mohamed Hamdan Dagalo, connus sous le nom de Hemedti, répondre des nombreux crimes qu’ils ont commis au fil des ans.

En outre, le Soudan est victime de l’impérialisme occidental et arabe, dont on ne parle pas assez. La présence impérialiste au Soudan ne peut être renversée que

par le peuple. Il faut exercer une pression internationale sur les acteurs régionaux qui contribuent à la guerre en fournissant des armes aux Forces de soutien rapide, renforçant ainsi leur puissance sur le terrain. Comme nous l'apprend l'activisme palestinien, la pression internationale ne fonctionne qu'avec une approche ascendante. La **société civile** du monde entier doit faire pression sur les gouvernements pour qu'ils mobilisent les relations bilatérales afin d'éviter que la guerre géopolitique du Soudan ne s'aggrave davantage.

Le rôle des agences humanitaires est primordial en cas de catastrophes mondiales. L'abolition du racisme systémique qui existe au sein des institutions humanitaires et qui favorise la nuisance, le favoritisme et les motifs politiques cachés de l'Occident est le seul moyen de briser les cycles impérialistes d'exploitation au sein de l'arène humanitaire. Comme l'explique Tammam Aloudat, un acteur humanitaire, dans un entretien sur le podcast Repenser l'humanitaire, à l'heure actuelle, les agences humanitaires sont généralement « dirigées non pas par la demande des civil-es » mais par les **donateur·rices**. Pour surmonter ces obstacles, il faut approfondir notre compréhension de l'histoire et de ses influences sur la solidarité et l'humanitarisme en Afrique.

D'après le philosophe brésilien Paulo Freire, il ne faut pas traiter les gens comme des objets mais comme des sujets. Appliqué au contexte humanitaire, j'exhorte les ONG à ne pas « servir » les personnes qui subissent des calamités, mais à travailler avec elles. Travailler avec la société soudanaise, les salles d'urgence soudanaises, les jeunes bénévoles et les civil-es qui mènent les interventions humanitaires afin d'aider réellement celles et ceux qui en ont besoin. Cela pourrait passer par l'introduction de systèmes d'entraide au sein des organisations humanitaires. C'est grâce aux systèmes d'entraide que de nombreux·ses volontaires ont réussi à évacuer des familles soudanaises ou à leur fournir des soins médicaux. Comment institutionnaliser l'entraide dans les ONG, en travaillant étroitement avec les sociétés civiles pendant la guerre au Soudan afin de répondre plus efficacement à la crise ? Soyez assur·es que ce mouvement que j'appelle de mes vœux n'est pas destiné à mettre fin à l'engagement humanitaire. Il s'agit plutôt d'un mouvement d'inclusion qui soit en mesure de surmonter les influences impérialistes afin de répondre aux crises mondiales de manière plus fonctionnelle.

C'est un mouvement qui se tient vraiment au nom de l'humanité.

Cet article est initialement paru en anglais en mai 2024 sur le site de Africa's a Country's, sous licence Creative Commons (CC BY 4.0). Il a été traduit en français par Ornella Lowe, traductrice bénévole pour ritmo.



COMMENT BLOQUER
LA GUERRE ET
DÉMILITARISER ?

Les dockers face aux armes : en lutte contre le commerce de guerre dans les ports européens

LORENZO BUZZONI ET MARIO RICO, INVESTIGATE EUROPE

Les dockers manifestent en Italie contre l'exportation des armes vers l'Arabie saoudite. Ils s'opposent à de puissants intérêts politiques et économiques – et s'exposent à des poursuites pénales. Mouvements sociaux et ONG organisent des manifestations en Espagne, en Allemagne et en France.

Il est cinq heures du matin. La Lanterna, le phare emblématique de Gênes, s'élève au-dessus du port et, comme le chante une célèbre chanson, éclaire « les quartiers où le soleil du bon Dieu ne donne pas ses rayons ».

Des dockers prennent leur petit-déjeuner dans les bars parsemés tout autour du labyrinthe de rues qui forment le port. Un café et un croissant à la crème pour deux euros. Alors que nous demandons où se trouve le navire de la société Bahri, l'un des dockers se lève pour nous montrer le chemin. Il travaille juste à côté du quai où le navire s'est amarré la veille. Mais le quai est une zone interdite d'accès, et le garde de la compagnie maritime Delta qui détient le contrat avec Bahri n'ouvre qu'à ceux qui ont la permission d'entrer dans cette zone.

Des armes destinées à une guerre désastreuse

Bahri est une société contrôlée par le gouvernement saoudien. Fondée en 1978 en tant que société maritime nationale de l'Arabie saoudite, c'est la plus grande détentrice et transporteuse de tankers au monde. Bien que son activité principale soit le transport de pétrole, cette société a le monopole du soutien logistique militaire de Riyad depuis 2014. Six des 90 navires de la société sont utilisés pour transporter des armes. Ils prennent toujours la même route, des États-Unis à l'Arabie saoudite, en passant par l'Italie, et plus rarement, l'Espagne. Le voyage dure deux mois à l'aller et deux mois au retour. Chaque navire a un nom de ville saoudienne : Abha, Hofuf, Jazan, Jeddah, Tabuk et Yanbu.

L'exportation d'armes n'est pas une activité illégale, mais les traités internationaux interdisent les transferts d'armes qui pourraient être utilisées pour commettre des crimes de guerre, comme les attaques directes contre la population civile. L'Arabie saoudite est très impliquée dans la guerre de son voisin, le Yémen. Ce conflit représente l'une des plus graves crises humanitaires au monde. L'économie est dévastée et les infrastructures civiles ont été détruites. [Fin 2021], l'ONU avait estimé que 377 000 personnes seraient tuées d'ici la fin de l'année [2022], directement ou indirectement à cause de la guerre. Selon Oxfam, huit Yéménites sur dix ont besoin d'aide d'urgence et la famine sévira bientôt.



REPERE

des centres de communication, de commandement et de contrôle afin de mener des opérations aériennes et terrestres. Ce matériel a ce que l'on appelle un double usage : c'est une technologie utilisée dans un cadre civil qui peut aussi être utilisée dans des opérations de guerre. « Ces produits doivent, à toutes fins et intentions, être considérés comme du matériel d'usage militaire, à la fois en raison de leur type et de leur destinataire final : la Garde nationale saoudienne, force militaire déployée dans le cadre du conflit au Yémen », explique Carlo Tombola de l'organisation *The Weapon Watch*.

Les dockers, qui ont le soutien de mouvements pacifistes, de groupes orientés à gauche et de syndicats, ont organisé une grève générale. Ils refusaient d'être les rouages dans une machine de guerre, comme celle qui sévit au Yémen.

Ils considèrent que leur position est la plus juste. Le Traité international sur le commerce des armes (ATT) dont est membre l'Italie, interdit les transferts internationaux d'armes qui pourraient être utilisées pour commettre des crimes de guerre, comme les attaques directes contre la population civile.

La position commune de l'Union européenne sur l'exportation d'armements interdit aussi que les États membres de l'UE autorisent les transferts d'armement dans de telles situations.

Selon Carlo Tombola de l'organisation *The Weapon Watch*, les navires saoudiens violent aussi la loi italienne 185/90, qui interdit le transit « vers des pays en situation de conflit armé », « vers des pays dans lesquels un embargo total ou partiel de matériel de guerre a été déclaré » et « vers des pays dont les gouvernements sont responsables de graves violations des conventions internationales des droits humains ». L'Arabie saoudite est en guerre contre le Yémen. Ce pays « ne respecte pas les droits humains, et des restrictions sur les ventes d'armement y sont imposées », déclare Tina Marinari, porte-parole chez Amnesty International en Italie.

Le Bahri Yanbu a été bloqué huit heures durant par la grève des dockers. Il n'a pas pu réaliser les opérations de chargement et a quitté le port sans les générateurs. « Nous avons gagné la première bataille. Nous avons empêché le chargement d'armes directes dans des contextes de violation flagrante des droits humains », a déclaré Riccardo Rudino. « Il nous faut désormais gagner la deuxième manche. Nous devons stopper tous les types de transits d'armes, même le plus insignifiant d'entre eux, vers des pays en situation de conflit ».

Des manifestations en Allemagne

Actuellement, les manifestations se sont répandues dans le port de Hambourg, où plus de 90 entreprises sont impliquées dans la production d'armes. Chaque année,

1 000 conteneurs au chargement mortel transitent par le port de Hambourg. Cela représente trois conteneurs par jour qui transportent des bombes, des tanks, des torpilles sous-marines, des armes de petit calibre et des munitions.

Martin Dolzer, ancien membre du parlement de Hambourg pour le parti de gauche Die Linke, collabore avec le mouvement citoyen Ziviler Hafen pour faire de Hambourg un « port sans armes ».

« Les navires de la compagnie Bahri n'arrivent pas jusqu'ici pour le moment, mais beaucoup d'armes partent d'Allemagne pour être livrées au Yémen, au Sahel, en Colombie, et dans tous ces pays les droits humains sont bafoués », a-t-il déclaré à IE. L'Initiative populaire contre l'exportation d'armement essaye d'organiser une pétition. L'objectif est d'atteindre les 65 000 signatures pour entamer un référendum dans toute la ville de Hambourg visant à interdire les exportations d'armes depuis le port.

« Jusqu'à présent, les dockers embauchés à Hambourg doivent signer une clause pour accepter aussi de prendre en charge les navires qui transportent des armes », déclare Dolzer. Il pense que le mouvement populaire peut les aider à avoir moins peur et à agir.

L'unité rompue

Dans le port italien de Gênes, les choses ont commencé à se compliquer en 2019. Les dockers qui s'opposent aux armes doivent faire face à des syndicats plus grands qui ne soutiennent pas les grèves. En 2021, l'union s'est rompue. La région de la Ligurie (dont Gênes est la capitale) produit des armes. « Les entreprises Oto Melara, Fincantieri, Leonardo sont implantées ici. Cela crée des problèmes au sein de la politique et des syndicats », explique José Nivoi, jeune dirigeant du collectif autonome des travailleurs portuaires Calp et défenseur de la lutte contre les « navires de guerre ».

« Les dockers se sont toujours battus pour la paix des peuples. Nous ne voulons pas avoir de sang sur les mains ni ne voulons être complices de guerres sur nos heures de travail » déclare José Nivoi. « Le fait d'aller travailler pour que ma fille puisse manger, et en même temps de contribuer à la mort d'autres enfants dans un autre pays, c'est de la folie ».

D'autres ports européens ont réussi à empêcher l'amarrage des navires Bahri. Mais ils continuent de charger et décharger à Gênes et à Sagunto, dans le sud de l'Espagne, où les derniers navires Bahri se sont arrêtés en octobre [2022] pour charger des armes fabriquées en Espagne. « Selon moi, l'Arabie saoudite utilise d'autres navires de petites entreprises, qui prennent la même route ou une route

similaire à celle de Bahri. Nous pensons qu'ils transportent les mêmes cargaisons ; ils le font juste plus discrètement », indique Luis Arbide, porte-parole de *La guerra empieza aquí*.

« D'autres pays disposent d'un soutien gouvernemental. Pas nous. Le trafic d'armes est comme le trafic de drogue. Derrière tout cela, il y a trop d'intérêts, trop de profits en jeu. Nous faisons comme si de rien n'était et nous trouvons des moyens de contourner les lois et de déléguer les responsabilités du contrôle et de la sécurité à différentes autorités », indique Alessio Maglione de Calp.

Les poursuites pénales – et la résistance

La lutte des dockers concerne aussi la sécurité dans leur travail, et pour la ville de Gênes dans son ensemble. « Les navires Bahri transportent des explosifs » indique José Nivoi. « Nous avons tous en tête ce qu'il s'est passé au Liban. Gênes et son port sont indissociables. Une explosion dans le port provoquerait la destruction d'une grande partie de la ville et la mort de centaines de personnes.

En mars 2021, cinq dockers du collectif Calp ont été accusé d'association de malfaiteurs. Un service de police italien spécialisé dans le terrorisme affirme que les dockers ont exploité l'activité antifasciste pour commettre des crimes allant de la projection d'objets dangereux à des inflammations dangereuses et des explosions. Les accusations portent aussi sur la campagne de boycott et les manifestations contre les navires Bahri. « Ils nous ont réveillés à cinq heures du matin, sont entrés dans nos maisons, nous ont pris nos téléphones et nos ordinateurs. Ils nous ont traités comme des bandits. Lorsque j'ai vu les noms de mes collègues sur la liste des personnes qui faisaient l'objet d'une enquête, j'ai eu peur et je me suis dit qu'on s'en sortirait pas », a déclaré Riccardo Rudino à IE. [En 2022] le processus [était] toujours en cours, mais les dockers n'abandonnent pas. « Je ne regrette pas ce que j'ai fait. Je le referais sans hésiter », nous confie Riccardo et ses camarades de Calp. Ils organisent une manifestation le 31 mars [2022], « en solidarité avec les peuples ukrainien et russe, pour défendre le principe selon lequel l'Italie rejette la guerre et s'abstient de tout soutien logistique et militaire aux parties en guerre ».

Au moment où cet article est publié [le 30 mars 2022], Bahri n'a pas répondu aux questions posées par Investigate Europe (IE).

Quelques organisations d'opposition à la guerre

Responsables d'associations

Deux jours après l'invasion de l'Ukraine, 424 responsables d'associations russes ont signé l'appel suivant :

« Monsieur le Président,

Nous nous opposons aux actions militaires que notre pays mène sur le territoire de l'Ukraine.

Tout notre travail consiste à lutter pour la dignité humaine, à sauver des vies. La guerre est incompatible avec la vie, avec la dignité et avec les principes fondamentaux de l'humanité. La guerre est une catastrophe humanitaire qui ajoute à la douleur et à la souffrance. Ses conséquences réduiront à néant les efforts de nombreuses années.

Nous considérons le recours à la force pour résoudre les conflits politiques comme inhumain, et nous vous demandons de cesser le feu et d'entamer des négociations. »

Des féministes

Pussy Riot

Les Pussy Riot ont dû fuir la Russie pour échapper à la répression. Elles forment le groupe punk, féministe et opposant le plus provocateur à Poutine. Elles ont fait une tournée en Europe pour récolter des fonds pour les victimes ukrainiennes de l'invasion russe. Elles publient un manifeste qui se termine ainsi : « Nous lançons un appel à ceux qui sont en Russie : s'il vous plaît, ne participez pas à cette guerre ! Ne répondez pas aux convocations, n'allez pas dans les bureaux d'enregistrement et d'enrôlement militaires, n'écoutez pas la propagande ! Chaque geste contre cette guerre est important ».

Résistance féministe antiguerre

Le mouvement Résistance féministe antiguerre informe la population russe de la réalité de la guerre. Il fédère 45 organisations qui existaient déjà dans différents secteurs, auxquelles s'ajoutent des centaines de militantes anonymes dans 92 villes en Russie, sans compter celles qui ont dû s'exiler dans plus de trente pays. Son manifeste proclame :

« En tant que citoyennes russes et féministes, nous condamnons cette guerre. Le féminisme, en tant que force politique, ne peut être du côté d'une guerre d'agression et d'une occupation militaire. Le mouvement féministe en Russie lutte en faveur des groupes vulnérables et pour le développement d'une société juste offrant l'égalité des chances et des perspectives, et dans laquelle il ne peut y avoir de place pour la violence et les conflits militaires.

La guerre est synonyme de violence, de pauvreté, de déplacements forcés, de vies brisées, d'insécurité et d'absence d'avenir. Elle est inconciliable avec les valeurs et les objectifs essentiels du mouvement féministe. La guerre exacerbe les inégalités de genre et fait reculer de nombreuses années les acquis en matière de droits humains. La guerre apporte avec elle non seulement la violence des bombes et des balles, mais aussi la violence sexuelle : comme l'histoire le montre, pendant la guerre, le risque d'être violée est multiplié pour toutes les femmes. Pour ces raisons et bien d'autres, les féministes russes et celles qui partagent les valeurs féministes doivent prendre une position forte contre cette guerre. [...]

Aujourd'hui, les féministes sont l'une des rares forces politiques actives en Russie. Pendant longtemps, les autorités russes ne nous ont pas perçues comme un mouvement politique dangereux, et nous avons donc été temporairement moins touchées par la répression d'État que d'autres groupes politiques. [...] Nous sommes l'opposition à la guerre, au patriarcat, à l'autoritarisme et au militarisme. Nous sommes l'avenir qui prévaudra. »



La musicienne et créatrice de bandes dessinées, Alexandra (Sasha) Skotchilenko a remplacé les étiquettes de prix d'un supermarché russe par des messages issus du réseau Telegram de la Résistance féministe : « L'armée russe a bombardé une école d'art à Marioupol. Environ 400 personnes se cachaient à l'intérieur » ; « Des conscrits russes sont envoyés en Ukraine. Le prix de cette guerre est la vie de nos enfants ». Dénoncée, en mars 2022, par une cliente qui ne pouvait « supporter de lire de tels mensonges », la militante a été condamnée à sept ans de prison. « Oui, je suis assise dans une cage maintenant, mais je suis plus libre que vous », a-t-elle répliqué au procureur. « Tout le monde voit et sait que vous ne jugez pas une terroriste. Vous ne jugez pas une extrémiste. Vous ne jugez même pas une activiste politique. Vous jugez une pacifiste. »

Miagkaya Sila

Miagkaya Sila (la puissance douce, en français) est un projet pour inciter les femmes à s'engager en politique ou à être socialement actives, afin de féminiser les institutions et rendre ainsi la politique plus humaine. L'organisation crée des tables rondes en ligne sur des thèmes comme l'éducation dans un contexte de mobilisation et de propagande. Elle lutte notamment contre un cours hebdomadaire de « patriotisme », dans les écoles, qui véhicule le discours officiel. « Nous donnons des outils pratiques aux parents, par exemple des modèles de déclaration pour refuser en toute légalité que leurs enfants assistent à ces leçons », détaille une cofondatrice. Plusieurs membres du mouvement sont prisonnières politiques ou réfugiées à l'étranger. « Accepter l'État et sa violence ne mène à rien. N'est-il pas temps d'essayer une nouvelle voie ? » Une militante interroge : « Si on cherchait à obtenir le changement par la force, en quoi serions-nous différents d'eux ? »

Soutiens juridiques

Agora

Agora est une association d'avocat·es russes défenseur·es des droits humains. En mai 2022, elle explique que ses équipes suivent et conseillent déjà « des centaines et des centaines » de soldats qui refusent de combattre et n'encourent que de faibles peines. « Les commandants essaient de menacer leurs soldats de prison s'ils sont dissidents, mais nous disons aux soldats qu'ils peuvent simplement dire non. » Les condamnations consistent en des licenciements. En effet, elles sont prononcées pour insubordination et non pour trahison car officiellement l'invasion n'est pas une guerre mais une « opération militaire spéciale ». Des documents de l'administration de la Défense russe font état du limogeage de « plusieurs centaines de militaires ». Un tribunal russe confirme le 25 mai 2022 le licenciement de 115 soldats qui avaient « arbitrairement refusé d'accomplir une mission officielle et

étaient partis de leur propre initiative vers un lieu d'affectation permanent », violant ainsi les termes de leur contrat de service et qui ont contesté leur renvoi de l'armée.

Médiateur militaire

Maxim Grebenyuk est un ancien militaire russe. Devenu avocat, il crée la page *Médiateur militaire*, suivie, en juin 2022, par 12 992 personnes sur le réseau social *Vkontakte*. Il défend gratuitement les réfractaires à l'invasion de l'Ukraine dont la soixantaine de militaires de Pskov qui ont désobéi en avril 2022. Plusieurs dizaines de conscrits l'ont contacté pour obtenir le statut d'objecteurs de conscience. Il se réjouit : « Il est donc possible de faire un travail et de libérer individuellement des soldats de l'emprise de la mère patrie ». Il s'occupe également d'obtenir le droit à une alimentation correcte pour les soldats et à des soins pour les blessés.

OVD-Info

OVD-Info défend les droits humains. Elle lutte contre les persécutions politiques et les brutalités policières en les signalant par une liste de diffusion et sur son site et en publiant des statistiques. Sa ligne téléphonique d'urgence propose des conseils juridiques. Ses avocat·es sont présent·es dans les commissariats et plaident dans les procès.

Une bonne centaine d'employé·es permanent·es d'*OVD-Info* sont exilé·es en Europe et ailleurs. Daniil Beilinson, un cofondateur émigré à Paris, se plaint : « On doit se battre pour obtenir des titres de séjour. On aimerait tant n'avoir à se concentrer que sur notre travail ».

Fonds antiguerre

Le Fonds antiguerre est fondé par un collectif d'associations. Il offre une assistance juridique gratuite aux personnes licenciées pour leurs opinions politiques et leur refus de participer à des événements de soutien à « l'opération spéciale » et qui ne reçoivent pas l'indemnisation légale.

Memorial

L'association Memorial a été fondée en 1987 pour établir la vérité historique sur les crimes soviétiques et pour défendre les droits humains dans la Russie contemporaine. Elle a été dissoute par la Cour suprême le 28 décembre 2021. En 2022, elle a reçu le prix Nobel de la paix. De nombreux responsables se sont exilés pour éviter les arrestations, les autres se réfugient dans la clandestinité. Les peines



infligées aux opposants s'alourdissent. La solidarité avec l'Ukraine est un axe majeur de l'association qui documente les crimes de l'armée russe.

Gulagu.net

Soldat de métier, parachutiste enrôlé dans le régiment d'élite de la Garde russe, Pavel Filatiev a combattu en Ukraine. Blessé et évacué, sa démission est refusée. Il rédige sur le réseau social *Vkontakte* un témoignage de 141 pages dénonçant la corruption, le désordre, le je-m'en-foutisme des troupes russes et la guerre en Ukraine. À propos des combats, de la brutalité de la guerre et de la désorganisation générale, il commente « J'ai compris que je ne voulais pas participer à cette folie. Personne n'a

besoin de cette guerre, surtout pas la Russie et ses citoyens ». Menacé de quinze ans de prison pour informations mensongères sur l'armée, il est exfiltré de Russie par les équipes du site russe *Gulagu.net*, créé par le militant des droits humains et lanceur d'alerte Vladimir Ossetchkine et il demande l'asile politique en France.

Une mutinerie

Quelques dizaines de soldats se présentent face à la caméra. Leur porte-parole lit une déclaration :

« Nous la force militaire, premier bataillon du régiment 2 740, nous refusons d'aller combattre sur le territoire de la République de Donetsk. [...] On nous a fait du chantage, menacé et menti pour occuper le territoire de Donetsk ».

Mouvement des objecteurs de Russie

Le 15 mai 2022, le Mouvement des objecteurs de Russie « exprime sa solidarité avec tous ceux qui s'opposent à la guerre, avec tous ceux qui s'opposent à l'acte d'agression. Nous souhaitons et prions de toutes nos forces, pour que l'Ukraine survive à l'assaut et conserve son indépendance ».

Le 23 juin 2023, le Mouvement des objecteurs de conscience a été officiellement qualifié d'« agent étranger ».

Dans la région annexée de Donetsk, Gennady Kiskorov et son frère Semyon ont demandé, comme la constitution russe le prévoit, à remplacer leur service militaire par un service civil. Ce qui a été refusé car cette procédure « pour les personnes mobilisées n'est pas prévue par la loi ». Comme d'autres mobilisés, Gennady a été attaché à un arbre une nuit, dans le froid et sous la pluie. Après cette torture, il accepté de partir au front.

Appel à la conscience

Le canal Telegram *Appel à la conscience*, géré par un groupe de juristes et de défenseur-ses des droits humains sensibilise les jeunes Russes au droit à l'objection de conscience, garanti par la Constitution.

« Jusqu'à présent, environ 1 000 recrues par an ont accédé au service civil, soit moins d'un pour cent des jeunes hommes qui sont incorporés chaque année. Depuis le début de la guerre, l'intérêt pour l'objection de conscience a explosé. Toutes organisations confondues, il devrait y avoir 10 000 cas cette année [2022]. »
 « L'armée fait pression sur ces soldats, les diffame auprès de leurs parents et amis, mais finit par les laisser partir – pour le moment. »

Action autonome

La fédération anarchiste Action autonome, présente en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, proclame : « Nous appelons les soldats de l'armée russe à désertier, à ne pas exécuter les ordres criminels des officiers et à quitter immédiatement l'Ukraine. Et nous encourageons tout le monde à continuer à descendre dans la rue et à manifester ».

Je veux vivre

En Ukraine, une ligne téléphonique et une plateforme Internet baptisées « Je veux vivre » facilitent la désertion et la reddition des soldats russes et leur promettent un bon traitement et des soins.

Traverser la forêt

Grigory Sverdlin a lancé une organisation qui se réclame de la résistance civique non-violente, Traverser la forêt (une expression qui peut aussi se traduire par « Barrez-vous dans la forêt » ou « Fichez-nous la paix »). L'organisation aide à éviter de s'impliquer dans la guerre russe en Ukraine. « Notre mission est de faire en sorte que le moins de personnes possible appuient sur la gâchette. » Depuis les premiers jours de la mobilisation de septembre 2022, elle mène un travail d'information et de propagande pour que les gens échappent au service militaire,

quittent le pays légalement ou illégalement, trouvent asile à l'étranger. L'organisation a aidé plus de 35 500 personnes à échapper à la participation à la guerre en obtenant une exemption médicale, en ne se rendant pas à la convocation, en se cachant, en passant à l'étranger, en désertant ou en se rendant.

L'Arche

Association de soutien aux émigrant-es russes à cause de l'agression contre l'Ukraine. Elle fournit un hébergement provisoire, des consultations juridiques, de l'aide psychologique et la possibilité de rencontrer d'autres exilé-es.

Comité Antiguerre de Russie

Des personnalités, dont le champion d'échecs Garry Kasparov, ont créé le Comité antiguerre de Russie, « mouvement du peuple russe qui s'oppose à la guerre déclenchée par Poutine, qui s'oppose à la dictature en Russie et qui soutient l'unité des Russes antiguerre et prodémocratie ».

Fondation Bouriatie libre

Située entre le lac Baïkal et la Mongolie, dans l'est de la Sibérie, à plus de 5 000 kilomètres de l'Ukraine, la république de Bouriatie est l'une des régions les plus pauvres de Russie. La Fondation Bouriatie Libre antiguerre est créée en mars 2022. Elle fournit des conseils juridiques aux militaires bouriates qui ne veulent pas se battre en Ukraine.

Congrès des initiatives antiguerre

Le 27 novembre 2023 s'est tenu à Bruxelles un congrès de 250 opposant-es à la guerre russe en Ukraine. Il était soutenu par l'Union européenne, le ministère allemand des Affaires étrangères et Russie-Libertés, une association active en France depuis 2012.

Des figures de l'opposition

Des personnalités politiques et des militant-es ont choisi de rester en Russie ou d'y revenir. Vladimir Kara-Mourza et Alexei Navalny ont subi des tentatives d'empoisonnement. Ils ont été respectivement condamnés à vingt-cinq ans et à dix-neuf ans de « colonie à régime strict ». Navalny est mort en captivité en suscitant un énorme émoi en Russie et dans le monde.

Ilia Iachine est un député municipal moscovite, opposant depuis 2014 à la guerre contre l'Ukraine. Condamné lui aussi, il ironise : « Huit ans et six mois de prison

dans une colonie pénitentiaire... Les auteurs de ce verdict sont optimistes quant aux perspectives de Vladimir Poutine. À mon avis, trop optimistes ».

Il explique : « le recours à la violence aurait été une erreur colossale pour l'opposition. [...] Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'alternative à la résistance non violente en Russie. Les gens doivent comprendre que, contrairement au gouvernement actuel, nous sommes une force pacifique, nous préservons les vies humaines et essayons d'éviter la guerre civile. Une résistance ferme n'est pas forcément synonyme de violence ».

Un ancien ministre de l'Agriculture de la région de Komi, dans le nord de la Russie, limogé en janvier 2022, Denis Sharonov, a demandé l'asile politique aux États-Unis après avoir reçu son ordre de mobilisation.

Le 16 mars 2022, Helga Pirogova, est venue au conseil municipal de Novossibirsk où elle est élue, revêtue de la couronne et de la chemise traditionnelles ukrainiennes. D'autres élus ont proposé de lui retirer son mandat.

Un député municipal moscovite, Alexeï Gorinov, a écopé de près de sept ans d'emprisonnement. Lors d'un débat avec d'autres députés sur un concours de dessins pour enfants, Gorinov a déclaré que pendant la guerre, une telle initiative ressemblerait à « une fête en temps de peste », car des enfants en Ukraine meurent à cause des actions de l'armée russe. Il a qualifié l'invasion russe de l'Ukraine de « guerre » et a proposé une minute de silence pour honorer « les enfants ukrainiens tués » par l'armée russe. Il a déclaré : « Je crois que tous les efforts de la société civile ne devraient viser qu'à arrêter la guerre et à retirer les troupes russes du territoire ukrainien ». L'adjointe municipale Elena Kotenochkina a soutenu sa position puis a fui la Russie. Elle est inscrite sur la liste internationale des personnes recherchées. Trente-quatre eurodéputé-es ont adressé une lettre de soutien à Alexeï Gorinov.

Le 25 février 2022, *Novaya Gazeta* publie son édition en ukrainien et en russe. Son rédacteur en chef, Dmitri Mouratov, prix Nobel de la paix 2021, le justifie : « Parce que nous ne reconnaissons pas l'Ukraine comme un ennemi et l'ukrainien comme une langue ennemie ». Il signe, avec les écrivains Boris Akounine, Dmitri Bykov et Dmitri Gloukhovski et le journaliste de renom Leonid Parfionov, une déclaration commune. « Nous ne pensons pas qu'une Ukraine indépendante constitue une menace pour la Russie ou tout autre État. Nous ne croyons pas les déclarations de Vladimir Poutine selon lesquelles le peuple ukrainien est sous la coupe de "nazis" et doit être "libéré". Nous exigeons la fin de cette guerre. »

170 journalistes russes et expert-es spécialistes de la politique étrangère de la Russie rédigent une lettre ouverte. « La guerre n'a jamais été et ne sera jamais une méthode de résolution des conflits et rien ne la justifie. »

En août 2024, Vladimir Kara-Mourza, Ilia Iachine, Sasha Skotchilenko et d'autres opposant-es ont été échangé-es contre des Russes prisonniers en Occident.

Et en Ukraine ?

Le 21 août 2022, le ministère ukrainien de la Défense a déclaré au Mouvement pacifiste ukrainien que pendant la loi martiale, le droit pour les objecteurs de conscience d'effectuer un service civil de remplacement avait été suspendu. C'est le cas également en Russie. Cette dernière, en outre, enrôle de force sur les territoires qu'elle occupe en Ukraine. Il s'agit d'un crime au sens de la convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, qui couvre leurs droits dans les territoires occupés par un autre État. L'article 51 stipule : « la Puissance occupante ne peut contraindre des personnes protégées à servir dans ses forces armées ou auxiliaires. Aucune pression ou propagande visant à obtenir un enrôlement volontaire n'est autorisée ».

Une chronique régulière sur le site de l'Observatoire des armements, <https://www.obsarm.info>, relate les oppositions à la guerre russe.

les conflits armés, mais aussi les plus investies dans la consolidation de la paix. D’après l’expertise commanditée par la Commission de la vérité pour éclaircir les dynamiques du conflit armé colombien et son impact sur les paysanneries, « sur les 432 493 victimes enregistrées entre 1958 et 2018, au moins 251 988 sont des paysans, ce qui équivaut à 58 %. De même, sur un total de 7 275 126 victimes de déplacements forcés au cours de la même période, au moins 63,6 %, soit 4 631 355, étaient des paysans¹ »

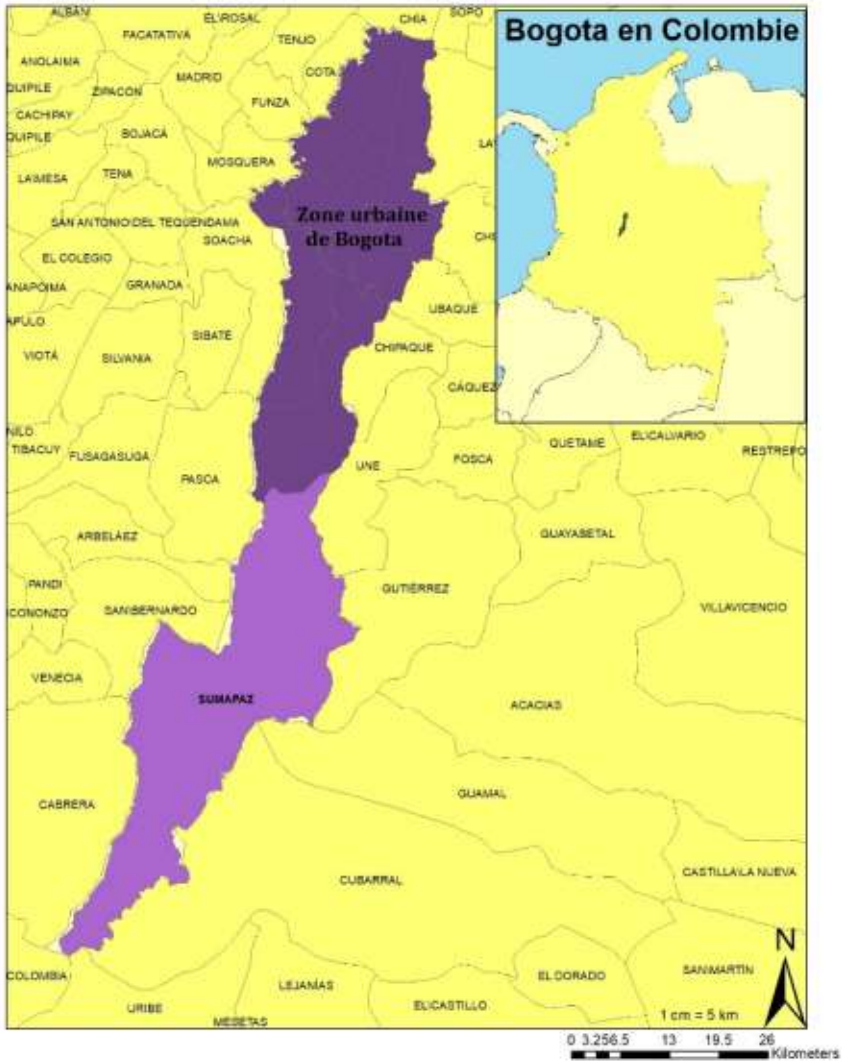
À la suite de la négociation entre les FARC-EP² et l’État, quand l’Accord de paix signé en 2016 a été soumis à un plébiscite populaire, c’est notamment dans les municipalités rurales ayant le plus souffert de la guerre que le soutien a été le plus fort. Un coup d’œil rapide à la cartographie électorale de ce vote montre bien que les régions périphériques et rurales - les plus éloignées de la capitale, les moins pourvues en services publics, les plus abandonnées à leur sort et au feu croisé des acteurs armés, les plus attaquées pendant les guerres... - sont celles qui ont soutenu catégoriquement l’Accord de paix. En l’occurrence, dans le Sumapaz, les terres de haute altitude du centre du pays, le « OUI » à la paix a obtenu 84 % des voix, tandis qu’à l’échelle nationale l’extrême droite avait réussi à mener une campagne contre l’Accord signé et que le « NON » a gagné avec 50,21 % des voix.

Malgré tout, la paix s’est établie pendant une très courte période : une fenêtre d’opportunités de trois ans dont les populations rurales ont pu profiter pour semer des rêves de réforme agraire et foncière, de transition agroécologique et pacifique. L’Accord de paix a fini par être torpillé par le parti d’extrême droite qui a gouverné entre 2018 et 2022, et qui n’a jamais mis en œuvre les projets économiques et politiques du post-conflit, notamment la réforme agraire. Le vide militaire et politique laissé par la guérilla qui avait signé la paix a très vite été comblé par des groupes armés cherchant à contrôler les territoires et les économies illégales. Résultat : le pays est à nouveau en état de guerre, cette fois-ci avec l’affrontement entre au moins sept différents acteurs armés.

Actuellement, les populations paysannes n’ont pas abandonné leurs efforts de construction de la paix. Et ce, malgré la menace constante des acteurs armés et des militaires, qui eux aussi ont commis des violences, des violations aux droits humains et d’autres crimes contre la population civile. La construction de la paix pour ces populations passe par la transformation des campagnes, des relations en zone rurale et la stabilisation des territoires paysans. Il s’agit d’un effort collectif pour démilitariser les territoires et les mentalités, comme celui de la communauté paysanne qui habite le páramo de Sumapaz.

[1] Traduction libre de : Bautista Ravelo et al (2022) *Guerra contra el campesinado (1958-2019) Dinámicas de la violencia y trayectorias de lucha Bogota* : Dejusticia, p.19-20.
 [2] Les « Forces Armées Révolutionnaires de Colombie » formaient jusqu’en 2016 la plus ancienne guérilla des Amériques : les rebelles avaient pris les armes en 1964 à la suite du bombardement d’une commune paysanne affilié au Parti Communiste. L’attaque, perpétrée par l’Armée colombienne, a été soutenue par le gouvernement des États-Unis d’Amérique avec son plan « Latin América Security Operation », action civico-militaire pour l’annihilation des militant-es communistes.

Carte de Sumapaz à Bogota



Pendant les conflits, le contrôle des *páramos* a donné aux groupes armés une grande liberté d'action et de mouvement entre les vallées andines et les plaines de la jungle amazonienne. Le Sumapaz a été en effet une zone de conflit et une aire militaire stratégique, de sorte qu'entre les années 1980 et 2016, l'armée colombienne, les paramilitaires et la guérilla se sont affrontés et ont utilisé ce *páramo* comme champ de bataille. Par exemple, le Sumapaz a fait partie du corridor principal dans le projet des FARC-EP d'encercler Bogotá. Il a servi aussi à la guérilla pour passer des denrées alimentaires depuis la vallée inter-andine jusqu'au versant du piémont andin-amazonien. D'autant plus que, sur ce versant, se trouvait le siège du haut commandement du secrétariat connu sous le nom de *Casa Verde*.

Au contraire, l'État, ses représentants et les institutions n'ont été que très peu présents dans le Sumapaz pendant le conflit armé, siégeant depuis la ville et abandonnant les paysan·nes à leur sort entre deux feux. Ce n'est qu'en 1993 que l'État fait acte de présence avec le débarquement de son armée et le bombardement de la *Casa Verde*, puis en 2001, avec l'aménagement de la base militaire pour le « Bataillon de haute montagne »⁵.

C'est également dans les années 1990 que commencent à y opérer les paramilitaires, des armées para-étatiques d'extrême droite qui ont persécuté, intimidé et tué des habitant·es du Sumapaz, avec parfois la connivence de l'armée. En mai 1997, avec la complicité des services de renseignement de l'État et des forces armées, le Bloc « Centauros » des paramilitaires a assassiné Mario Calderón et Elsa Alvarado, chercheur·ses du Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP) engagé·es dans la construction de la paix, et membres-habitant·es de la Réserve naturelle de la société civile « Suma-Paz ».

Cependant, la brutalisation vécue par la population a pris des formes parfois plus difficiles à caractériser, des violences symboliques ou envers les lieux de vie et les sources de subsistance. Par exemple, les soldats de l'armée colombienne ont provoqué d'importants dégâts aux écosystèmes de haute montagne, avec l'élimination de 80 % des *frailejones* sur une superficie de 1515,37 m² et la construction de 1711,30 mètres de tranchées, affectant la végétation, les sols et le processus d'infiltration de l'eau. Ils ont campé au bord des sources d'eau en les polluant, en faisant la lessive, la vaisselle et en y évacuant leurs déjections. Ils ont en outre envahi et confisqué des terrains de familles paysannes afin d'y aménager des bases militaires. Le 39^{ème} Bataillon d'infanterie Sumapaz et le Bataillon de haute montagne Sumapaz ont utilisé les infrastructures des réserves naturelles pour camper, de sorte que la population civile se méfie actuellement des agents de la conservation de la nature.

En somme, entre 1990 et 2016, les habitant·es du Sumapaz ont été persécuté·es, stigmatisé·es, menacé·es, massacré·es ou recruté·es par la force. Les paysan·nes affirment que tous les acteurs armés ont commis des violences, directement ou indirectement, et que la militarisation d'un territoire n'assure pas sa pacification ni le bien-être de la population civile. Ils et elles proposent, en revanche, de reconnaître le territoire dans son ensemble en tant que victime. Cela permettrait de fournir des réparations à tous : d'une part, aux humain·es, et peu importe l'acteur armé qui les a brutalisés ; et de l'autre, à la nature, qui a également été attaquée, massacrée et traumatisée. De ce fait, les paysan·nes ont fait la demande auprès des institutions qui ont vu le jour avec les Accords de paix, pour que ce soit tout le territoire - la population et l'environnement - qui soit reconnu en tant que

[5] Pizarro, Eduardo. *De la guerra a la paz : las fuerzas militares entre 1996 y 2018*. Primera edición. Bogotá : Planeta, 2018.

victime du conflit armé colombien, ayant le droit à la mémoire historique, à la réparation et à la protection ou non-répétition. Ne pas distinguer les actes commis en fonction des agresseurs (militaires, paramilitaires, guérillas) évite une mise en concurrence entre les victimes et assure que tous et toutes soient prises en charge, ce qui permet d'envisager une transition collective à la paix.

Les stratégies paysannes des hautes terres andines pour démilitariser les territoires et les mentalités : exercice communautaire de la justice et du contrôle territorial face à l'État

Dans les lignes qui suivent, j'évoque deux cas récents et éloquents de stratégies paysannes de démilitarisation des territoires et des esprits. Il s'agit de montrer comment, pour les États, la notion de sécurité est associée à la militarisation, ce qui les rend incapables d'imaginer une autre façon de réagir aux menaces que le déploiement de leurs forces armées. Alors que les populations rurales arrivent à imaginer et mettre en acte un monde en paix, sans les forces sécuritaires.

Il faut noter que les forces de l'ordre – gendarmerie ou police - ne sont pas présentes au Sumapaz. D'une part, ce territoire ayant longtemps été considéré comme une zone de guerre, la police n'avait pas sa place. D'autre part, les organisations sociales locales ne reconnaissent pas leur légitimité pour maintenir les relations civiques et empêcher les conflits. Ce sont les organisations elles-mêmes qui se chargent traditionnellement de résoudre les désaccords entre paysan-nes : les conflits fonciers, d'héritage, de vol de bétail, l'organisation de jours de travail pour aménager une route, pour améliorer un espace d'usage collectif... Les sources historiques et les entretiens avec les paysan-nes permettent de constater que même si dans certains cas les personnes cherchent à obtenir l'aide des institutions étatiques pour certaines démarches, c'est souvent le droit coutumier et l'exercice autogéré de la justice qui l'emporte. Cela s'explique par la distance, géographique (les moyens de transports sont chers et rares pour aller en ville) et sociale (les fonctionnaires ne comprennent pas toujours les enjeux locaux), avec les institutions étatiques. En revanche, la légitimité des organisations locales à exercer la justice est historiquement établie.

Le contrôle du territoire par la population locale est un élément clé. Lors de la pandémie de COVID-19 en 2020, les organisations sociales locales se sont mises d'accord pour contrôler l'accès au territoire face aux citoyen-es qui voulaient visiter le Sumapaz, à la recherche de nature et pour échapper au confinement et face aux paysan-es qui se rendaient en ville et revenaient malades et risquaient de contaminer leurs voisin-es. C'est pourquoi deux postes de contrôle ont été mis en place pour enregistrer les personnes qui quittaient le páramo et pour refouler celles qui tentaient d'y entrer.

second cas : la manière dont la communauté du Sumapaz a réagi à ces assassinats, en contraste avec la réponse de l'État.

Le 10 avril 2023, en début de soirée, Carlos Julio « Yuyo », dirigeant politique, membre des organisations sociales du Sumapaz et militant du parti communiste colombien, est rentré chez lui après une longue journée de travail dans les champs. Pendant la journée, il avait reçu un appel : quelqu'un avait donné son contact à cette personne à la recherche d'un hébergement pour dix. Habitué à accueillir des gens de passage, car dans la zone il n'y a pas d'hôtel ni de lieux de restauration, il a accepté et prévenu sa femme. Les femmes du foyer se sont mises donc à éplucher les pommes de terre pour le dîner : il s'agit toujours d'une bonne opportunité pour obtenir des revenus extra pour la maisonnée et de l'argent en liquide pour l'achat de produits de soin et de ménage en ville. Juste après le coucher de soleil, trois hommes se sont présentés dans la maison de la famille de Yuyo et ont demandé à quelle heure il rentrait. Ils étaient vêtus de *ruanas*, le poncho en laine typique des paysans de haute montagne. Quand Yuyo a franchi le seuil de la porte, ces hommes ont sorti chacun une arme qu'ils cachaient sous la *ruana* et ont tiré plusieurs fois sur lui. Une balle a traversé le mur de la cuisine et a percuté une des femmes, la belle-fille de Yuyo qui finissait d'éplucher les pommes de terre. Les attaquants se sont enfuis, ont jeté les *ruanas* sur le chemin... la famille de Yuyo qui restait en vie a appelé une ambulance : sa belle-fille a survécu mais lui est mort sur le coup.

De façon assez prévisible, la réponse du maire et du président de la République à la suite de cet assassinat a été d'envoyer 12 000 soldats et policiers pour patrouiller le *páramo*. Après un conseil de sécurité qui a réuni les autorités ayant juridiction sur le Sumapaz, sans représentation des organisations paysannes, la communauté a vu débarquer en quelques heures des hordes de militaires, qui campaient n'importe où, polluant à nouveau, déforestant, et surtout ravivant les traumatismes du passé.

Face à cela, les organisations sociales se sont également mobilisées afin de mettre en place des mesures autogestionnaires de sécurité collective. Toute la population devait être prévenue : ne pas sortir seul-e pendant la nuit, réduire la consommation d'alcool et les fêtes, ne pas laisser les ragots et la peur dominer les rapports sociaux. Ils se sont mis tout de suite au travail pour trouver des espaces pour faire vivre la mémoire de Yuyo et réunir les moyens pour soutenir économiquement et affectivement la famille. Le 17 juin, vingt organisations locales ont appelé à une mobilisation « pour la vie, pour la paix et la défense du territoire du Sumapaz » (voir photos), en réponse à ce qui a été perçu comme une agression du territoire dans son ensemble : l'assassinat d'un de ses membres, la brutalisation d'une de ses familles, et la réponse militarisée de l'État.

Réclamant une véritable construction de la paix, les paysan·nes se sont mobilisé·es, depuis les municipalités voisines et la zone urbaine de Bogotá, en bus jusqu'au *páramo*, puis à pied, à cheval ou en bus jusqu'au hameau de San Juan. Des banderoles et drapeaux de plusieurs partis politiques, organisations sociales et environnementales ont accompagné la manifestation ; la famille de Yuyo avait une place centrale dans le cortège. Le fait de parcourir le territoire en répétant des consignes qui évoquent la relation à l'environnement, l'hommage aux membres de la communauté morts dans le passé et la volonté de vivre en paix, est une manière de rendre le droit aux peuples du territoire. Une assemblée générale a été tenue à l'arrivée, les organisations locales et voisines ont manifesté leur soutien, leur unité et leur envie de construire la paix.

En guise de conclusion : le droit au territoire et l'autonomie des communautés rurales, une garantie pour le bien-être de tou·tes

Toute compte fait, les habitant·es du Sumapaz soutiennent que les stratégies privilégiées pour sécuriser un territoire sont des solutions communautaires, pensées et exécutées en commun. Pour ce faire, les paysan·nes font vivre les mémoires collectives et les formes paysannes d'entraide. Ainsi, iels mettent en valeur leur rapport tout particulier à l'environnement : une relation qui s'est construite dans la longue durée, entre une population et son lieu de vie, qui est surtout un espace de subsistance et de résistance commune. Parcourir son territoire en toute liberté est à la fois le résultat et la cristallisation de ces pratiques collectives de soin.

Les communautés rurales colombiennes nous invitent à penser la question de la démilitarisation et comment vivre l'après-guerre. Le cas colombien et les habitants du Sumapaz nous permettent de réaliser que lorsque la guerre se développe dans un territoire, celui-ci n'est pas juste une scène, c'est tout un espace de vie humaine et non humaine qui est touché. La guerre impacte toutes les formes de vie, et les guerres contemporaines affectent les ressources des lieux de vie, les dévastent et s'attaquent tout spécialement aux populations qui prennent soin de ces ressources. Ainsi, les formes de réparation et les stratégies de construction de la paix doivent être collectives et inclure les humain·es et non humain·es.

Pour bien vivre l'après-guerre, nous - les urbain·es et l'État - devrions comprendre que le respect de l'autonomie territoriale des communautés rurales est une stratégie efficace contre la guerre. Puisque l'État ne connaît pas d'autre réponse que la militarisation, sa souveraineté politique sur le territoire communal devrait être remise en question. Le droit de gérer le territoire, de l'aménager, de le contrôler et de le soigner devrait être exercé par les communautés rurales qui connaissent ce dont la ruralité a besoin pour exister et pour persister.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Chamayou, Grégoire (2013)

La théorie du drone

Paris : La Fabrique

Douillard-Lefevre, Pierre (2021)

Nous sommes en guerre. Terreur d'Etat et militarisation de la police

Caen : Éditions Grevis

Rigouste, Mathieu (2009)

L'ennemi intérieur

Paris : La Découverte

Delori, Mathias (2021)

Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale

Paris : Éditions Amsterdam, 2021

Michel, Andrée (2012)

Féminisme et antimilitarisme

Editions iXe

Selek, Pinar (2023)

Le chaudron militaire turc. Un exemple de production de la violence masculine

Paris : Éditions des femmes-Antoinette Fouque

Aleksievitch, Svetlana (2021)

La guerre n'a pas un visage de femme

Paris : Editions J'ai lu – Les iconiques

Fournier, Éric et Houte, Arnaud-Dominique (éds)
(2023)

À bas l'armée ! L'antimilitarisme en France du XIXe siècle à nos jours

Paris : Editions de la Sorbonne

Dechesne, Guy (2021)

Un siècle d'antimilitarisme révolutionnaire • socialistes, anarchistes, syndicalistes et féministes 1849-1939

ACL (Atelier de création libertaire)

Dechesne, Guy (2025)

Réfractaires à la guerre en Ukraine

Co-édition Syllepse-Observatoire des armements

Serfati, Claude (2024)

Un monde en guerre

Paris : Editions Textuel

Elluin, Aymeric et Fontenelle, Sébastien (2021)

Ventes d'armes, une honte française

Lorient : Le Passager Clandestin

Hessel, Stéphane; Jacquard, Albert et l'Observatoire des armements (2012)

Exigez un désarmement nucléaire total!

Paris : Editions Stock

Rossdale, Chris (2019)

Resisting Militarism: Direct Action and the Politics of Subversion

Edinburgh University Press

Collectif (2018)

Résister à la militarisation. Le Groupe d'action et de résistance à la militarisation, Lyon, 1967-1984

ACL (Atelier de création libertaire)

Bouweret, Patrice (2017)

La coopération militaire et sécuritaire France-Israël

Paris : Cahiers de l'AFPS

Barrillot, Bruno (2012)

Essais nucléaires : l'héritage empoisonné

Observatoire des armements

REVUES ET DOCUMENTATION

Militarized Democracy Refracted, NACLA, hiver 2023, Vo. 55, n°4

<https://nacla.org/55-4>

Alternatives Sud/CETRI:

- « Amérique latine : les nouveaux conflits », 2023 <https://www.cetri.be/Amerique-latine-les-nouveaux>
- « Monde en guerre. Militarisation, brutalisation et résistances », 2024 <https://www.cetri.be/Monde-en-guerre-Militarisation-6543>

Rapports du Transnational Institute

- Financing border wars. The border industry, its financiers and human rights. <https://www.tni.org/en/publication/financing-border-wars>
- Leaving the War on Terror. A Progressive Alternative to Counter-Terrorism Policy <https://www.tni.org/en/publication/leaving-the-war-on-terror>

Réseau de surveillance des entreprises d'armement

<https://www.obsarm.info/spip.php?article357>

- La guerre se fabrique près de chez nous, 2022
- Guerre en Ukraine : comment la France contourne l'embargo sur la Russie, 2023

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

<https://www.grip.org/>

Uppsala Conflict Program

<https://ucdp.uu.se/>

L'école de la paix

<https://www.ecoledelapaix.org/wordpress/>

Stop killer robots

<https://www.stopkillerrobots.org/>

Big tech sells war

<https://bigtechsellswar.com/>

Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire

<https://www.amfpgn.org/>

Résistance féministe anti-guerre (qui dispose d'un canal Telegram où sont disponibles de plus amples informations, en russe)

<https://t.me/femagainstwar>

SITOGRAPHIE

Observatoire des armements

<https://www.obsarm.info/>

Internationale des Résistant(e)s à la Guerre

<https://wri-irg.org/fr>

International Peace Bureau

<https://ipb.org/>

Bureau Européen de l'Objection de Conscience

<https://www.ebco-beoc.org/>

International Campaign to Abolish Nuclear Weapons (ICAN)

<https://www.icanw.org/>

ICAN France, campagne pour abolir les armes nucléaires

<https://icanfrance.org/>

LES DERNIERS NUMÉROS DE LA COLLECTION PASSERELLE

Tous les numéros sont disponibles en ligne et téléchargeable gratuitement sur :
www.coredem.info

- N°25/2024 : *À contre-courant : arts, politique et transformation sociale*
- N°24/2023 : *Décoloniser ! Notions, enjeux et horizons politiques*
(Disponible en français et en espagnol)
- N°23/2022 : *Finance et communs : pour une réappropriation collective de la finance*
(Co-édition par Remix the Commons)
- N°22/2021 : *Démocraties sous pression. Autoritarisme, répression, luttes*
(Disponible en français et en anglais)
- N°21/2020 : *Low tech : face au tout-numérique, se réappropriier la technologie*
- N°20/2020 : *Villes contre Multinationales*
(Co-édition par ENCO, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°19/2019 : *(Dé)passer la frontière*
(Disponible en français et en anglais)
- N°18/2018 : *Eau, Bien Commun. Climat, territoire, démocratie*
(Co-édition par Olivier Petitjean – Observatoire des Multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°17/2017 : *Féminismes ! Maillons forts du changement social*
(Disponible en français et en espagnol)
- N°16/2017 : *La vigilance sociétale en droit français*
(Co-édition par Sherpa, disponible en français)
- N°15/2016 : *De quoi le droit à la ville est-il le nom ?*
(Co-édition par HIC, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°14/2016 : *Multinationales : les batailles de l'information*
(Co-édition par l'Observatoire des multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°13/2015 : *Climat : choisir ou subir la transition ?*
(Disponible en français, anglais et espagnol)

- N°12/2015 :** *La Prochaine Révolution en Afrique du Nord : la lutte pour la justice climatique*
(Co-édition par Platform London et Environmental Justice North Africa, disponible en français et en arabe, en version papier)
- N°11/2014 :** *Pour une information et un Internet libres, Journaliste indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°10/2014 :** *La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du foncier, Résistances et Alternatives*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°9/2013 :** *Paysages de l'après-pétrole ?*
(Co-édition par La Compagnie du Paysage)
- N°8/2012 :** *L'efficacité énergétique à travers le monde, sur le chemin de la transition*
(Co-édition par Global Chance)
- N°7/2012 :** *Le Logement en Europe, Délogeons la crise !*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français et en anglais)
- N°6/2012 :** *Les biens communs, modèles de gestion des ressources naturelles*
(Version actualisée, disponible en anglais et portugais)
- N°5/2011 :** *Le pouvoir des entreprises transnationales*

Ritimo

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Tél : +33 (0)1 44 64 74 14

www.ritimo.org / www.coredem.info

Paris, mars 2025

Réalisation et coordination

Caroline Weill (ritimo).

Comité éditorial

Camille Boutron (sociologue), **Patrice Bouveret** (Observatoire des Armements), **Emmanuel Charles** (RTM), **Aymeric Elluin** (Amnesty International France), **Madhuresh Kumar** (militant pacifiste), **Camille Lesaffre** (Association Survie), **Yannick Quéau** (GRIP - Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), **Myriam Merlant** (ritimo), **Christophe Moille** (ritimo), **Danielle Moreau** (CDTM-Monde Solidaire La Flèche – ritimo), **Caroline Weill** (ritimo).

Traductions

Angéline Bourgoïn, Agnès Carchereux, Jac Forton, Ornella Lowe, Sandrine Merle, Florence Zink.

Relectures

Marie-Christine Bivert, Line Delestrée, Amandine Duthoit, Danielle Eldin, Myriam Merlant, Nathalie Samuel, Marie Youakim,

Conception graphique

Guillaume Seyral

Mise en page

Activdesign (Elisa de Castro Guerra, Cédric Gémy) — www.activdesign.eu

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de cette publication sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo. Tous les articles de la collection Passerelle sont en ligne sur le site de la Coredem sous licence Creative Commons : CC BY NC ND (www.creativecommons.org)

Illustrations

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de cette publication sont des images sous licence Creative Commons issues du site flickr : www.flickr.com/creativecommons

Illustration de couverture

Activdesign (Elisa Poulain) — www.activdesign.eu

De Gaza à l'Ukraine en passant par l'Arménie, le Kosovo, l'est du Congo ou encore le Soudan et la région du Tigré en Éthiopie : nous traversons la période la plus conflictuelle depuis la fin de la guerre froide. Penser le militarisme et la militarisation aujourd'hui implique de couvrir des phénomènes sociaux nouveaux (ou renouvelés) qui, au-delà des conflits inter-étatiques, vont des économies criminelles aux paramilitaires, milices, narco-évangéliques et autres oligarchies foncières et extractives. Ce dernier numéro de la collection Passerelle tente en ce sens d'ébaucher quelques grandes évolutions des modes d'actions militaires et guerriers.

Tout d'abord, l'évolution technique et technologique est cruciale pour penser le modus operandi des acteurs des conflits armés et pouvoir s'y opposer efficacement. Des armes "high tech" aux systèmes d'armement automatique, la production de technologie numérique à double usage (civil et militaire) force un mélange des genres qui se retrouve dans la doctrine du continuum sécurité-défense : militarisation des polices et des frontières, privatisation de la violence armée, « guerre contre le terrorisme » normalisant les déploiements militaires permanents... Ces évolutions impliquent une nécessaire redéfinition de ce qu'est une guerre, et de ce qu'elle n'est pas – en somme, une véritable bataille idéologique. La préparation de la guerre est toujours une décision politique, allouant budgets et subventions à l'industrie de l'armement plutôt qu'à la santé, à l'éducation, à la justice ou aux infrastructures. Dans un contexte social où l'idéologie militaire est plus ou moins normalisée et banalisée, il devient de plus en plus difficile de nommer et dénoncer la guerre, d'autant que le secret défense rend impossible tout contrôle démocratique autour des questions militaires.

Pour celles et ceux qui refusent la guerre comme inévitable, le sentiment d'impuissance peut sembler important ; le sujet est dense, les forces en présence semblent inébranlables. Comment fait-on pour s'opposer à la guerre alors qu'elle s'est diversifiée, complexifiée, multipliée ? Certaines stratégies restent d'actualité, d'autres naissent avec les reconfigurations du militarisme : la convergence des luttes écologiques et antimilitaristes sur des territoires spécifiques, par exemple, ou les batailles autour de la mémoire des dictatures militaires. Au-delà de l'émotion immédiate, le travail de l'antimilitarisme consiste également à freiner les accumulations d'armes, dévier les préparatifs et les budgets militaires, détricoter les discours qui favorisent la déshumanisation, réduire les asymétries de pouvoir structurelles qui rendent possible le recours à la violence... C'est dans le cadre de ce travail sur le long terme que s'inscrit ce numéro de la collection Passerelle, telle une brique de plus à l'édifice du monde non-violent que nous voulons toutes, à notre échelle, construire.



La collection Passerelle
est réalisée avec l'appui de
la Fondation
Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme. 

ISBN : 978-2-914180-98-6